

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3366
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 2239

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA \$ 6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)

E.-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

La résistance de la Tchécoslovaquie serait soutenue par Moscou

De Lloyd George à Chamberlain

Versailles devait conduire à Berchtesgaden

Dans peu de jours, au plus quelques semaines, sera-ce encore la paix, même armée et vacillante, ou la guerre, même circonscrite, par impossible, à la Tchécoslovaquie et à l'Allemagne? Que sortira-t-il des tractations où M. Chamberlain offre au Führer Hitler la paix, que peut-être le chef du Reich va repousser, — une paix dont la Tchécoslovaquie ferait les frais? Car le reste du monde tient-il à faire ceux d'une guerre dont même les vainqueurs sortiraient quasi vaincus?

Le reste de l'univers, certes, ne peut s'engager de coeur léger dans un nouvel et redoutable conflit. Pourtant, qui en pose les inevitables préliminaires? Nos diplomates, nos hommes d'Etat, à Versailles, à Trianon, dès 1919. Qui encore? Les Etats-Unis, avec l'illuminé Wilson. La France, avec le passionné Clemenceau. L'Angleterre, avec le fantasque, brillant et creux Lloyd George. Et l'Italie. D'autres aussi, diplomates de carrière ou de cabinet, ministres piteux ou ignares, délégués naïfs ou faciles à dupes, amas de pâte molle aux mains du trio Wilson-Clemenceau-Lloyd George, — toute la légion de ceux qui, pour adopter le mot féroce de Clemenceau sur Briand et sur Poincaré, ne savaient rien mais comprenaient tout, de ceux qui savaient tout mais ne comprenaient rien, de ceux aussi qui, croyant tout savoir et tout comprendre, ne savaient ni n'entendaient rien. Ceux-là devaient ensemble tout régler... Beau travail, au cours duquel ils ligotèrent l'Allemagne de telle façon qu'elle put en moins de quinze ans briser ses liens, se redresser sur la route des vainqueurs, menaçante, redoutable, effacer les signatures de ses délégués à Versailles. Beau travail, à la suite duquel, à l'empire austro-hongrois charcuté à fond, devaient succéder un pays tel que la Tchécoslovaquie, puzzle fabriqué à même des morceaux de territoires arrachés un peu partout, au gré des Masaryk et des Benès; une ombre de nation telle que l'Autriche de 1919 à 1938, non viable, avec sa trop grosse tête sur un trop petit corps; une Yougoslavie vouée, quoi qu'on fit, à évoluer dans l'orbite soit de l'Italie, soit de l'Allemagne; une Hongrie comprimée à l'excès et rancuneuse d'autant, dès l'origine. Beau résultat, certes. Et qui donne aujourd'hui la crainte, la frayeur de l'Allemand humilié, enchaîné, puis libéré par son seul effort, à toute une Europe gisant aux portes d'un avenir de plus en plus ténébreux.

Tout cela, parce que l'Allemagne, jetée à terre, un temps gagnée par un socialisme communiste, s'obstinait, refusait de mourir, ressuscita; et parce qu'au lieu de laisser survivre à côté d'elle une confédération austro-hongroise liée par des liens de diplomatie étroits à la France et à l'Angleterre, quelques fanatiques, épaulés par toute la haute maçonnerie européenne, — on a prétendu que Masaryk et Benès étaient des Hautes-Loges, — eurent l'idée biscornue de créer de toutes pièces la Tchécoslovaquie. Beaux créateurs, certes, piteuses caricatures du seul vrai Créateur!

La Tchécoslovaquie, nation? Voyez la carte de l'Europe. Elle y figure, en plein centre. Cela paraît être d'une absurdité absolue. Nation véritable? Où voit-on dans le monde un autre pays viable, vivant depuis des siècles, et comptant, dans une population totale de quinze millions bloquée dans une enclave territoriale, sans libre accès à la mer, sans fenêtre large ouverte aux vents du large, sept races différentes, dominées au vrai par la plus nombreuse, mais qui reste en minorité, eu égard à l'ensemble de toutes les autres, race la plus obstinée, la plus tenace, la moins historiquement conciliante? La plus nombreuse, écrit-on; mais vivant près d'autres qui, de par la constitution idéologique à l'extrême du pays, ont toutes les cinq ou six droit, en théorie, à l'usage de leur langue, au respect de leurs coutumes, à l'observance de leurs traditions. Or cette race a, jusqu'en ces derniers temps, fait figure de race maîtresse, dominiatrice, hautaine, près d'autres groupes eux aussi d'esprit obstiné, dont quelques-uns, tel celui d'origine allemande, sont conseillés, appuyés, maniés, stimulés, dirigés de l'extérieur par des nations ambitieuses à l'extrême et de plus en plus puissantes.

Depuis vingt ans, quel sentiment national commun peut avoir lié, fondu ensemble les esprits et les coeurs de toutes ces races dissemblables et mal endurentes? Il y a en

Tchécoslovaquie des Bohémiens ou Tchèques; ils sont d'abord Tchèques. Des Allemands; ils sont d'abord Allemands. Des Slovaques; ils sont d'abord Slovaques. Des Hongrois; ils pensent tout le temps à leur vraie patrie, la Hongrie. Des Ruthènes; ils n'ont rien de commun avec les Bohémiens non plus qu'avec les Slovaques. Des Polonais; ils se tournent vers Varsovie. Des Juifs; pour eux l'ancien ghetto de Prague garde toujours figure d'étroit tremplin d'où bondir à la conquête financière des trois quarts de l'Europe, voire de la moitié du monde. Il y a bien, sur la liste des nations, la Tchécoslovaquie, sur celle des parlements, la Chambre, le Sénat, des institutions tchécoslovaques. Y a-t-il une union tchécoslovaque, un patriotisme tchécoslovaque, une âme, un sentiment tchécoslovaques? Masaryk, Benès, Osugi l'ont affirmé. D'autres l'ont cru. D'autres le croient encore. Les faits le prouvent-ils, s'ils établissent bien l'irréductible foi en leur race, l'obstination à vivre des descendants des habitants de la Bohême historique, le patriotisme profond envers leur province des Slovaques catholiques attachés à leurs traditions ancestrales, la ténacité combative, enracinée, des Allemands de la région des Sudètes, qui cherchent à rester à l'Autriche en 1919, et dont un grand nombre veulent aujourd'hui retourner en partie au Reich voisin, si d'autres entendent se faire une patrie définitive de la République tchécoslovaque? Non. Les faits ne prouvent pas ces moindres l'unité de République. Ils en démontrent tout l'artificialité; et qu'il y a là un édifice élevé par des architectes plus ambitieux que réfléchis, avec des pierres de consistance différente, mal jointes par un ciment de fortune, posées sur des assises qui s'enfoncent dans la fondrière d'un terrain miné par des sources impossibles à capter, à détourner de leur travail de sape.

À Versailles, à Saint-Germain-en-Laye, en juin 1919 des gens qui eussent dû être de vrais politiques — l'heure l'exigeait — et qui ont pris de plus en plus figure, avec le recul du temps, de piteux partisans, de fabricants de graves différends internationaux, à Versailles, à Saint-Germain des gens ourdissent ce qui est aujourd'hui; à Versailles, laboratoire d'illuminés s'imaginant qu'une nation, cela se crée dans une cornue de laboratoire, aux mains de laborantins de courte science et ne se doutant pas qu'il s'agit de grouper des éléments aussi dissemblables que ceux qu'ils voulaient unir en Tchécoslovaquie, à diviser des éléments aussi homogènes que ceux qu'ils prétendaient isoler les uns des autres, à séparer de force des éléments dont la fusion pouvait consolider l'Europe centrale et la paix continentale, ils distillaient le plus formidable explosif de tous les temps: mélange des antipathies, des oppositions, des querelles de races, explosif qui peut, après demain, faire sauter, réduire en miettes l'Europe, et avec elle peut-être la civilisation contemporaine.

Les beaux ouvriers, dont certains moururent tôt, leurs signatures à peine sèches sur le parchemin des traités! Les diplomates à plaindre, qui doivent, tel le premier ministre anglais franchissant à 70 ans, par avion, douze cents milles aller et retour, d'un soleil à l'autre, tâcher de détourner de l'oeuvre de mort Hitler, le farouche et solitaire faucon de la Haute-Bavière, prêt à fondre sur la Tchécoslovaquie! Les nations à plaindre, qui, ayant perdu des millions de leurs fils, de 1914 à 1918, redoutent, vingt ans après, de voir jetés à leur tour, dans une aussi meurtrière mêlée, les fils des fils trop tôt tombés! Les hommes à plaindre, qui n'ont voulu ni Versailles, ni Saint-Germain, ni leurs clauses absurdes, et qui voient en travers de leurs vies se dresser la muraille de la guerre, masquant mal on sait trop quels deuils, quelles atrocités, quelle sauvagerie!

Vraiment, ces artisans de Versailles et de Saint-Germain, quels pourvoyeurs de guerres futures, quels inconscients artisans de mort! Ou ils prévoyaient ce qui est venu — et ce furent alors de grands criminels, — ou ils n'ont pas su prévoir; et donc quels absolus imbéciles, dont la carrière ferait douter de la sagesse des hommes d'Etat, n'était que déjà se dressent sur l'histoire contemporaine les hautes, les nobles figures de Pie XI et de Neville Chamberlain, artisans obstinés et presque méconnus de l'entente entre les hommes, les races et les nations.

Georges PELLETIER

tion singulièrement précieuse, — plus précieuse même, si elle est moins attrayante pour les intéressés directs, que les photographies de jeunes mariés.

Mais nous ne pourrions donner cette abondante et sérieuse documentation si nous faisions une très grande place à la bagatelle.

Les pages d'un journal et l'espace dont il dispose ont des limites. Entre les textes qui se présentent en avalanche, il faut choisir.

Nous choisissons, dans la mesure du possible, ce qui nous paraît le plus utile.

Pourquoi?

Les ouvriers qui font partie des syndicats internationaux, qui voient leurs chefs et leurs assemblées professionnelles se prononcer sur les problèmes de politique internationale qui ne regardent pas directement le Canada, prendre parti pour ou contre telle ou telle puissance européenne, réclamer des actes, tel le boycottage des produits japonais, italiens, allemands, qui aboutiraient à diminuer la somme de nos exportations, et, par voie de conséquence, leurs chances de travail, ces ouvriers s'aviseront-ils quelque jour de se demander pourquoi, et sous quelle influence, on leur fait prendre de telles attitudes?

La chose en vaudrait franchement la peine.

Aux origines

Dans le *Devoir* d'hier, notre camarade Ayotte a relaté les très intéressants propos que lui tenait ces jours-ci le chef du secrétariat de la Saint-Jean-Baptiste, M. Alphonse de la Roche. On y voit comment des oeuvres fécondes, telle celle du Disque français, peuvent naître du plus modeste incident.

Nous pouvons fournir des indications particulières en ce qui concerne l'oeuvre du Livre français.

Voici plus de vingt années, une revue de France, publiée sur les Danois du Schleswig-Holstein, qui vivaient sous la domination allemande, un article fort intéressant. On y expliquait, entre autres, comment, pour obtenir le maintien de la langue danoise, les jeunes filles de la bourgeoisie s'étaient faites les institutrices de leurs soeurs moins fortunées et comment on avait organisé, à même les bibliothèques des gens riches, l'offre de livres aux pauvres. La Croix, de Paris, avait donné de larges citations de l'article, le *Devoir* les reproduisit. Cela pouvait être utile.

Un peu plus tard, le *Droit* publiait une note d'Espanola, Ontario, où l'on se plaignait du manque de livres français.

Dans la cervelle de l'un des nos amis les deux idées se rejoignirent. — Pourquoi, se dit-il, ne pas faire ici ce que font les Danois?

Le projet à peine exposé fut repris par l'Association d'Education d'Ontario, et la Saint-Jean-Baptiste (peut-être, plutôt, par l'A.C.J.C.) et mis en oeuvre. Ce qui, pour le dire en passant, montre l'avantage d'avoir sur pied des organisations vivantes, toujours prêtes à agir.

Et l'on sait la suite.

Ainsi, à l'origine de toute cette oeuvre, il y a l'article d'un écrivain français, tué à la guerre du reste, et qui n'a probablement jamais entendu parler de l'écho qu'avait eu au Canada sa parole.

Il ne faut jamais penser qu'un effort sera sûrement inutile.

Au Saguenay

Le Progrès du Saguenay nous apporte la note suivante:

Le Comité des fêtes du centenaire du Saguenay a adressé samedi soir un message à toute la population du Saguenay pour demander de conserver le costume régional pour tous les jours de grandes fêtes, de conserver également les couleurs saqueennes: rouge, vert, jaune et argent, pour les décorations. Une maison d'affaires va continuer à vendre ces drapeaux et banderoles, ainsi que les brèrets du Saguenay.

Ainsi, sous une forme nouvelle, se conservera le souvenir des fêtes du Centenaire et s'accroîtra la physionomie particulière de la région.

Du simple point de vue touristique, on peut être certain que la proposition sera d'un excellent effet.

O. H.

Le carnet du grincheux

La vie est une loterie que la loi n'interdit pas encore.

Les preneurs au livre font fortune et l'on dit que notre population ne lit pas.

Un candidat au conseil municipal trouve que le trou du Canada National, rue Dorchester ouest, n'a pas sa raison d'être. Que ne propose-t-il de le remplir avec M. Allan? Celui-ci n'entendrait plus dire qu'il obstrue le tunnel de Saint-Henri.

Au fait, si l'on transportait dans Saint-Henri le trou de la rue Dorchester, ça

Le plan de règlement Mussolini

Un ministre tchécoslovaque déclare que son pays ne consentira pas à un plébiscite — Le "Giornale d'Italia" affirme que Dimitrov, le secrétaire de l'Internationale communiste, est à Prague; le gouvernement tchécoslovaque nie

UN CHEF CATHOLIQUE SUDETE PRECONISE UNE ENTENTE AVEC LES TCHEQUES

Le journaliste Virgilio Gayda, porte-parole du fascisme italien, demande que l'on étudie sans tarder le plan Mussolini qui séparerait de la Tchécoslovaquie le territoire des Allemands des Sudètes et organiserait en cantons le reste du pays pour donner satisfaction à tous les éléments ethniques. M. Gayda ajoute que la résistance de la Tchécoslovaquie est soutenue par des éléments étrangers intéressés à troubler la paix et que le secrétaire de l'Internationale communiste, M. Georgi Dimitrov, se trouve à Prague.

Le gouvernement tchécoslovaque nie la présence de M. Dimitrov à Prague. Le vice-président du conseil tchécoslovaque, M. Bechyne, déclare que la Tchécoslovaquie ne consentira pas à un plébiscite dans les régions allemandes.

M. Emmanuel Reisenberger, ancien chef de l'union catholique allemande de Tchécoslovaquie, déclare à la radio que l'Anschluss est une idée importée, que les Sudètes n'ont pas de haine et veulent la paix et que les offres du gouvernement de Prague comportent de nombreux avantages.

Dimitrov est à Prague

Rome, 17 (S. P. A.). — M. Virgilio Gayda, le journaliste fasciste bien connu, affirme, dans le *Giornale d'Italia*, que des étrangers fau- leurs de troubles en Europe soutiennent la résistance de la Tchécoslovaquie. Il annonce que le secrétaire général de l'Internationale communiste, Georgi Dimitrov, est à Prague. Il demande qu'on agisse rapidement en ce qui concerne le plan Mussolini, en vertu duquel on séparerait de la Tchécoslovaquie le territoire que peuple la minorité des Sudètes et on érigerait en cantons les régions de ce pays que peuplent plusieurs éléments ethniques. Aux heures sombres, écrit-il, l'imprévu est toujours possible et fatal.

Des dépêches de l'étranger donnent à entendre qu'il se peut que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie entament des pourparlers pour mettre fin à la crise germano-tchécoslovaque et qu'elles discutent les questions qui sont leurs principales sources d'inquiétude, entre autres celles de la guerre d'Espagne, des armements et des co-

lonies. M. Gayda estime que les Italiens ne peuvent pas partager sans beaucoup de réserves l'optimisme de la France et de la Grande-Bretagne. Voici les raisons qu'il donne: 1) la bonne volonté et surtout la volonté de résoudre le problème tchécoslovaque n'ont pas encore gagné assez de terrain; 2) malgré la gravité de cette heure sanglante, on perd encore du temps, on temporise, et cela a des effets que ne supprime pas le courageux voyage de M. Chamberlain; 3) des forces hostiles à toute solution pacifique et définitive du problème de la minorité en révolte contre la Tchécoslovaquie sont encore à l'oeuvre et continuent de coopérer avec les éléments les plus différents.

Prague, 17 (S. P. A.). — Les autorités tchécoslovaques nient que le secrétaire de l'Internationale communiste, Georgi Dimitrov, soit à Prague.

Aucun plébiscite

Prague, 17 (SPA). — M. Rudolf Bechyne, vice-président du conseil et ministre des chemins de fer, dé-

clare que la Tchécoslovaquie ne consentirait à aucun plébiscite pour régler le sort de la minorité allemande des Sudètes. Il affirme qu'un plébiscite serait "un raccourci vers la guerre". Sa déclaration fait officiellement connaître la décision de la Tchécoslovaquie de ne pas permettre le démembrement de son territoire malgré tout accord que des puissances européennes pourraient conclure, en vue de mettre fin à la crise.

Les Sudètes veulent la paix

Prague, 17 (SPC-Havas). — M. Emmanuel Reisenberger, naguère chef de l'Union allemande catholique de la Tchécoslovaquie, a déclaré à la radio que le peuple des Sudètes n'a pas de haine et "veut non pas la guerre, mais la paix, la paix, encore la paix". M. Reisenberger, qui a perdu sa charge en août, à cause de la modération de ses vues, dit-on, a affirmé que "seuls les éléments espèrent que la guerre apportera une solution à leurs difficultés". Si des armées étrangères, a-t-il continué, envahissent notre sol, cela causera la perte de précieux vies allemandes, plongera toutes les familles dans la misère, ruinera notre patrie et fera disparaître notre culture. L'idée de l'Anschluss ne vient pas du peuple des Sudètes. C'est une idée importée. Le gouvernement a fait des offres qui constituent un progrès considérable relativement au présent état de choses et assurent l'égalité de traitement, la liberté et la paix. Si les représentants des Sudètes n'ont plus la volonté ou la liberté de conclure un accord de minorité, il faudra que des hommes qui aiment leur peuple et leur pays entreprennent l'oeuvre de pacification.

(Voir aussi page 3)

Chez les Franco-Américains

Les retraites fermées au Rhode-Island

(Par Léon POULIOT, S.J.)

Parmi les beaux souvenirs que je rapporte d'un récent voyage en Nouvelle-Angleterre, il faut placer au premier rang la réunion des Anciens retraitants. Tenue au Mont St-Charles, Woonsocket, le 28 août dernier, elle groupait environ 500 hommes et jeunes gens. Comme on le verra par le compte rendu, tout s'y déroula dans l'ordre le plus parfait, dans une atmosphère de catholicisme intégral et de surnaturel qui ne le cède en rien aux Journées catholiques du Canada français. Mais d'abord disons un mot des Retraites fermées chez les Franco-Américains.

En 1936, répondant au désir manifesté des catholiques franco-américains du Rhode-Island, et grâce à la belle hospitalité des Frères du Sacré-Coeur, qui pendant à leur disposition le Mont St-Charles, les Jésuites du Bas-Canada lançaient chez nos frères du diocèse de Providence la belle oeuvre des retraites fermées. Comme partout, quand il s'agit de faire le bien, les débuts furent humbles, parfois laborieux, mais combien consolants! Suivant les statistiques communiquées par le R. P. Georges Desjardins, S.J., directeur des retraites fermées du Rhode-Island, en 1936, les Pères Fortunat Laurendeau, Jos. Bélanger et d'Auteuil Richard donnèrent 5 retraites à 146 hommes, en 1937, les

mêmes Pères prêchèrent à 7 groupes, réunissant 229 hommes; en 1938, les PP. Georges Desjardins et Lucien Lajoie donnèrent à l'oeuvre une plus grande ampleur: 9 retraites, 314 retraitants, hommes et jeunes gens. Si l'on envisage ces statistiques sous un autre aspect, on voit que toutes les classes de la société ont goûté aux avantages de la retraite fermée: 2 retraites d'ouvriers, 2 de jeunes gens, 3 d'hommes d'affaires, 1 de professionnels et une retraite générale.

Au Rhode-Island comme ailleurs, on s'est très tôt aperçu que, pour prolonger les heureux effets de la retraite fermée, on avait besoin d'une organisation, permettant aux retraitants de se réunir à date fixe pour revivre une journée dans une atmosphère toute surnaturelle. L'année dernière a donc vu naître une Association des anciens retraitants qui a pour honneur M. l'abbé Léon Giroux, curé de Notre-Dame des Victoires, à Woonsocket et pour président, M. Antonio Prince, maître de postes de la même ville.

Le fait que le R. P. Georges Desjardins, S.J., directeur spirituel des retraites fermées du Rhode-Island, habite Montréal et le fait que l'oeuvre elle-même n'a pas encore de demeure permanente rendent difficiles pour ne pas dire impossibles les réunions mensuelles. C'est donc deux ou trois fois l'année que les

Anciens retraitants se donnent rendez-vous dans l'une ou l'autre paroisse du diocèse de Providence. Le clergé franco-américain, qui a compris toute l'importance du mouvement, met généreusement église et salle paroissiales à la disposition des anciens; bien plus, il se charge de l'organisation matérielle. La réunion elle-même prend la forme de ce qu'on appelle aux Etats-Unis "common-breakfast", messe de communion avec chant et sermon, déjeuner intime, suivi d'une solide conférence par le directeur des retraites fermées ou par l'invité d'honneur. Les communions-déjeuners de l'année dernière ont eu lieu à Woonsocket, paroisse Ste-Famille, paroisse Notre-Dame des Victoires et à Central Falls, paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur. La première réunion de l'année 1938-1939 aura lieu, et c'est justice, dans la paroisse-mère de Woonsocket, dans cette église du Précieux-Sang, dont Mgr Dauray fut pendant 50 ans le curé et où son souvenir est encore pieusement gardé aujourd'hui par son neveu, le curé actuel, M. l'abbé Georges Bédard.

La réunion du 28 août

Elle était déjà une éloquente manifestation des bons effets de la Retraite fermée. Par un bel après-midi de dimanche, alors que tant de gens se rendent aux plages voisines ou que d'autres cherchent une récréation dans les spectacles sportifs, quelque 500 hommes et

(Suite à la page 2)

Une lettre de M. Alcide Ebray sur la Petite-Entente et les relations interbalkaniques

Les événements de Tchécoslovaquie emplissent, et c'est tout naturel, l'horizon.

Il ne faut pas cependant qu'ils fassent oublier des choses extrêmement intéressantes et qui peuvent, du reste, s'y rattacher.

Dans le *"Devoir"* de lundi, nous publierons une grande étude de notre correspondant européen, M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France, sur la Petite Entente et les relations des peuples balkaniques, à propos d'événements diplomatiques considérables, qui se sont récemment passés dans cette région.

Avec sa profonde connaissance de l'histoire diplomatique, M. Ebray expose la situation de chacun de ces pays et leurs relations actuelles et anciennes.

Ce sont des choses dont les dépêches ne parlent guère présentement, mais qu'il importe cependant de connaître.

Chronique

On seine

La lune était haute éclaira la mer et la grève. Des curieux regardèrent trois hommes cramponnés à un câble qui sort de l'eau; à une centaine de pieds au large, une barque avance lentement; des pêcheurs qui l'occupent, l'un rame, l'autre, penché à l'arrière, dévide.

Le bateau trace une demi-lune, et dans son sillage apparaissent les bouées de la seine; puis il atteint la plage et, rapides, les hommes qui en descendent s'agrippent à leur bout de câble et, de concert avec ceux de là-bas, halent, halent de toutes leurs forces, tout en se rapprochant peu à peu de l'autre groupe qui tire.

Nous sommes venus pour les crevettes, les crabes, les pites qui resteront dans le filet, quand les pêcheurs auront choisi les éperlans, "l'éplan", comme ils disent. Nous suivons passionnément l'avance de la ligne de petites bouées; et nous nous surprenons à souhaiter une pêche miraculeuse.

Des enfants dansent de joie autour de nous. Des crabs s'échangent. La grève n'est plus déserte, mais vivante et gaie.

La respiration des hommes se fait de plus en plus haletante; la seine approche; nous en voyons sortir les boules qui sont vides; nous avons peur de l'échec, puis, soudain, vient le milieu, tout grouillant d'argent; les corps luisants des éperlans.

L'une de nous a demandé: — Pourrions-nous prendre les crabes?

Un gamin a crié: — Il faut demander au maître de seine.

Mais le maître de seine tout de suite rétorque: — Il n'y a que l'éplan qui compte, prenez tout le reste...

Et prestement il lance les crabes dans notre panier, tout en choisissant sa pêche: les crabes dont nous avons d'abord un peu peur, les crabes qui dans leur offlement prennent dans leurs pinces la queue des pites...

Bientôt nous sommes aussi à deux mains, dans le fouillis de ventres argentés. Nous n'avons plus de sursoit, quand une pite s'agitte et frémit; seul nous réjouissons encore le vilain crapaud de mer et la raie, qu'on accuse d'être méchante.

Dans la lumière qu'une lampe de poche fournit pour aider le clair de lune, nous commençons à distinguer les minuscules crevettes grises, toutes couvertes de sable et que seul leur mouvement trahit.

Le panier se remplit; des gamins aident généreusement. Nous voudrions partager; mais, non, ils dédaignent le butin qui nous enchante. Nous avons beau leur dire que tout cela sera exquis à manger, ils n'en veulent point. C'est pour nous qu'ils continuent à choisir les pites, crabes, crevettes, tout ce qui n'est pas "l'éplan" assez gros pour le marché de New-York.

La seine se vide. Ils ont eu d'un coup cinquante livres d'éperlans.

C'est encourageant. Ils recommencent.

Sur la grève que nous désertions, quelques crabes, échappés à notre cupidité, essaient de regagner, de biais, la mer.

Les pauvres! Ils seront tout à l'heure repris.

Michelle Le NORMAND

Chandler, 9 septembre 1938

Bloc-notes

Les Sudètes

Combien de gens doivent au *Devoir*, aux abondantes citations de la presse européenne qu'il a faites à ce propos, d'avoir quelque idée des Allemands des Sudètes, de leur situation en Tchécoslovaquie, de la personnalité de leur chef, Conrad Henlein?

Depuis des mois, alors que les dépêches ne parlaient qu'incidemment des Sudètes, nous nous sommes appliqués à relever dans la presse européenne les textes qui pouvaient les faire le mieux connaître, prévoyant qu'un jour ou l'autre leur situation tiendrait la grande affiche de l'actualité.

Chaque semaine, à part son information quotidienne, le *Devoir* donne ainsi de copieuses et instructives citations de la presse européenne. On s'accorde à reconnaître que c'est là une source d'informa-

L'apostolat social et l'action catholique des Franciscains au Canada

Apostolat populaire, action syndicale, collaboration aux mouvements spécialisés, action familiale

Un homme très au courant de ces choses nous envoie d'intéressantes notes sur l'apostolat social et l'action catholique des Franciscains au Canada. Nous en donnons aujourd'hui la première partie, qui vise l'action sociale. Le reste suivra un peu plus tard.

Par souci de concision il faut l'envisager sous les deux aspects suivants:

L'apostolat social lui-même se limitera à l'apostolat populaire, l'action syndicale, la collaboration aux mouvements spécialisés, l'action familiale.

a) — L'apostolat populaire. Un douloureux effet de la crise a été l'apostasie de milliers de nos frères passés au communisme ou à différents sectes protestantes. C'est pour enrayer cet exode que le R. P. Archange, franciscain, donne, tous les lundis, à la salle paroissiale du Sacré-Cœur, depuis le 25 septembre 1934, ses conférences de défense religieuse. Cinq à six cents personnes suivent assidûment ces réunions, où elles sont invitées à exposer librement leurs difficultés. On a remarqué que le quartier s'est débarrassé d'un fort élément communiste qui l'infestait, et que la propagande protestante s'y fait moins intense.

Les activités du R. P. Archange se sont étendues à Hochelaga, Maisonneuve, Ste-Philomène de Rosemont, la Pointe-St-Charles, etc. Depuis le 12 janvier 1937 des conférences analogues ont été inaugurées au sous-sol de l'église du Sacré-Cœur par le R. P. Bergeron. Elles rassemblent un auditoire de 700 personnes.

Citons encore parmi les apôtres du relèvement religieux à Montréal, le R. P. Alexandre Dugré, S.J., à l'Immaculée-Conception, et le R. P. Champagne, à St-Pierre-Apôtre.

b) — L'action syndicale a été exercée surtout aux Trois-Rivières par le R. P. Cléophas Chalifoux, O.F.M.

Avis de décès

BELANGER — A Montréal, le 15 septembre 1938, à l'âge de 84 ans, est décédé Elzéar Belanger, ancien marchand, époux d'Emilie Hamel. Les funérailles auront lieu lundi, le 19 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 1253, rue Notre-Dame est, à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 heures, et de là à la cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAULT — A Deschambault, le 15 septembre 1938, est décédé à 85 ans J.-H. Delavoue Nault, époux de feu Malvina Marcotte. Funérailles le 19 courant à Deschambault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

LAMOTHE — Les enfants de Madame Cyrille Lamothe remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

NECROLOGIE

BARABE — A Montréal, le 14, à 84 ans, Mme Alvina Charland, épouse de feu David Barabé.

BELANGER — A Montréal, le 15, à 84 ans, Elzéar Belanger, ancien marchand, époux d'Emilie Hamel.

BOUCHER — A Montréal, le 14, à 67 ans, Mme Napoléon Boucher.

BOURDEAU — A Montréal, le 13, à 11 ans, Maurice Bourdeau, enfant de Gabriel Le Rochelleau.

BOUTILLIER — A Montréal, le 15, à 29 ans, Mlle Simonne Boutillier, fille de feu M. et Mme Henri Boutillier.

CADIEUX — A Montréal, le 14, à l'hospice St-Henri, M. Almé Cadieux, époux d'Anne Quintal.

CHAREST — A Montréal, le 14, à 73 ans, Mme Camille Charest, née Marie Duneault.

DE CHANTAL — A Montréal, le 14, à 40 ans, Edgar DeChantal, époux de Cécile Proulx.

DES RUISSEAUX — A Montréal, le 15, à 51 ans, Rose Desrochers, épouse d'Alfred Des Ruisseaux.

DOYON — A Montréal, le 14, à 44 ans, Aida Desrochers, épouse d'Antonio Doyon.

DUBOIS — A Montréal, le 14, à 59 ans, M. Domine Dubois, née Marie-Louise Cadieux.

FREE — Le 14, Richard, époux de feu Elizabeth Gorman.

GUBERN — A Laprairie, le 14, à 81 ans, Marie Cardinal, épouse de Moïse Gubern.

HENEAULT — A Montréal, le 14, à 79 ans, Mme veuve Wilfrid Heneault, née Edilbert Lemay dit Delorme.

LESAGE — A Montréal, le 15, à 81 ans, Mme J.-E. Lesage, autrfois de Louiseville, née Maria Lambert.

LAUZON — A Montréal, le 15, à 81 ans, Joseph Lauzon, époux de feu Josephine Desjardins.

LESTOURNEAU — A l'hôpital Général, Verdun, le 15, à 66 ans, J.-Alonso Lestourneau, ancien quincaillier, époux de feu Emelie Gagné.

MATTE — A l'hospice Drapau, de Ste-Thérèse, Delphine Palement, veuve de Charles Matte.

NAULT — A Deschambault, le 15, à 85 ans, J.-H. Delavoue Nault.

QUIMET — A Ste-Rose, le 14, à 76 ans, M. Roch Quimet, époux de Marie-Louise Lecarré.

PEPIN — A Montréal, le 16, Ludger Pepin, voyageur, époux de Vivienne Cordeau.

Tél. Wellington 1145

Sigle Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNERAIRES ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT.

GEO. VANDELAC

Fondée en 1890

Limitée

Directeurs de funérailles

SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

120 rue Rachel Est, Montréal

Tél. BELAIR 1717

tant-aumônier général des Scouts catholiques du Canada, aumônier régional des Guides catholiques des Trois-Rivières. Le R. P. Bernardin-M. Verville, docteur en sociologie à l'Institut catholique de Paris, est aumônier régional des Scouts catholiques des Trois-Rivières. Le R. P. Ludolphe Ayotte était directeur général du chant au grand jamboree de l'île Sainte-Hélène durant l'été 1937. Trois autres Pères sont aumôniers de troupe aux Trois-Rivières. Le R. P. Adrien-Marie Malo donne des conférences mensuelles aux aumôniers de Scouts et de Guides catholiques de Montréal et est en même temps aumônier de la troupe modèle des Scouts du Canada.

Le R. P. Alcantara Dion a été envoyé cette année en délégation en Europe pour étudier sur place le scoutisme catholique. Le chanoine Cornet, le fondateur, du scoutisme catholique en France disait aux RR. PP. Ferdinand et Alcantara, dans une audience qu'il leur accordait à sa résidence à Paris, le 13 juillet 1931:

Quand je décidai de baptiser le scoutisme anglais, je m'en fus à Assise. C'est à l'ombre du Sacro Convento, sous le regard du doux François, que je conçus mon programme d'action.

Le Jœcisme trouve un apôtre zélé dans la personne du R. P. Ildefonso Riopel, G.F.M. Il a fondé et dirigé pendant deux ans les sections paroissiales de Saint-Tréneux, à Montréal. Il a fondé en 1937 et dirige actuellement les sections de Sainte-Cunégonde. Il aide l'aumônier général à la Centrale jœciste et s'occupe sous ses ordres de la Fédération de l'Ouest de Montréal, qui comprend onze sections paroissiales.

Le Jœcisme intéresse également les Franciscains du Canada. Les RR. PP. Hugues et Gustave dirigent deux sections au Collège Commercial d'Ottawa, et le R. P. Guillaume Lavallée une section au séminaire franciscain des Trois-Rivières.

d) — L'action familiale est une vaste campagne entreprise en faveur de la restauration de la famille. La Famille est son organe officiel. Un quart d'heure familial chaque semaine à la radio a été inauguré en janvier 1938, à trois postes à la fois, qui doit résoudre simplement les questions posées, faciliter la transformation des réunions familiales en équipes d'étude, amener jeunes gens et jeunes filles ainsi qu'époux et épouses à prendre plus au sérieux leurs devoirs d'état et à envisager la vie du point de vue surnaturel.

Il est à remarquer que La Famille met en son programme d'action familiale l'adoration nocturne au foyer. Quand le père et la mère doivent s'agenouiller ensemble devant le Sacré-Cœur ou le Crucifix et réfléchir sur leurs responsabilités personnelles, ils comprennent mieux leur rôle dans la société et ils se forment petit à petit un cœur de père capable d'élever à Dieu par la parole et par l'exemple les enfants qui leur sont confiés.

Cette action familiale par la presse, la radio, la piété, est un achèvement sûr vers l'Association si méritante du Mariage Chrétien.

Nos éphémérides

17 septembre 1764

L'origine de nos tribunaux civils

Nos tribunaux civils tels qu'actuellement constitués remontent au temps de la cession du Canada. C'est le 17 septembre 1764 que le gouverneur Murray émit une ordonnance établissant des cours de judicature. D'abord la cour du banc du roi qui tenait deux termes chaque année et qui était présidée par le juge en chef. Une session devait se tenir chaque année à Montréal et aux Trois-Rivières pour juger les personnes emprisonnées en cas de délits. Les causes civiles et criminelles devaient être jugées selon les lois d'Angleterre et conformément aux ordonnances de la province. Une cour inférieure était créée où les causes de moindre importance pouvaient être soumise. Les avocats canadiens pouvaient y exercer leurs charges et les lois et les coutumes françaises y étaient appliquées entre les natifs de la province si les causes dataient d'avant le 1er octobre 1764. Enfin, l'ordonnance instituait des juges de paix qui pouvaient siéger dans des causes mineures. Trois juges de paix avaient les pouvoirs d'un juge et pouvaient siéger trimestriellement. La structure des tribunaux est restée à peu près la même aujourd'hui avec la cour supérieure ou la cour du banc du roi, la cour du magistrat qui prend en considération des causes de moindre importance et enfin les juges de paix, dont la fonction aujourd'hui consiste presque uniquement à administrer le serment.

18 septembre 1841

La première session sous l'Union

Une fois l'Union des deux Canadas réalisée, le Conseil spécial, qui avait été nommé à la suite des troubles de '37, fut dissous et le parlement entra en session, le 14 juin 1841. Le gouvernement au pouvoir était dirigé par William-Henry Draper, aide de camp du gouverneur, et Charles-Richard Ogden, député des Trois-Rivières. L'Assemblée élut Augustin Cuvillier président de la Chambre. Les députés prirent en considération une foule de projets de lois et adopta une législation imposante. Le conseil législatif refusa d'approuver dix-huit lois votées par la Chambre. La législature n'avait pas été complétée lorsque le gouverneur, lord Sydenham, tomba gravement malade, des suites d'une chute de cheval. La session fut immédiatement prorogée par le major-général Clitherow, nommé adjoint du gouverneur. C'est dans la consternation que la première session sous l'Union s'ajourna, le 18 septembre 1841. Lord Sydenham mourut le lendemain.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Les retraites fermées au Rhode-Island

(Suite de la 1ère page)

jeunes gens se trouvaient réunis au Mont Saint-Charles. Ils venaient de tous les coins du Rhode-Island, quelques-uns du Massachusetts, du New-Hampshire, etc. Après un mot de bienvenue, prononcé par le président des Anciens, M. Antonio Prince, qui avait promis d'être le plus bref des orateurs et qui sut tenir parole, un retraitant de la première heure, M. Rodolphe Desaulniers, fut invité à parler. La retraite fermée, moyen de sanctification personnelle, non pas exclusif, mais souverainement efficace, tel fut le thème de M. Desaulniers. Puis parlant d'abondance et d'un sujet qui lui est cher, M. Desaulniers exhorta ses auditeurs à la communion fréquente, bien plus, et il insista sur ce point, à la communion quotidienne. Pour faire connaître davantage la suite des Exorcices et leur esprit véritable, on s'était adressé à M. Charles Robitaille, instituteur de Manchester. Homme très cultivé, catholique convaincu, disciple, depuis de longues années, des Exercices Spirituels qu'il connaît comme un fils de saint Ignace, M. Robitaille n'a déçu personne; on l'a écouté avec plaisir et avec profit.

M. Arthur Laramée, avocat, président des Anciens Retraitants de Montréal, était l'invité d'honneur. Comme la bonne réputation dont il jouit justement ici l'avait quelque peu précédé à Woonsocket et qu'elle était parvenue jusqu'aux oreilles du président de la réunion, M. Laramée dut courber la tête, et non pas précisément faire des actes d'humilité, mais rendre intérieurement grâce à Dieu avant de parler. Inutile de dire que l'auditoire lui était déjà gagné quand il se leva. Pour garder cette sympathie et pour l'augmenter, pour faire du bien à ses auditeurs, il a suffi à M. Laramée de laisser parler son cœur d'apôtre et sa grande expérience. Conversation vivante, nourrie de faits réels, où, malgré des obstacles apparemment insurmontables, on assiste au merveilleux triomphe de la grâce dans la retraite fermée. M. Laramée termina par la lecture d'un travail très solide sur un sujet plus opportun que jamais aujourd'hui: "Les Retraites fermées et l'Action Catholique".

M. Eugène Jalbert, avocat de Woonsocket, et qui appartient à la race des grands orateurs, tira les conclusions de la journée. Au nom de tous, il fait monter des actions de grâce à Dieu, Roi et Maître de tous, et aujourd'hui, chacun le sent, Roi et Maître des cœurs. Il a des paroles reconnaissantes pour les Jésuites de Montréal, pour les Frères du Sacré-Cœur du Mont S. Charles qui rendent possible au Rhode-Island le beau mouvement des Retraites fermées. Quand il remercie l'invité d'honneur, on voit qu'il cherche à refouler son émotion comme tout à l'heure il a refoulé ses larmes.

L'assemblée est finie. On se rend à la chapelle où M. l'abbé Stephen Grenier, curé de la paroisse Sainte-Famille, officie à la bénédiction du Sacré-Sacrement, assisté comme d'habitude de M. l'abbé Arsène Corbeil, vicaire au Précieux-Sang, et du P. Léon Pouliot.

Belle, triviale fête du cœur que cette réunion du 28 août. Nous ajoutons en terminant que l'évêque de Providence, Mgr Keough, voit d'un bon œil, qu'il bénit le mouvement des retraites fermées chez les Franco-Américains de son diocèse. Le clergé est également très attaché à cette œuvre dont il voit les bienfaits. Malgré le surcroît de travail qu'apporte toujours le dimanche dans le ministère paroissial, plusieurs prêtres ont tenu à encourager de leur présence la réunion du 28 août: M. l'abbé Léon Giroux, curé de Notre-Dame-des-Victoires et aumônier de l'Association des Anciens Retraitants, M. l'abbé Stephen Grenier, curé de la paroisse Sainte-Famille, M. l'abbé Arsène Corbeil.

Catholicisme social et organisation internationale du travail

(Par Albert Le Roy)

Attaché au Bureau International du Travail

LES ORIGINES — LES PRINCIPES

— LA STRUCTURE — LES RESULTATS — LA COLLABORATION DES CATHOLIQUES

Ce petit volume pourrait s'appeler: "Ce que tout catholique doit savoir de l'organisation internationale du travail". Le R. P. Le Roy, en quatre chapitres successifs, y indique les origines, les principes, la structure et les méthodes de cette organisation. En parlant des principes, il montre à quel point la Charte Internationale du Travail, contenue dans le Traité de Versailles, s'inspire de la doctrine sociale catholique, très spécialement de "l'Encyclique Rerum Novarum". Enfin, un cinquième chapitre explique de quelle manière les catholiques peuvent collaborer, soit avec la Conférence, soit avec le Bureau International du Travail; depuis 1926, à la demande d'Albert Thomas, un prêtre catholique est d'ailleurs attaché au B. I. T.

Au comptoir ou par la poste. 30c. Service de librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

VOYAGES INDIVIDUELS

— En —

EUROPE

Avec tous les services des tournées sous escorte

DEPARTS HEBDOMADAIRES DE MONTREAL ET QUEBEC

Y compris: traversées classe tourist, aller et retour, hébergement et pension; rencontre, transferts, visites, taxes, etc.

Passeports océaniques d'après le tarif de la saison de non-affluence; prix proportionnés en classes cabine et troisième.

No 1. — A Paris direct (23 jours) \$272.

No 2. — Londres et Paris (30 jours) \$307.

No 3. — Londres, Bruxelles, Paris (30 jours) \$319.

No 12. — Prolongation de 7 jours à Paris \$17.50

EXPOSITION DE GLASGOW

No 4. — Glasgow-Edimbourg, Londres et Paris (37 jours) \$356.

No 5. — Glasgow-Edimbourg, Londres, Bruxelles, Paris (37 jours) \$307.

TOURNÉES CONTINENTALES VARIEES

(A greffer aux itinéraires ci-dessus)

No 6. — Hollande, Allemagne, Alsace, en prolongation des Nos 3 et 5 (7 jours) \$75.

No 7. — Suisse, Italie, dont 5 jours à Rome (15 jours) \$130.

No 8. — France du Sud, Italie, 5 jours à Rome, Suisse (22 jours) \$210.

No 9. — Autriche, Bavière, Suisse greffé au No 8 (29 jours) \$290.

No 10. — Tchécoslovaquie, Allemagne, Suisse, greffé au No 9 (36 jours) \$375.

No 11. — Normandie-Bretagne en autocar (7 jours) \$50.

PROGRAMME COMPLET ET TOUTS RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

LE DEVOIR-VOYAGES

Représentants dans toutes les grandes villes.

430, Notre-Dame est - Tél. BELAIR 3361 - MONTREAL

Corbeil, vicaire au Précieux-Sang, de Woonsocket, M. l'abbé Henri Vincent, curé de West Warwick, R.I., M. l'abbé Ovide Plasse, curé de Mapleville, R.I.

Devant la forte organisation des paroisses franco-américaines, le Canadien français du Québec éprouve un sentiment de fierté. Eglises superbes et richement décorées, écoles paroissiales, institutions de charité, qu'est-ce que tout cela sinon le résultat d'innombrables sacrifices généreusement consentis par ses frères d'hier et d'aujourd'hui pour le maintien de la foi? Les Retraites fermées du Rhode-Island n'ont d'autre but que de donner à ce solide édifice son digne couronnement: une élite vivante plus intensément catholique. Dieu qui déjà a béni l'œuvre continuera de le faire, nous n'en doutons pas. Et cette très belle page d'histoire religieuse, commencée par les nôtres là-bas, se continue et se continuera.

Léon POULIOT, S.J.

"L'antisémitisme est inadmissible"

"Nous sommes spirituellement des sémites", dit Pie XI, aux dirigeants de la Radio catholique belge qui lui avaient offert un missel

Paris, 17 (PC-Havas) — "L'antisémitisme est inadmissible. Nous sommes spirituellement des sémites", telle est la déclaration officielle de Pie XI à des pèlerins belges, reproduite en première page par la Croix, organe officiel de l'Eglise de France.

Le récit de l'audience est particulièrement émouvant. Les dirigeants de la Radio catholique belge offrent au Saint-Père un missel. En le remerciant du cadeau, Pie XI feuillette le livre "où l'on trouve, dit-il, de grandes lumières sur les événements actuels" et s'arrête sur la prière dite au moment le plus solennel de la messe, après la consécration, lorsque la divine victime est offerte effectivement. "Texte grandiose", s'écrie Pie XI. Remarque qu'Abraham est appelé notre patriarche, notre ancêtre. L'antisémitisme n'est pas compatible avec la pensée et la réalité sublimes qui sont exprimées dans ce texte. C'est le mouvement auquel nous, chrétiens, ne pouvons avoir aucune part. Par le Christ et dans le Christ, nous sommes de la descendance spirituelle d'Abraham.

"Nous reconnaissons à quiconque le droit de se défendre, prendre un moyen de se protéger contre tout ce qui menace ses intérêts légitimes. Mais l'antisémitisme est inadmissible. Nous sommes spirituellement des sémites."

Catholicisme social et organisation internationale du travail

(Par Albert Le Roy)

Attaché au Bureau International du Travail

LES ORIGINES — LES PRINCIPES

— LA STRUCTURE — LES RESULTATS — LA COLLABORATION DES CATHOLIQUES

Ce petit volume pourrait s'appeler: "Ce que tout catholique doit savoir de l'organisation internationale du travail". Le R. P. Le Roy, en quatre chapitres successifs, y indique les origines, les principes, la structure et les méthodes de cette organisation. En parlant des principes, il montre à quel point la Charte Internationale du Travail, contenue dans le Traité de Versailles, s'inspire de la doctrine sociale catholique, très spécialement de "l'Encyclique Rerum Novarum". Enfin, un cinquième chapitre explique de quelle manière les catholiques peuvent collaborer, soit avec la Conférence, soit avec le Bureau International du Travail; depuis 1926, à la demande d'Albert Thomas, un prêtre catholique est d'ailleurs attaché au B. I. T.

Au comptoir ou par la poste. 30c. Service de librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

VOYAGES INDIVIDUELS

— En —

EUROPE

Avec tous les services des tournées sous escorte

DEPARTS HEBDOMADAIRES DE MONTREAL ET QUEBEC

Y compris: traversées classe tourist, aller et retour, hébergement et pension; rencontre, transferts, visites, taxes, etc.

Passeports océaniques d'après le tarif de la saison de non-affluence; prix proportionnés en classes cabine et troisième.

No 1. — A Paris direct (23 jours) \$272.

No 2. — Londres et Paris (30 jours) \$307.

No 3. — Londres, Bruxelles, Paris (30 jours) \$319.

No 12. — Prolongation de 7 jours à Paris \$17.50

EXPOSITION DE GLASGOW

No 4. — Glasgow-Edimbourg, Londres et Paris (37 jours) \$356.

No 5. — Glasgow-Edimbourg, Londres, Bruxelles, Paris (37 jours) \$307.

TOURNÉES CONTINENTALES VARIEES

(A greffer aux itinéraires ci-dessus)

No 6. — Hollande, Allemagne, Alsace, en prolongation des Nos 3 et 5 (7 jours) \$75.

No 7. — Suisse, Italie, dont 5 jours à Rome (15 jours) \$130.

No 8. — France du Sud, Italie, 5 jours à Rome, Suisse (22 jours) \$210.

No 9. — Autriche, Bavière, Suisse greffé au No 8 (29 jours) \$290.

No 10. — Tchécoslovaquie, Allemagne, Suisse, greffé au No 9 (36 jours) \$375.

No 11. — Normandie-Bretagne en autocar (7 jours) \$50.

PROGRAMME COMPLET ET TOUTS RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

LE DEVOIR-VOYAGES

Représentants dans toutes les grandes villes.

430, Notre-Dame est - Tél. BELAIR 3361 - MONTREAL

Les lauréats du Concours provincial

L'abbé Félix-Antoine Savard, Léo-Paul Desrosiers et Damase Potvin, pour leurs livres: "Ménard, maître d'œuvre", "Les engagés du Grand Portage", "Peter McLeod" et "Puyjalon"

Québec, 17 (D.N.C.) — De source sûre, nous apprenons que le jury des concours littéraires et scientifiques de la province vient de couronner trois de nos plus distingués écrivains: M. l'abbé Félix-Antoine Savard, auteur de Ménard, maître d'œuvre; M. Léo-Paul Desrosiers, auteur des Engagés du Grand Portage, et M. Damase Potvin, qui a présenté au concours deux biographies romancées: Peter McLeod et Puyjalon.

M. l'abbé Savard et M. Desrosiers obtiennent le premier prix provincial "ex aequo", et recevront chacun \$600. M. Damase Potvin recevra un prix de \$200 pour ses biographies romancées.

Les résultats complets du concours, qui comprend une section scientifique et une section anglaise en plus de la section des ouvrages d'imagination en prose, ne seront connus que lundi.

Les ouvrages couronnés par le jury avaient déjà rencontré, lors de leur parution, la plus bienveillante des critiques, non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger.

Les Ballets de Mordkin au Majesty's en octobre

La première troupe de danse à nous rendre visite cette saison sera celle du célèbre chorégraphe Mikhaïl Mordkin, l'ancien partenaire d'Anna Pavlova. Ses deux précédentes visites à Montréal ont laissé à tous un excellent souvenir, aussi devrait-il y avoir grande affluence aux trois récitals qu'elle donnera au théâtre His Majesty's, les 18 et 19 octobre.

CALENDRIER

Demain: DIMANCHE, 18 septembre 1938

XV Ponté. Sol des Sept Douleurs

Lever du soleil, 5 h. 35.

Coucher du soleil, 6 h. 41.

Coucher de la lune, 2 h. 32.

Coucher de la lune, 1 h. 44.

Premier quart, le 1er, à 9 h. 28 m. du soir.

Pleine lune, le 9, à 3 h. 8 m. du soir.

Dernier quart, le 16, à 10 h. 12 m. du soir.

Nouvelle lune, le 23, à 3 h. 34 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE

AUJOURD'HUI

NUAGEUX ET FRAIS

PLUIE CE SOIR

"Plus que jamais, l'union, l'union!"
proclame le cardinal Verdier

Le cardinal Gerlier transmet à ses diocésains une triple consigne: le calme, la confiance, la prière

Paris, 17 (P.C.-Havas) — "Plus que jamais l'union, l'union!" proclame le cardinal Verdier dans un message que l'Eglise de France lance pour la paix du monde.

En descendant de la colline de Montmartre où plusieurs milliers de fidèles venaient de demander à Dieu d'écarter la guerre de l'Europe, le cardinal-archevêque de Paris, fit la déclaration suivante: "Dans ces journées révélatrices, le peuple français montra une fois de plus ce qu'il est. A toutes les heures de la journée et de la nuit, nos officiers, nos soldats, nos réservistes et nos permissionnaires furent priés de gagner sans retard leur poste de combat ou de défense. Simplement, ils quittèrent leur travail et leur foyer, sans bruit, sans réclamation, sans forfanterie, sans trahison."

Leur état d'âme, leurs mots le traduisent: le devoir, la France. Je les ai entendus, ces deux grands mots sur les lèvres d'un jeune réserviste, fils unique, et qui quittait sa mère, presque mourante. A Paris, dans la campagne, à la frontière — j'étais hier encore dans notre chère Lorraine — c'était calme, digne, impressionnant, le spectacle avait une grandeur émouvante. Oui, le peuple français est un grand peuple, digne de l'estime et de la confiance de l'univers."

"Que sera demain? Ce sera ce que nous le ferons. Les grands problèmes qui sont en cause ne sont pas résolus. Il faut que la France, sans laquelle rien de définitif ne se fait, soit plus que jamais à la hauteur de sa mission. Pour cela encore une fois, l'union! l'union! Les forces nationales, matérielles et morales sont immenses. Désunies, elles deviennent stériles; mais groupées, vivifiées par l'idéal chrétien et français, mises au service de causes nobles et justes, elles sont capables de tous les miracles. Quand la maison paternelle est en danger, tous les fils oubliant leurs querelles ou projets divers, n'ont plus qu'un souci: la sauver, la sauver."

"C'est l'heure de promettre à la

France, au monde, à Dieu, qui aime les Français, que, ensemble, la main dans la main, nous unirons tous nos efforts pour rendre la Patrie plus juste, plus forte, plus chrétienne, vraiment digne de son éternelle mission. Que Dieu nous donne la paix!"

Le cardinal Gerlier

De son côté, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, primat de Gaules, brisa le silence du séminaire, où, depuis trois semaines, il préside aux retraites de ses prêtres pour transmettre à ses diocésains une triple consigne: le calme, la confiance, la prière.

"Quand on songe, ajoute le prélat, qui fut décoré et blessé comme sergent pendant la guerre de 1914-18, à ce que serait la guerre aujourd'hui, plus atroce du fait même des progrès de la science devenus des moyens de destruction et de l'exaspération des haines fratricides que provoquerait la lutte sans merci, entre deux conceptions dans le monde, on ne peut que frémir. Une fois de plus, le salut apparaît dans la charité, dans la restauration du sens de fraternité humaine, de la fraternité chrétienne. Le salut est toujours dans ce Christ contre lequel se dressent ceux qui constituent aujourd'hui le plus grand péril pour la paix."

"Je me souviens de Lourdes, où j'ai vu côte à côte 120,000 anciens combattants dans les rangs desquels deux fronts d'autrefois étaient confondus, de Budapest, où pendant le Congrès eucharistique, j'ai dit la messe émouvante pour la paix devant les délégations innombrables de l'armée et des anciens combattants de la grande guerre. J'ai vu la puissance du sentiment chrétien pour rapprocher les hommes. Dans l'heure historique que nous vivons, l'heure de la prière. C'est pour la paix que moi-même célébrerai demain la Sainte-Messe à Fourvière. Que Dieu sauve le monde et protège la France!"

Les moyens diplomatiques
seraient impuissants

C'est l'opinion d'un journal allemand qui dit que la persécution des Sudètes a duré trop longtemps

Berlin, 17 (S.P.C.-Havas) — Le *Frankfurter Zeitung* affirme que la "persécution" des Allemands des Sudètes s'est prolongée tellement qu'elle a détruit l'espoir de régler par des moyens diplomatiques la question de la minorité allemande de la Tchécoslovaquie. Les dangers, déclare-t-il, qui ont surgi en Tchécoslovaquie sont trop aigus pour qu'il soit possible de les maîtriser au moyen de la simple diplomatie. On ne peut pas laisser sans protection ceux qui souffrent de cette situation. Ce serait chose tragique que la pensée de l'entretien qui a eu lieu à Berchtesgaden hier porte à croire que tout reprendra la voie normale de la diplomatie. Ceux qui se livrent aux conjectures en ce qui concerne aux intentions de Berchtesgaden ne devraient pas oublier ce qu'Hitler a dit à Nuremberg au sujet de la protection et de l'aide que recevront les Allemands des Sudètes.Le *National Zeitung* d'Essen invite ses lecteurs à compter que le Reichsführer prendra une décision juste. Le voyage de M. Chamberlain, déclare-t-il, n'aboutira au succès que si le problème des Sudètes est résolu rapidement.Noyé dans la carrière
Labrecque

Marcel Jodoin, 13 ans, dont les parents habitent au numéro 5433, de la première avenue à Rosemont, s'est noyé hier soir dans la carrière Labrecque, située près du numéro 5181 rue Iberville. Le jeune garçon longeait la carrière en bicyclette quand une pierre lui en fit perdre le contrôle et il tomba dans quarante pieds d'eau. Des témoins virent l'enfant s'enfoncer dans l'eau profonde et donnèrent l'alerte, mais malgré les efforts de la police qui accourut, l'on ne put porter secours au garçon et tard dans la nuit on n'avait pas encore repêché son cadavre.

Les Etats-Unis
et la France

Paris, 17 (S.P.C.) — Le président du conseil Daladier, le ministre des affaires étrangères Bonnet et le vice-président du conseil Chautemps ont par la crise surprenante à M. Sumner Welles, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, et à l'ambassadeur d'une république américaine, M. Bullitt.

A la Faculté des sciences

Le secrétaire de la faculté des sciences, le Dr Georges Baril, annonce qu'au cours de la dernière séance, le conseil de cette faculté a nommé M. Lionel Lemay professeur agrégé de chimie générale, M. André Victor Wendling, professeur agrégé de physique générale. En outre, le conseil a nommé M. Roger Gauthier chargé de cours de botanique.

Le cabinet anglais
siège

L'annexion à l'Allemagne des régions allemandes de la Tchécoslovaquie

Londres, 17 (A.P.) — Le cabinet anglais s'est réuni pour apprendre du premier ministre Chamberlain les propositions que le chancelier Hitler lui a faites à Berchtesgaden. Les ministres prendront aussi connaissance des vues du vicomte Runciman, chargé d'une mission officielle de médiation à Prague, ce qui leur permettra de comparer les attitudes officielles des deux partis en présence. On répète sans que la rumeur ait pu être confirmée officiellement que les propositions du chancelier Hitler comportent l'annexion des régions allemandes de la Tchécoslovaquie. Il n'y a rien qui permette de voir quelle sera la décision du cabinet britannique.

Le premier ministre a consenti à recevoir une délégation du Conseil national du travail qui représente à la fois le parti travailliste et les trade-unions.

Le roi George VI a décidé de demeurer au palais de Buckingham ou au palais de Windsor aussi longtemps que durera la crise.

Ordre aux médecins
juifs d'Allemagne

Berlin, 17 (A.P.) — Nombre de médecins Juifs ont reçu ordre de se rapporter à la compagnie militaire à laquelle ils appartiennent, en cas de guerre.

Environ 6 à 7,000 médecins Juifs d'Allemagne ont été avertis par décret du 2 août de cesser la pratique de leur médecine après le 30 septembre. Il y eut quelques rares exceptions. Le 29 décembre 1937, 3,000 médecins Juifs avaient reçu ordre de ne plus faire partie du personnel médical des hôpitaux.

La "Laurentienne"

Québec, 17 (D.N.C.) — Par un vote de 85 à 4, la nouvelle compagnie d'assurance *Laurentienne* a décidé de transférer à Lévis son siège social. Depuis sa fondation, elle avait son siège social à Québec.

M. Henri Ghéon revient

Québec, 17 (D.N.C.) — Henri Ghéon, le grand dramaturge français, s'embarque aujourd'hui à Québec, après un séjour de trois mois au Canada. Recontré hier soir, il a déclaré qu'il se proposait d'écrire des pièces et des mystères pour les Canadiens, et qu'il reviendrait en notre pays dans un avenir rapproché. Il a aussi déclaré qu'il avait trouvé notre peuple plus français et plus chrétien qu'il se l'était figuré avant de prendre contact avec lui.

Le "quo warranto" contre
le maire Ferland

M. le juge Décarie a accordé hier l'émission d'un bref de quo warranto contre M. le maire Ferland, de Verdun, à la requête de M. Osiat Thibault. Ce bref sera ultérieurement entendu au mérite et les tribunaux se prononceront sur les accusations portées contre le maire de Verdun pour le révoquant Thibault.

LA CRISE TCHECOSLOVAQUE
La France soutiendrait plus vigoureusement
la Tchécoslovaquie

Un avion tenu à la disposition de Daladier pour se rendre à Londres

Le gouvernement de Prague semble bien déterminé à sauvegarder coûte que coûte l'intégrité de son territoire

APPEL AUX SUDETES

Paris, 17 (A.P.) — On signale aujourd'hui dans les milieux politiques français une tendance à soutenir plus vigoureusement la Tchécoslovaquie. La résolution du gouvernement français de soutenir son allié de l'Europe centrale aurait été affirmée par un échange de vues entre le premier ministre Daladier, le président de la Chambre des Députés, M. Edouard Herriot, et le président du Sénat, M. Jules Jeanneney. Plusieurs membres du cabinet qui auraient incliné pendant quelque temps vers "la paix à tout prix" auraient été convertis à une attitude plus ferme.

Et c'est en se plaçant à ce point de vue que le premier ministre Daladier et le ministre des affaires étrangères Bonnet aborderaient la question tchécoslovaque lorsqu'ils discuteraient à Londres de l'entrevue de Berchtesgaden entre le premier ministre Chamberlain et le chancelier Hitler. Les chefs d'Etat français n'avaient pas encore reçu hier, sur la fin de la soirée, l'invitation prévue de se rendre à Londres, mais on tient un avion à la disposition de M. Daladier qui pourra se rendre à Londres sans perdre une minute, le cas échéant.

La violence de la campagne menée par la presse allemande contre la Tchécoslovaquie aurait convaincu les dirigeants français qu'il sera probablement impossible de régler pacifiquement le conflit germano-tchécoslovaque à moins de se rendre à toutes les demandes de l'Allemagne. En attendant, la France poursuit ses préparatifs. M. Daladier a travaillé hier jusqu'à minuit avec ses conseillers civils et militaires. On aurait pratiquement terminé la construction de refuges souterrains dans les édifices publics et on a fourni le Louvre et les autres grands musées de sacs de sable. On songe aussi à prendre des mesures de protection pour protéger les grandes cathédrales françaises.

Ordre de Prague de se tenir prêts

Prague, 17 (A.P.) — La police et les troupes tchécoslovaques ont reçu aujourd'hui instruction de Prague de se tenir prêts à réprimer tous les désordres qui pourraient se produire dans les régions allemandes à la suite de la dissolution du parti sudète. La nouvelle que le gouvernement a décrété la dissolution du parti de Conrad Henlein et les troupes d'assaut qu'il a organisées a été irradiée hier, mais on croit que les Allemands de Tchécoslovaquie ont mis quelque temps à se rendre compte de la vraie signification du décret et que c'est aujourd'hui que

L'agrandissement du
marché Bonsecours

Le conseil municipal vote un règlement d'emprunt de \$650,000 — Le marché de l'est

Le conseil municipal a voté hier un règlement d'emprunt de \$650,000 pour l'agrandissement du marché Bonsecours. Après un débat et plusieurs votes dont on trouve le récit dans une autre page, M. Côté obtint de reconstruire le vote initial qui donnait 18 voix pour le projet et 16 contre. — Il faut en effet 19 voix pour l'adoption d'un règlement. — On prit le vote sur les trois lectures du règlement, et le maire vota chaque fois pour le projet.

En même temps, le maire a annoncé que dès la prochaine séance, le comité exécutif apportera un projet pour commencer les travaux de construction du nouveau marché de l'est. Il s'agit d'aménager les abris, faire les égouts, paves et trottoirs. On dépensera d'abord \$100,000.

On vota pour le marché Bonsecours: MM. Raynault, Hogan, Schuler, Bray, Dupré, Taillefer, Goyette, Filion, Brien, L'Archevêque, Lacombe, Moreau, Côté, Quinn, Jeannotte, Jalbert, Bonnier, Barrière, Healy.

On vota contre: MM. Trépanier, Monette, Weldon, Lesage, Riel, Dupuis, Seigler, Caron, Dubreuil, Savignac, Bélanger, Layton, McKenna, Rochon, Jarry, Taillon.

Mussolini parlera à Trieste
demain

Rome, 17 (A.P.) — Mussolini doit prononcer un grand discours à Trieste demain, où il parlera sans doute de la question tchécoslovaque.

Vers Hankéou

Changhaï, 17 (A.P.) — Les troupes japonaises ont gagné passablement de terrain aujourd'hui dans leur marche sur Hankéou. Une des colonnes est à moins de 60 milles du chemin de fer de Peiping-Hankéou. Elle se propose de suivre la voie ferrée pour atteindre la capitale provisoire chinoise.

se produiront les réactions. Les autorités tchèques craignent des désordres surtout à Reichenberg, où la grève générale a été déclarée, à Komotau, à Wardsdorf, à Aussig, à Eger, à Asch et aux autres endroits où la loi martiale a été proclamée.

Le ministre des affaires étrangères du cabinet Hodza, M. Rodolphe Bechyne, a déclaré que la Tchécoslovaquie ne permettra pas le démembrement de son territoire, qu'elle ne consentira pas à un plébiscite qui déciderait du sort de la minorité allemande. Un plébiscite ne serait qu'un raccourci vers la guerre, dit-il, et aucun gouvernement ne pourrait se maintenir à Prague s'il consentait à un plébiscite.

Il y a lieu de croire que les Allemands des Sudètes eux-mêmes ne sont pas unanimes. Les membres du conseil municipal de Brunn ont refusé le droit de siéger à six conseillers sudètes, même après qu'ils eurent déclaré qu'ils n'adhésaient pas avec le parti de Conrad Henlein. Les comités allemands d'Asch et de Carlsbad ont déclaré qu'ils n'acceptaient pas la proclamation d'Anschluss de Henlein.

Les citoyens de la province de Bohême ont remis à la police des milliers de pistolets, de fusils pour obéir à un ordre des autorités provinciales, qui ont donné hier 24 heures de délai aux habitants de 63 districts politiques pour remettre les armes et les munitions en leur possession. Nombreux sont les Sudètes qui vivent dans les districts visés par l'ordre du gouvernement de la province de Bohême.

La radio sudète confisquée

La police a saisi tous les documents qui se trouvaient aux quartiers généraux du parti sudète à Eger et les policiers montent la garde dans l'immeuble. La police a également reçu l'ordre de s'emparer de tous les radio-émetteurs appartenant au parti sudète. Le gouvernement tchécoslovaque vient d'instituer un ministère de la propagande dont la direction a été confiée à M. Hugo Vavreka, ancien ministre en Autriche. Les autorités disent que les principaux chefs du parti sudète ont quitté le pays, notamment M. Conrad Henlein et sa famille et le député Karl Frank et sa famille.

Le premier ministre Milan Hodza, après avoir décidé la dissolution du parti sudète allemand, a reçu hier le ministre anglais à Prague, M. Basil Newton, et le ministre roumain, M. Ruscescu. On a appris que le gouvernement tchécoslovaque avait reçu une protestation du gouvernement de la Hongrie contre les mouvements extraordinaires de troupes tchécoslovaques à la frontière hongroise, mais qu'il n'y avait pas donné suite.

Protectorat de
fait sur la
Tchécoslovaquie

La presse allemande réclame la sécession des régions allemandes de la Tchécoslovaquie et leur rattachement à l'Allemagne

Berlin, 17 (A.P.) — On répète à Berlin que Hitler en tient pour un protectorat de fait sur la Tchécoslovaquie. L'avis de la Ligue nationale de défense aérienne à l'effet que l'on devrait aménager un abri contre les bombes et contre les gaz dans chaque demeure a ajouté à l'inquiétude de la population. Plusieurs maisons anglaises ont été rappelés, sans attendre les résultats de la deuxième entrevue entre le premier ministre Chamberlain et le chancelier Hitler, leurs représentants à Berlin. Par contre, le groupe de quelque quatre-vingt ingénieurs et économistes anglais qui sont actuellement à faire une tournée d'inspection des autostades allemands poursuit son voyage.

La rumeur circule que les Tchèques vivent à Berlin, à Hambourg, à Dresde, à Leipzig, sont arrêtés afin de servir d'otages pour les Allemands des Sudètes qui seraient arrêtés en Tchécoslovaquie. Les autorités allemandes nient la rumeur, mais admettent que l'on a arrêté à Vienne 14 Tchèques, dont quatre ont été relâchés.

Les autorités allemandes affirment que 16,000 Sudètes ont déjà quitté la Tchécoslovaquie pour se réfugier en Allemagne. On les abrite dans les salles publiques. Quelques-uns de ces réfugiés portaient les marques des coups qu'ils ont reçus des policiers tchèques.

La presse allemande réclame la sécession des régions allemandes de Tchécoslovaquie et leur rattachement à l'Allemagne. Le journal du chancelier Hitler, le *"Völkischer Beobachter"*, prend vivement à partie le président Benès, de la Tchécoslovaquie.

"Le temps est venu, dit le journal, pour Benès de quitter la scène européenne tout comme son Etat doit être effacé de la carte de l'Europe. Le monde s'est laissé tromper en prenant pour une démocratie ce qui fut toujours la dictature des Tchèques... L'Europe doit

Kundt demande
aux Sudètes d'attendre

LONDRES, 17. (C.P.) — Une dépêche de Prague à l'agence Reuters annonce aujourd'hui que M. Ernst Kundt, chef parlementaire du parti sudète, a demandé aujourd'hui dans une proclamation aux Allemands des Sudètes d'attendre le résultat des négociations engagées entre le chancelier Hitler et le premier ministre Chamberlain.

La dépêche dit que Kundt a fait allusion au décret du gouvernement qui dissout le parti sudète, en ces termes:

"Ne vous laissez pas égarer par la suspension du parti. Demeurez ce que vous êtes et attendez qu'Adolf Hitler et M. Chamberlain aient terminé leurs conversations fatidiques."

"La question n'est plus de savoir si les partis ou les organisations de parti vont subsister en Tchécoslovaquie."

"Ce qui compte, c'est le sort des Allemands des Sudètes et de la patrie. Jusqu'à ce que la décision soit prise, demeurez fermes et que vos nerfs soient d'acier."

groise, mais qu'il n'y avait pas donné suite.

Le gouvernement de Prague attend de connaître de façon précise les résultats de l'entretien de jeudi entre le premier ministre Chamberlain et le chancelier Hitler, mais il semble bien déterminé à sauvegarder coûte que coûte l'intégrité de son territoire, qu'il considère que, s'il accorde un plébiscite aux Allemands des Sudètes, toutes les autres minorités de Tchécoslovaquie (Hongrois, Polonais, Ruthènes, Russes) vont réclamer à leur tour leur autonomie.

On ne rapporte ce matin qu'un seul acte de violence, qui se serait produit dans le village de Tupal: un inconnu a fait feu sur une patrouille militaire et a été aussitôt abattu par les soldats. La police a découvert un dépôt secret d'armes près de Hengersdorf où elle a confisqué trois boîtes de grenades, dix fusils-mitrailleurs et une provision de cartouches qu'elle croit de provenance allemande.

Le salaire
des institutrices

Prochaine législation pour obliger les corporations scolaires à payer un salaire minimum de \$300 par année aux institutrices — La délégation des institutrices rurales au Dr Paquette

Québec, 17 (D.N.C.) — A une importante délégation de la Fédération des institutrices rurales de la province de Québec, qu'il a reçu à son bureau, hier après-midi, le Dr Albini Paquette, secrétaire provincial, a laissé clairement entendre qu'une législation sera présentée dans un avenir très prochain à l'effet d'obliger les corporations scolaires à payer à leurs institutrices un salaire minimum de \$300 par année.

Au cours de l'an dernier, le gouvernement a accordé un montant global de \$1,100,000 aux corporations scolaires qui ont consenti à payer le salaire de \$300. Ces octrois ont eu un résultat merveilleux, puisque 8,000 institutrices sur un total de 8,800 ont reçu \$300 ou plus. Alors qu'aujourd'hui, on comptait 4,800 institutrices qui recevaient moins de \$200. Cependant il se trouve encore des corporations scolaires, et des plus riches, qui refusent les avantages qu'on leur offre et qui n'accroissent que des salaires de \$125, \$150 ou \$200 aux institutrices à qui ils confient l'éducation des enfants. Ainsi, l'an dernier, 15 institutrices dans la province n'ont reçu que des salaires de \$125. C'est devant cet état de choses inconcevable que le secrétaire de la province songerait à préparer une législation obligeant les corporations scolaires à payer \$300 ou plus. Cette législation serait soumise aux chambres lors de la prochaine session.

Protestation à Moscou

Sinking, 17 (S.P.C. Havas) — Le gouvernement du Mandchoukouo a adressé une protestation à Moscou contre ce qu'il appelle une nouvelle violation de la frontière mandchoue. D'après un communiqué, quatre cavaliers russes ont franchi la frontière, mais des gardes mandchous les ont forcés à retourner en territoire soviétique.

Evasion de cinq
prisonniers à
Bordeaux

Deux d'entre eux capturés peu après

Cinq prisonniers se sont évadés hier après-midi de la prison de Montréal, à Bordeaux. Deux d'entre eux ont été repris par la police peu après. Tous les cinq étaient internés dans l'hôpital des aliénés criminels. Ce sont: Jules Lagacé, 32 ans, condamné à dix ans de prison pour vol avec effraction et vol à main armée; John O'Malley, 25 ans, condamné à perpétuité pour assaut sur un garde du pénitencier; Joseph Gauhen, 23 ans, condamné à cinq ans de prison pour agression sur un garde du pénitencier; Dieudonné Coallier, 25 ans, condamné à dix ans pour vol avec effraction; Léo Tremblay, 25 ans. Les quatre premiers sont des Montréalais tandis que Tremblay a été amené de Québec.

A 2 heures hier après-midi, comme une équipe de gardes arrivait pour relever celle qui terminait sa faction, les cinq bandits sont montés sur le mur par une échelle qui se trouvait près d'une des tours du mur de l'hôpital; il arrive que des prisonniers soient employés à des travaux de réparation sur les murs: l'un d'eux a frappé par derrière le garde qui était posté sur le mur, et lui a enlevé sa carabine. Le groupe a ensuite maîtrisé un autre garde sur le mur et l'a aussi désarmé. Puis, tous les cinq sont descendus du mur et ont couru vers la porte principale où se trouvait un garde: ce dernier fut aussi maîtrisé et on lui enleva carabine et revolver et les prisonniers le tinrent en respect pendant qu'ils ouvraient la porte. En sortant, ils rencontrèrent un garde qui arrivait à la prison pour prendre son travail. Ils le forcèrent à descendre de sa voiture et s'en emparèrent. Quatre des bandits montèrent dans la voiture et filèrent vers l'est. O'Malley s'enfuit à pied. Gardes et fuyitifs échangeaient des coups de feu près de la porte mais personne ne fut atteint.

Selon Coallier, les quatre bandits se rendirent en automobile à une ferme qu'on n'a pas pu localiser. Les policiers pensent que deux, peut-être trois des fuyitifs sont revenus à la voiture et se sont rendus rue Iberville, près de la rue Fleury, où l'automobile a été retrouvée hier soir.

Coallier a été capturé sans difficulté comme il tentait de passer le pont du boulevard Pie IX; O'Malley a été repris à une faible distance de la prison.

Le Dr Lafontaine a déclaré qu'une enquête minutieuse est en cours en vue de déterminer la cause de cette évasion.

Lagacé est considéré comme le plus dangereux des cinq. Il fut un des instigateurs de l'émeute du pénitencier de Saint-Vincent de Paul en 1932; c'est après l'enquête sur cette émeute qu'il fut transféré à la prison des aliénés criminels. Il a tenté plusieurs fois de s'enfuir aux deux endroits, et il a réussi à s'échapper de St-Vincent de Paul en 1930. Il s'était caché sous un wagon dans lequel on transportait au pénitencier de la pierre extraite d'une carrière qui était à l'extérieur des murs. Il fut repris trois jours plus tard.

O'Malley, le seul condamné à perpétuité parmi les cinq, avait reçu cette sentence pour avoir, en 1936, assailli un garde de Saint-Vincent de Paul avec un marteau et l'avoir grièvement blessé; un autre garde sauva son camarade en tirant une balle qui atteignit O'Malley à la cuisse. O'Malley fut condamné à la prison perpétuelle et immédiatement transféré à la prison des aliénés criminels.

Gauhen, considéré comme un criminel déficient mental, serait plus ou moins à la merci des prisonniers qui ont plus de volonté. Il fut mêlé à l'émeute de 1932 à St-Vincent de Paul et aida O'Malley lorsque ce dernier attaqua un garde du pénitencier en 1936. C'est à la suite de cette affaire que Gauhen fut condamné à cinq ans de prison et interné chez les aliénés criminels.

Coallier s'est livré à la police. Le constable Pouliot était près du pont du boulevard Pie IX et vit venir le fuyitif; il ne savait pas à qui il avait affaire, l'homme n'avait pas de gilet; il s'en était probablement débarrassé pour ne pas être identifié. Coallier vint à lui et lui dit: Je me suis échappé de la prison, ne tirez pas sur moi; il raconta qu'il avait quitté ses compagnons et qu'un cultivateur l'avait conduit jusqu'au-dessus du pont. Le policier lui donna des vêtements secs (car l'homme semblait avoir tenté de traverser la rivière à la nage), des cigarettes et des bonbons; et le prisonnier attendit paisiblement l'arrivée des policiers. O'Malley fut pris alors qu'il marchait sur le boulevard Gouin, vers la prison. Il leur dit: C'est correct, vous m'avez; je viens de jeter ma carabine dans la rivière. Je me suis séparé des autres et je me suis senti fatigué, alors j'ai décidé de m'en retourner.

La police fédérale, provinciale et municipale cherche dans la région voisine de l'endroit où on a trouvé la voiture; et toute la nuit des patrouilles ont circulé dans Montréal-Nord, le Sault-au-Récollet et Saint-Léonard.

La
Politique

M. S.-J. McLean

Ottawa, 17. (D.N.C.) — M. S.-J. McLean, vice-président de la Commission du transport, ancienement la Commission des chemins de fer, a démissionné sans toutefois prendre sa retraite, puisqu'il a accepté le poste de conseiller technique de la Commission. M. McLean était membre de la Commission depuis trente ans; il avait été nommé vice-président le 6 août 1919.

L'édifice de la Cour
suprême

Ottawa, 17 (D.N.C.) — Le ministère des travaux publics demande des soumissions pour la construction de l'édifice de la Cour suprême du Canada à Ottawa. Les soumissions devront être rendues au ministère à midi le 4 octobre.

Le beurre néo-zélandais

Ottawa, 17 (D.N.C.) — La Gazette du Canada annonce que le gouvernement a rescindé l'arrêté ministériel du 26 mars 1934 imposant des droits spéciaux de dumping sur le beurre néo-zélandais.

Le pavillon canadien
à New-York

Ottawa, 17 (D.N.C.) — Le ministère du commerce demande des soumissions pour la construction du pavillon canadien à l'exposition universelle de New-York qui aura lieu l'an prochain. Les soumissions doivent être rendues à la commission des expositions du ministère du commerce le 7 octobre. Les soumissionnaires doivent se conformer aux provisions des lois de New-York. On peut se procurer les plans et devis aux bureaux généraux de la commission à Ottawa, ou aux bureaux du gouvernement fédéral dans les principales villes canadiennes. L'édifice à construire aura 205 pieds de front, 118 pieds de profondeur et 40 pieds de hauteur.

La chasse à la perdrix

Québec, 17 (D.N.C.) — La chasse à la perdrix sera permise pendant une période de 15 jours, à partir du 24 septembre. Chaque chasseur ne pourra tuer que 5 perdrix dans toute la saison. Cette décision a été prise hier au cours d'une réunion du cabinet.

Vice-consuls

Ottawa, 17. (D.N.C.) — La Gazette du Canada annonce que le gouvernement canadien a reconnu signor Roberto Dussi comme vice-consul d'Italie à Ottawa, et M. Eugene-H. Johnson comme vice-consul des Etats-Unis à Halifax.

Prêts fédéraux
à la Colombie et
à la Saskatchewan

Ottawa, 17. (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral a renouvelé un prêt de \$1,889,005.64 à la Saskatchewan; il accepte des billets de la province au montant de \$111,688.22, représentant les intérêts sur la dette provinciale au fédéral, et il a consenti à la même province un nouveau prêt de \$590,489.88.

De plus, le gouvernement d'Ottawa a renouvelé un prêt de \$3,091,000 à la Colombie canadienne.

Dans les réserves indiennes

Ottawa, 17. (D.N.C.) — La Gazette du Canada publie les nouveaux règlements, édictés par le ministère fédéral des mines et des ressources naturelles, relatifs à la prospection minière, et à la prospection pétrolière dans les réserves indiennes.

Ordonnance pour
les concierges, etc.

Québec, 17 (D.N.C.) — L'Office des salaires raisonnables a rendu public, hier, l'ordonnance no 14 qui fixe une échelle de salaires minima, pour les employés préposés à l'entretien des immeubles, bureaux, conciergeries, maisons de rapport, plaines-pieds, etc., situés dans l'île de Montréal et dans un rayon de cinq milles. Cette ordonnance ne s'applique pas aux employés des immeubles servant d'hôtels ou de restaurants.

L'ordonnance fixe les salaires des garçons d'ascenseurs, portiers, gardiens de nuit, garçons messagers, nettoyeurs, chauffeurs, hommes d'entretien, concierges, etc.

Faculté de théologie
dissoute à Salzbourg

Salzbourg, 17 (S.P.A.) — Conformément "au nouvel ordre de choses en Autriche", on a dissous la faculté de théologie de l'Université de Salzbourg. (L'évêché de Salzbourg a été fondé vers 536).

Rue Chamberlain à Paris

Paris, 17 (S.P.C.-Havas) — M. Pierre Taittinger, dirigeant de l'Union démocratique, a demandé au conseil municipal de Paris de donner à une rue de la capitale le nom de M. Neville Chamberlain, afin de reconnaître ce que le premier ministre de la Grande-Bretagne fait pour le maintien de la paix en Europe. On commente favorablement cette demande.

La Vie Musicale

Les concerts d'été au chalet du mont Royal — Un argument pour que la ville y contribue — La mort du violoncelliste Dubois — A la mémoire de Marcel Hébert — Sur deux Prix d'Europe — Le parc aux malpèques

L'été, vacances bienvenues du chroniqueur musical, a été remarquable par la création des concerts d'orchestre au chalet du mont Royal. Depuis plusieurs années, il se donne, il est vrai, d'excellents concerts de musique militaire dans les parcs. Un mécène y a pourvu dans son testament, parce que les musiciens administrés ne le legs avec sagesse et avec générosité les musiciens, il n'est pas difficile de donner des concerts en plein air.

Mais les Concerts Symphoniques n'avaient pas, derrière eux, le support d'une fortune, lorsque les directeurs ont tenté l'aventure redoutable d'amener sur le sommet du mont Royal des foules de plusieurs mille personnes, malgré la distance et qu'il fallait demander au droit d'entrée, parce que les musiciens n'ont pas avec des prières.

On aurait pensé qu'une initiative aussi heureuse n'aurait trouvé partout que des éloges. Mais il a fallu qu'un échevin eût le courage de gaffer en plein conseil municipal au nom d'un quelconque immoral principe. Le maire et une couple de collègues du conseiller gaffer l'ont vite rembarqué, mais il circule à ce sujet une amusante histoire. L'échevin défenseur des principes n'aurait été que le truchement de l'un de ses collègues, au dernier moment trop gêné pour le faire lui-même. L'interpellation a fait long feu.

Ailleurs, à Toronto, par exemple, la municipalité, reconnaissant que des concerts comme ceux du Chalet donnent à leur ville une attirance que n'offrent pas toujours ses rues et les blocs de pierre qui les bordent, n'hésite pas depuis longtemps à contribuer, par des octrois généraux, au mouvement artistique. Montréal ne pouvant pas, il faut-il faire cette largesse, donne ce qu'il a de mieux: la permission de se servir de ce superbe site qui est le point de vue du mont Royal. Cela ne lui fait-il pas plus d'honneur que l'obscurité d'un principe vague?

Le geste échevinal a sans doute trouvé des admirateurs, mais pas chez l'énorme clientèle des concerts d'été.

Il est, en effet, difficile de dénigrer la foule qui s'est rendue au chalet tous les vendredis soirs. Il en venait en auto, il en arrivait à pleins tramways, les infatigables chaises occupées peut se faire, le nombre qui circulaient dans l'enceinte peut se compter; mais qui dira combien vinrent par les routes et des escaliers et qui restèrent en dehors de leur demande est encore trop élevée pour leur bourse? Tous, du premier au dernier, sont pourtant des assoiffés de musique, et l'éducation orchestrale, qui ne peut se donner l'hiver qu'à un groupe restreint, est, ce soir-là, dispensée à la foule inépuisable.

Que ne sont-ils tous des électeurs! *** Faudrait-il reprendre l'argument, si souvent exposé dans ces chroniques, de la valeur purement économique de la musique? Sans craindre d'être démenti, on peut affirmer que tout argent dépensé pour la musique rapporte des bénéfices décuplés à une municipalité. L'échevin désigné, a, paraît-il, dit que l'imposition d'un droit d'entrée empêcherait le touriste d'aller aux concerts.

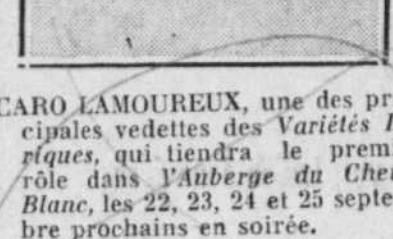
Mais la ville fait son possible pour attirer le touriste et, si l'on admet cette surprenante raison, elle ne peut en sortir qu'en subvenant aux concerts d'été assez largement pour qu'ensuite l'admission soit gratuite. Alors, messieurs les conseillers municipaux, soyez logiques avec le principe: donnez aux Concerts Symphoniques un octroi de \$15,00 par été et tout le monde pourra aller aux concerts du chalet sans payer un sou.

On peut être sûr que la ville n'en fera rien, et d'ailleurs l'argument du touriste ne vaut pas cher. Ce n'est pas vingt-cinq sous, ni même cinquante ou soixante-quinze qui arrêteront les touristes. On n'aura pas l'enfantillage de croire que les étrangers viennent à Montréal sans un sou en poche et qu'à tous les coins des rues, dans les magasins, on leur fera l'aumône. Le touriste, qui vient à Montréal, qu'il aille à Toronto ou à New York, arrive les poches bien lestées et ne demande qu'à dépenser s'il en trouve pour son argent.

Que Montréal, en commençant par ses autorités municipales, sache se faire au loin la même réclame que Toronto a su se faire depuis des années, avec son *Mendelssohn Choir* et ses *Proms* d'été, et son exposition. Que notre conseil municipal joue sagement de la corde des concerts d'été et il nous fera une réputation qui se traduira par la chute des dollars dans nos coffres. Ce serait bien le diable si Concordia ne finissait pas par en détourner dans les siens.

*** Montréal a perdu, cet été, un musicien qui avait tenu l'affiche pendant de longues années. Depuis un quart de siècle tout au moins, le nom de Jean-Baptiste Dubois s'identifiait avec la musique de chambre.

Dubois était l'un des rares survivants d'un nombreux groupe de musiciens belges amenés au Parc Sohmer, vers 1890, par feu Ernest Lavigne. Au hasard de la mémoire nommons MM. J.-J. et Jean Goulet, le hautbois Léon Kaster, la trompette Van Camp, les seuls survivants à Montréal, Achille Le Jeune, merveilleux violoniste mort trop jeune, Gerôme, le roi des basses, comme il s'appelait lui-même et pas à tort, les frères Collet, l'extraordinaire contre-basse et trompette Adolphe Dubois, frère de Jean-Baptiste, le timbalier Léon Schepens, van de Pille, Moerschen, Heeneier, Vander Moerschen, et



CARO LAMOUREUX, une des principales vedettes des Variétés Lyriques, qui tiendra le premier rôle dans *L'Auberge du Cheval Blanc*, les 22, 23, 24 et 25 septembre prochains en soirée.

de si juteuses, pendant les mois sans R.

La première, c'est que César Franck avait écrit des symphonies. La seconde, c'est que la *Symphonie inachevée* aurait plus de deux mouvements.

Inattention? Admettons-le. La troisième: l'orchestre des Concerts Symphoniques aurait joué un soir, au Chalet, un *Minuetto tempodi*. Ça commence à se corser, mais il y a mieux.

La quatrième: Beethoven aurait écrit l'*Ouverture de Léonard* (sic) d'un opéra que nous ne devons jamais entendre? (et les trois autres *Fidelio*?) Coïncidence? Non, tournez la page: un autre bivalve nous informe que Beethoven, toujours, a écrit une *Ouverture de Léonard*.

Enfin, Bach aurait influencé Henry Purcell, mort quand Jean-Sébastien n'avait que dix ans. Comme on était précocement en temps-là.

Frédéric PELLETIER

Les Cosaques du Don

Depuis neuf ans qu'ils reviennent chaque saison à Montréal, les Cosaques du Don sont devenus pour nous des personnages presque familiers dont le retour périodique est toujours attendu avec plaisir. Le souvenir de ces trente-huit hommes entrant en scène au pas militaire pour se ranger en demi-cercle de double profondeur, habiles nos mémoires, ou chantant encore leurs voix pleines d'étranges beautés. Nous saluons en eux, et avec raison, d'incompréhensibles artistes qui nous dispensent par leurs chants les accents divers de leur langue musicale et contrainte. Et pour tant de ces hommes dont la popularité comme chanteurs est peut-être sans égale, aucun, à l'exception de Serge Jaroff, n'avait étudié la musique, encore moins songé qu'elle peut leur fournir une carrière, jusqu'au jour où la mauvaise fortune de la guerre les groupa dans un camp de captivité.

Bien qu'ils se refusent habituellement à parler de leur passé, c'est-à-dire de cette partie de leur vie où la Révolution russe a mis fin, les amitiés étroites que leurs fréquents voyages en Amérique leur ont permis de s'y créer, ont fini par laisser percer le secret de leur vie ancienne. Rien, semblait-il, ne prédestinait ces hommes à devenir pendant quinze ans des compagnons de toutes les heures pour parcourir le monde comme des bolides et faire applaudir partout sur leur passage la prenante musique de leur patrie absente. On trouve dans leurs rangs un peu de toutes les professions: plusieurs militaires dont un ancien général d'armées, des avocats, des chimistes, des ingénieurs, un orfèvre et même un ancien professeur de langues orientales dans une grande université russe. Un cantonnier couloie un grand seigneur terrien; un tailleur pour dames s'y rencontre à côté d'un ancien banquier de Saint-Petersbourg. Il y a même parmi eux un ancien agent du service secret qui ne s'occupe plus aujourd'hui que de découvrir les secrets de l'art vocal. Malgré la diversité de leur origine et du rang social qu'ils occupaient autrefois, les Cosaques du Don, sous la direction de Serge Jaroff, ne sont plus et ne veulent plus être que des chanteurs, et ils se sont fondus dans le chœur probablement le plus parfait et le plus célèbre qui existe aujourd'hui. Nous aurons encore une fois le plaisir de les entendre à Montréal, dimanche, le 2 octobre, au Monument National, grâce à l'initiative de MM. Goulet et Pager.

(Communiqué)

Le Petit Septuor de la Bonne Chanson

Demain, 18 septembre, le "Petit Septuor de la Bonne Chanson" de Montréal inaugurera sa saison de concerts au collège Saint-Joseph de Berthierville. Ce groupe de petits chanteurs poursuivra comme par les années passées sa propagande en faveur de nos chants de folklore et de la bonne chanson dans nos maisons d'éducation et dans nos paroisses.

Lundi, 19 septembre, le Septuor ira à Sorel, au couvent des RR. SS. de la Cong. de Notre-Dame pour la cinquante-neuvième consécutive, et dimanche prochain, le 25, il se rendra à Yamachiche où il a été invité à donner un programme musical à la réunion de l'Amicale des RR. SS. de la Cong. de N.-D.

Le 29 septembre prochain, le "Petit Septuor de la Bonne Chanson" quittera Montréal pour une grande tournée de concerts dans les centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre.

Lionel Daunais et Charles Goulet

Au moment où le théâtre subissait le plus durement la concurrence parfois victorieuse du cinéma et de la radio, Lionel Daunais et Charles Goulet, à la recherche de tout ce qui peut apporter du nouveau dans l'art du théâtre, ont, avec leurs spectacles éblouissants de lumière, de mouvement, de fraîcheur et d'allégresse, rendu brusquement plus vite que jamais, le goût du pu-



Une belle scène du grand film "La Mort du Cygne" qui entre aujourd'hui dans sa 2e et dernière semaine au Cinéma de Paris.

blic pour le théâtre. Leurs productions: *Valses de Vienne*, *Le Pays du Sourire*, *Rose-Marie*, *Le Chant du Désert*, accueillies avec un immense enthousiasme, ont été représentées nombre de fois au Monument National.

La formule de MM. Daunais et Goulet est un mélange intime de tous les modes d'expression artistique (peinture, danse, musique, chant). Tous ces arts concourent, dans un mouvement toujours alerte, à réhausser l'éclat de la pièce elle-même. Ils ne laissent ni aux yeux ni à l'oreille du spectateur, la moindre minute de répit, dans leur agrément. Aussi le public trouve-t-il dans leurs spectacles la satisfaction de tous ses desirs; le divertissement de l'esprit, alternant, dans un rythme d'une stupeur vivante, avec les plus splendides déploiements d'images visuelles et sonores.

Les directeurs des Variétés Lyriques vous offriront au Monument National, les 22, 23, 24 et 25 septembre prochains, en soirée, *L'Auberge du Cheval Blanc*, une pièce d'une couleur populaire absolument délicieuse, et qui mériterait d'avoir pour sous-titre: "L'enchantement du voyage". Ils nous y feront oublier tous nos soucis du temps présent, en nous promenant pendant trois heures dans l'adorable Tyrol. Et vous n'y rencontrerez que de braves gens d'une folle gaieté, dansant, chantant et s'amusant eux aussi, de tout leur cœur, dans la chaleur et la magnificence des paysages et des tableaux qu'a imaginés le metteur en scène Charles Goulet.

(Communiqué)

"Roméo et Juliette"

Pour faire suite à la récente représentation de "Carmen", donnée avec le concours des élèves du Conservatoire McGill, M. Victor Brault prépare actuellement des chanteurs pour l'opéra "Roméo et Juliette", de Gounod, qui sera donné au cours du mois de novembre.

Afin d'encourager ceux qui se destinent à la carrière lyrique, M. Brault a institué trois prix de chant et d'opéra qui seront décernés à la fin des cours de la présente année scolaire. Les gagnants recevront une année d'études gratuites au Conservatoire de l'Université McGill.

Les inscriptions sont reçues au Conservatoire, tous les lundis, de 7 h. à 8 h. du soir et les mercredis, de 10 h. à midi.

L'orgue

Sept récitals — André Marchal le 10 octobre

La Société Casavant

La Société Casavant, qui n'a aucun but commercial, est entrée dans sa deuxième année d'existence. Au cours de l'année, elle donnera sept récitals d'orgue. C'est André Marchal, l'organiste aveugle de St-Germain des Prés, qui fera l'ouverture de la saison, le mardi soir, 11 octobre, à l'église St-André et St-Paul, rue Sherbrooke ouest, où se tiendront aussi les sept récitals.

On entendra successivement: Charles E. Cornboin, le Dr Fritz Heitmann, de la cathédrale de Berlin, le Dr Peaker, du Conservatoire de Toronto, Conrad Bernier, de l'Institut catholique de Washington, George Brewer et Raoul Piquet, présidents conjoints de la Société Casavant.

Une condition est essentielle pour aller entendre l'un de ces organistes: il faut, avant le 11 octobre, devenir membre de la Société Casavant. On peut le faire en s'adressant à la Société, chez Archambault, 500 est, rue St-Catherine. Sur demande, la Société enverra tous les détails touchant chaque catégorie de souscripteurs.

"Comme interprète Marchal est le maître de sa génération. Le public qui écoute à St-Germain des Prés ou en concert André Marchal réalise qu'il est un artiste de la plus haute lignée. A l'heure actuelle, aucun n'est plus digne de représenter le grand art français de l'orgue". Voilà ce qu'écrivait G. Bret dans *l'Intransigeant* au sujet d'André Marchal qui se fera entendre le 11 octobre à St-André et St-Paul.

(Comm.)

"Répertoire poétique"

(Compilation de Camille Séguin)

Répertoire poétique... Le titre indique bien le livre. Vous pouvez vous créer tout un répertoire de morceaux à dire compilés par Camille Séguin. Ce sont des poésies d'auteurs français modernes et romantiques tels que: Marie Noë, Raymond Geny, Hélène Vacaresco, Victor Hugo, Lemerrier de Neuville, etc., puis chez nos Canadiens: Oscar Lemire, Paul Morin, Jeanne Grisé, Jovette Bernier, Louis Fréchette, Albert Lozeau et un grand nombre d'autres.

Ce volume si varié et si fourni, obtient un succès de plus en plus grandissant. Que vous aimiez le genre dramatique, lyrique, comique ou sentimental, vous trouverez des poésies pour vous plaire.

"Répertoire poétique" contient aussi un répertoire de morceaux spécialement pour les jeunes. Morceaux nouveaux et de tous les genres que vous aimerez entendre dire par vos enfants.

Volume de 240 pages, en vente au prix de \$1.00 franco au service de librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Résultat des examens d'admission à l'Ecole technique

Au delà de 390 candidats se sont présentés cette année aux examens d'admission à l'Ecole Technique de Montréal. Dans la section française seulement, les inscriptions se répartissaient comme suit entre les différentes sections: 139 au cours technique, 31 au cours de typographie, 67 au cours des métiers.

Ces examens ont permis à la Direction de l'Ecole de choisir les jeunes gens les plus aptes à suivre les cours avec profit. Les épreuves portaient sur les langues française et anglaise, sur l'arithmétique et l'algèbre. Tous les candidats au cours technique et à la section de typographie ont aussi subi un test d'aptitudes qui, en plus de renseigner les autorités de l'Ecole sur le niveau intellectuel de leurs élèves, a permis de faire un choix plus judicieux.

A la suite de ces épreuves 193

mes sont exclusivement affectées à des œuvres de bienfaisance — à l'achat de paniers de Noël pour les familles pauvres de la métropole et à diverses autres œuvres de charité en faveur de la jeunesse misérabile. On compte que le public voudra répondre généreusement à cet appel.

(Comm.)

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances, bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BElair 3361

Province de Québec

Corporation de la Ville de Montréal-Sud

Avis aux créanciers

Avis est par les présentes donné en vertu de la règle de pratique numéro 3 de la Commission municipale de Québec, que la Corporation de la Ville de Montréal-Sud soumettra, conformément aux dispositions du paragraphe b de l'article 44 de la Loi de la Commission municipale de Québec, à ses créanciers, un plan de réorganisation financière, lors d'une assemblée devant avoir lieu à la chambre 206A, Nouveau Palais de Justice, Montréal, le mardi, 11 octobre 1938, à 10 heures a.m.

Les créanciers intéressés sont invités à se présenter à ladite assemblée afin de déclarer leur opposition, s'il y a lieu, au plan à être soumis.

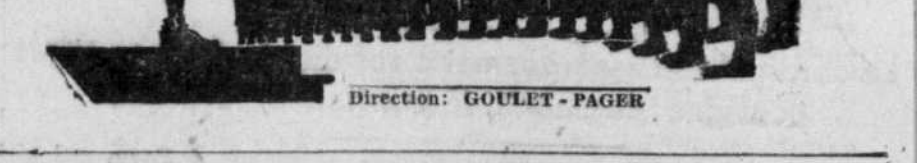
Le créancier présent, pour avoir le droit de voter lors de cette assemblée devra produire le titre de sa créance ou un certificat de dépôt de tel titre signé par une banque, une compagnie de fiducie ou un notaire. S'il est représenté, son procureur devra produire en plus de la créance ou du certificat de dépôt, mentionné ci-dessus, une procuration dûment signée par le créancier lui-même.

Le certificat de dépôt et la procuration doivent être conformes à la formule 2 de la règle de pratique numéro 3 de la Commission municipale de Québec.

Les intéressés pourront obtenir une copie du plan de réorganisation financière à être soumis ainsi que des exemplaires du certificat de dépôt et de la procuration, sur demande adressée au secrétaire de la Commission municipale de Québec, Hôtel du gouvernement, Québec.

Enté à Montréal-Sud, le 6 septembre 1938.

Le secrétaire-trésorier, W. GORDON JOHNSON.



Monument National - 2 octobre en soirée

Les COSAQUES DU DON

de SERGE JAROFF
Prix des places: \$1.15, \$1.50, \$2.00, \$2.30 (taxe incluse)
En vente à partir du 26 septembre
Commandes postales remplies, par ordre, adressées au Monument National, Goulet & Pager.

Direction: GOULET - PAGER

Les Variétés Lyriques 22-23-24-25 Septembre

Direction: Daunais-Goulet (3e SAISON) présentent

Prix des places: \$1.40, \$1.15, \$1.00 et 75c — Loges \$1.65 (Taxe incluse)

L'Auberge du Cheval Blanc

Comédie musicale en 19 tableaux

MUSIQUE DE BENATZKY

Billets en vente au Monument National: Lancaster 3085-4448 de 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

OLIVETTE THIBAUT ■ HENRI POITRAS ■ PIERRETTE ALARIE

MM. Jacques Daignault, école S. François-Xavier; Gérard Barabé, école Jean-de-Brébeuf; Marcel Desrochers, école Le Plateau; Ernest Lauzon, école Lebrun; Marcel Villeneuve, école Lévis; Léopold Calvé, Académie Sainte-Thérèse; Marcel Hubert, collège Laval; Arsène Mayrand, école S.-Thomas d'Aquin; J. Guy Parson, école S.-Viateur; René Forand, école Le Plateau.

M. Hector Beaupré, directeur de l'Ecole, annonce qu'il accorde une bourse d'études, valable pour un an, à M. Jacques Daignault, qui s'est classé premier dans ces examens.

Au total, près de 800 élèves fréquentent cette année les cours du jour à l'Ecole Technique de Montréal.

Vente annuelle de pommes pour la charité

La vente de pommes organisée chaque année par le club Kiwanis St-Laurent de Montréal au profit des enfants indigents de la métropole est commencée et se terminera, le samedi 1er octobre prochain, par la vente des pommes dans les rues de Montréal. Le Kiwanis St-Laurent fait appel à la charité publique et invite les citoyens à coopérer généreusement avec lui pour améliorer le plus possible le sort de milliers de petits indigents. Les recettes de cette vente de pom-

mes sont exclusivement affectées à des œuvres de bienfaisance — à l'achat de paniers de Noël pour les familles pauvres de la métropole et à diverses autres œuvres de charité en faveur de la jeunesse misérabile. On compte que le public voudra répondre généreusement à cet appel.

(Comm.)

Voici l'instrument tout indiqué

Le son peut s'amplifier à volonté avec haut-parleur électrique, si désiré.

MODELE H avec soufflerie électrique et à la main.

Un Orgue Idéal

Avec soufflerie électrique silencieuse, placée à côté de l'instrument ou "incorporée" à l'intérieur, au choix.

Pour églises, chapelles, maisons d'enseignement, professeurs, étudiants, organistes.

La plus grande variété de jeux jamais offerts dans un instrument aussi compact.

HARMONIUMS et ORGUES

Modèles \$75 jusqu'à \$985 à partir de

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

La seule manufacture de pianos au Canada.

Donat Langelier

510, EST, SAINTE-CATHERINE



Directrice: Germaine BERNIER

Aveuglement ou vanité ?

Nous causons, l'autre jour, du cas d'une jeune fille qui, quoique très bien élevée par une mère pieuse, formée par de longues années de pensionnat, aussi bien pourvue de qualités physiques qu'intellectuelles, très jolie, — peut-être bien à cause de sa beauté, — est en train de gâcher son avenir dans une aventure comme il y en a toujours trop, et qui, une fois vécue, la mènera inévitablement devant une vie brisée.

Comment réagira cette enfant? Pourra-t-elle refaire sa vie? L'avenir seul le dira. Elle a pourtant sa mère... qui ne voit rien, ne soupçonne rien, ne peut par conséquent donner aucun avertissement qui, d'ailleurs, arriverait probablement trop tard.

Tout en nous apitoyant sur cette triste histoire, nous en sommes venues à nous demander comment et pourquoi toutes les mères ne sont pas habiles à mieux protéger leurs jeunes filles contre les surprises de la vie.

Il y a bien des mamans sans doute qui avertissent du danger, qui conseillent l'enfant trop naïve ou exaltée ou maladroite tête et qui ne sont pas écoutées. Celles-là n'ont rien à se reprocher, quant aux avertissements, parce que la vraie protection consiste à voir assez clair et assez tôt, à deviner et à écarter le danger de la jeune enfant. S'il y a un rôle que toute mère devrait pouvoir tenir sans faute, c'est bien celui-là.

Comment peut-il alors y en avoir tant qui sont sans défiance? Elles font confiance d'une façon aveugle et stupide à toutes les recherches, à tous les hommages, à toutes les galanteries dont leurs jeunes filles sont l'objet?

Comment la vie ne leur a-t-elle pas apporté plus de clairvoyance? Est-ce vraiment de l'aveuglement ou si la satisfaction de leur vanité maternelle leur suffit tout simplement?

D'ordinaire les mères ne sont pas les dernières à se rendre compte de la beauté et du charme de leurs filles et c'est tant mieux qu'elles ne soient pas les dernières à s'en rendre compte pour la bonne raison qu'elles doivent en tenir compte.

Plus une jeune enfant est folle, aimable, séduisante et recherchée, plus sa mère devrait étendre sa vigilance et se rendre compte de la valeur de ceux qui fréquentent sa maison et plus elle devrait chercher à discerner le sens des hommages et la nature de l'encens qui, forcément brûlerait aux pieds de sa trop belle enfant, au risque de lui monter à la tête.

Il n'en faut pas conclure que le danger ne peut exister que pour les très belles, les très aimables, les très séduisantes, la vie ainsi serait bien trop simplifiée. Toutes les jeunes filles ont besoin de la protection qu'apporte la vie de famille bien organisée, la protection de leur mère qui devrait connaître assez le monde pour être prudente et vraiment protectrice. Cela est tout naturel, parce que l'expérience des aînés devrait servir à quelque chose, à protéger au moins les très jeunes. Les parents ont là une part de responsabilité dont ils ne doivent se décharger pour aucune raison, quels que soient le sérieux du caractère de leur enfant, son intelligence, son instruction, etc.

Il se peut que leur jeune enfant, sérieuse ou non, ne coure jamais aucun danger; il se peut aussi qu'ils aient à lui faire épargner de faux pas.

Il faut se rappeler aussi que ce ne sont pas toujours les petits jeunes gens qui sont le plus à craindre mais très souvent les "protecteurs" de tout calibre, à la protection trop intéressée... Il y a aussi les quêteurs de consolations à têtes grisonnantes, si fatigués de la vie, qui ont besoin de sympathies, de consolations, vous savez...

Alors, tous ces désabusés, ces déçus, ces malmenés, ces malchanceux si sympathiques qu'ils puissent être, c'est aux mères, gardiennes de leurs foyers et protectrices naturelles de leurs jeunes filles, à les diriger ailleurs pour chercher réconfort et consolations...

Et puis si la mère n'a pas su appréhender le danger assez tôt et qu'elle veuille tout de même tenter quelque chose, il n'est plus temps de retarder certaines révélations, de faire certaines réalités et de craindre de sa mère à se défier des pièges du monde et de l'amour, quitte à perdre tout un bagage d'illusions que d'apprendre à se défier de la vie après avoir perdu non seulement ses illusions, mais la paix et la confiance.

Dans les romans, au théâtre, au cinéma, dans toutes les histoires d'amour, il n'y a pas de vies manquées, il n'y a pas d'épaves ou du moins elles sont toujours "répêchées", il n'y a que des revanches, des reprises, des succès, l'autre sait très bien ménager à ses personnages une sortie vers le bonheur...

Dans la réalité, dans la vie, il y a des destins gâchés que tous les caractères n'ont pas le pouvoir de refaire dans la mesure du possible, et dans bien des cas les parents ne peuvent pas toujours dégager toute leur responsabilité.

PRISCA

Le monde des malades

CINQUIÈME PELERINAGE DES MALADES

Nouvelles manifestations eucharistiques pour les malades... Et la dévotion à Notre-Dame-des-Malades a été prêchée de nouveau aux impotents. C'était à l'occasion de la fête de Notre-Dame-des-Malades, le 15 septembre.

Une neuvième messe pour les malades avait été offerte et célébrée par le directeur de l'Archiconfrérie Notre-Dame-des-Malades, M. l'abbé Z. Fréchette. Au soir, des mêmes jours avaient lieu des cérémonies, prédications et saluts du Saint-Sacrement. Les trois jours précédant le cinquième pèlerinage, un triduum solennel fut donné aux malades. La prédication avait été

confiée à M. l'abbé Eugène Foley, aumônier diocésain de la J. E. C. Les exercices étaient suivis dans la chapelle de l'Hôpital Général St-Vincent-de-Paul.

Au jour de la fête, grand pèlerinage des malades. C'était le cinquième. Le poste CHLT, Sherbrooke, par gracieuseté, a transmis à tous ceux qui avaient été empêchés d'assister aux exercices les sermons prononcés aux diverses cérémonies. Le 15 septembre, messe célébrée par S. E. Mgr P. Desranleau, coadjuteur, et, dans l'après-midi, manifestation de foi, dite Journée des Malades. Des centaines de malades sont venus se prosterner et recevoir la bénédiction du S. Sacrement. Le même jour avaient lieu des cérémonies, chantées par la foule, ont été un véritable hommage au Dieu d'amour et une prière pieuse pour les malades. Il était facile de voir la confiance des infirmes chantant avec

"Je plains la jeune fille..."

Je plains la jeune fille à son bureau
Assidument penchée et toute la semaine
Manœuvrant ce clavier qu'elle mène et ramène
Dans un pâle rayon blondissant le carreau;

Qui n'a pas le plaisir du chiffon que j'agite,
Du balai que je pousse en remuant les bras
Et des courbes du corps quand j'astique le bas
Des meubles reluisant dans la tiédeur du gîte;

Qui n'a pas le loisir de vaquer, au matin,
Dans la maison tranquille où le soleil pénètre,
De servir les repas, d'entrer ouvrir les fenêtres
Sur la verdure jolie et fraîche du jardin;

Qui n'a pas l'agrément de retrousser ses manches
Pour faire la lessive et de mouiller ses bras
D'eau douce jusqu'au coude et de plier les draps
— Cette clarté rigide et fraîche — en piles blanches,

Et d'aller vivement, faisant tinter le seau,
Jusqu'au puits enclenchant cette clarté d'eau saine,
Et de sentir aux bras ce que sentit la chaîne,
Cette pesanteur fraîche et suave de l'eau!

De suivre les reflets que les tisons dessinent,
De préparer la flamme avec du bois menu,
De surveiller les plats mijotants du menu
Et de tâter l'eau tiède et grasse des bassines;

Et qui n'a pas le goût, n'en ayant pas le temps,
De remplir l'arrosoir pour rafraîchir les boutures;
Et de faire au logis de multiples coutures,
Ou le dos au soleil, à la chaleur du temps.

Et qui ne connaît point l'enchantement rustique
Des cours dans le bourg, de la hâte à macher
Et des alertes commissions sur le marché
Et d'écouter le feu qui fait une musique.

Tu ne les connais pas, ma prisonnière sœur,
Et je te plains, vois-tu, comme un pinson en cage;
De ton obscur labeur monte un plaisir trop sage,
Comme un bonheur déçu qui cherche une douceur!

R. U. N.

un fervent sans égale, genoux en terre, fronts prosternés, les belles paroles du Magnificat.
S. E. Mgr Gagnon, fondateur de ces pèlerinages des malades, vu son âge, écoutait à la radio, dans son palais épiscopal. Un nombreux clergé entourait Monseigneur le coadjuteur. Les membres du Chapitre, les représentants des communautés religieuses, les autorités civiles et médicales étaient présents.

A la fin de la cérémonie, après les hommages du directeur de l'Archiconfrérie, Son Excellence lui les échanges de chiblogrammes entre Sherbrooke et Rome, et donna la bénédiction papale aux malades du diocèse. Cette lettre du cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, est un motif d'encouragement pour tous les associés de l'Archiconfrérie Notre-Dame-des-Malades, et sera conservée dans les archives. Tous les infirmes et impotents quitteront la chapelle, réconfortés, encouragés, soulagés.

Il ignorait son nom...

Ceci se passait à la Sorbonne, à la fin du dernier siècle. Un des examinateurs, M. de Crozals, eut avec un malheureux candidat le dialogue suivant:

— Comment vous appelez-vous, monsieur?

— Dupont François-Eugène.

— Ce n'est pas vrai.

— Je vous assure, monsieur, de protester le candidat, que je m'appelle Dupont François-Eugène.

— Je vous assure, monsieur, de répondre sur le même ton l'examinateur, que ce n'est pas vrai. Le jeune homme, décontenancé, change de couleur, ne sait que dire, cherche dans son portefeuille les papiers qui vont lui permettre de justifier de son identité. Mais M. de Crozals l'arrête:

— Monsieur, vous ne savez pas parler français, et vous osez vous présenter au baccalauréat, alors

que vous ignorez le premier mot de la grammaire! Si vous saviez parler français, vous n'ignorerez pas que François-Eugène n'est pas un "post-nom", mais un prénom. Vous entendez bien: pré... pré... Avant... avant le nom. Vous ne vous appelez pas Dupont-François-Eugène. Vous vous appelez François-Eugène Dupont. Et, maintenant, dites-moi ce que vous savez sur la révocation de l'édit de Nantes...

RENSEIGNEMENTS
d'une mère chrétienne à sa
FILLE DE DIX-HUIT ANS
LE POINT D'INTERROGATION
vous sauvera de
la confusion humaine
L'ABBÉ
VICTORIN GERMAIN
5680, Chemin Ste-Foy
QUÉBEC

Félicitations!

Les chefs d'Etat des grandes puissances félicitent M. Chamberlain de son extraordinaire démarche... M. King la qualifie de "noble". Notre ministre de la Justice, élu président du comité de désarmement à Genève, ne doit pas être fâché, quant à lui, de voir le premier ministre du Royaume-Uni venir à sa rescousse pour essayer de désarmer le Führer de toutes les Allemandes. Bref! félicitations et "contentement" de toutes parts. J.-F. Reid reçoit aussi des félicitations de sa fidèle clientèle, à cause de l'extraordinaire qualité et des bas prix non moins extraordinaires de ses belles fourrures. — 1473, rue Amherst.

Les activités féminines

Partie de cartes

Lundi le 19 courant à 2 h., aura lieu une partie de cartes organisée par les dames patronnesses au profit de l'Œuvre de la Réparation à la V. Ste-Face Inc. au no 4312 Papineau. Pour informations appeler: AM. 4959.

Fraternité Ste-Elisabeth

Les exercices de la visite canonique pour les Tertiaires de la Fraternité Ste-Elisabeth, commenceront dimanche, 18 septembre, à 2 h. 30 à l'église des PP. Franciscains, 210 ouest, rue Dorchester. Jusqu'au 25, les autres offices auront lieu à 2 h. 30 et à 7 h. 45 du soir. Ces exercices seront présidés par le R. P. Paul-Eugène, commissaire provincial du Tiers-Ordre au Canada.

Cours du soir à Marie-Réparatrice

Les jeunes filles, qui désirent profiter des cours donnés dans ce couvent, sont priées de s'inscrire le 30 septembre ou le 1er octobre de 2 h. 30 à 4 h., ou de 7 h. 30 à 8 h. 30 du soir.

Le français, l'anglais, et la sténographie y sont enseignés. Chaque samedi après-midi, de 2 h. 30 à 4 h., on y donnera des leçons de couture, de fillet, de tricot, de broderie, de frivolité, etc.

Partie de cartes

La première partie de cartes mensuelle que donne au profit de ses œuvres, le Cercle Missionnaire des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie aura lieu lundi, le 19, à 2 h. 30, au no 120 Laurier est. Un prix pécuniaire nombreux sera de présence. Cordiale invitation à toutes les amies des Missionnaires.

A la Congrégation de Notre-Dame

Les membres de la Société des Enfants de Marie de la maison Mère sont convoqués pour la première réunion d'automne, mardi, le 21 septembre.

Il y aura conférence et Salut du Saint-Sacrement.

La retraite annuelle, semi-fermée, est fixée au mardi, 25 octobre. Le R. P. Robert Fortin en sera le prédicateur.

Conférence liturgique

Le R. P. Germain-Marie, O.F.M., l'intéressant conférencier du Cercle Liturgique des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie donnera sa conférence le même dimanche de septembre, le 18. Toutes les dames et les jeunes filles sont invitées à se rendre au no 120 rue Laurier est. Entrée libre.

Pèlerinage à Rigaud

Le Cercle Missionnaire et Liturgique des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie organise pour dimanche, le 25 septembre un pèlerinage pour dames et demoiselles au Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes de Rigaud. Le voyage se fait par chemin de fer et le départ a lieu de la gare Windsor. Pour informations, s'adresser au Foyer Ste-Claire, 80 Laurier est, DO. 8026.

Amicale de Saint-Guillaume

Les religieuses de l'Assomption de la Ste-Vierge et les dames du conseil de l'Amicale invitent toutes les anciennes élèves à leur réunion annuelle qui aura lieu au couvent durant l'après-midi et la soirée, jeudi, le 22 septembre. On voudra bien considérer cet avis comme une invitation très cordiale.

Journée des Ste-Croix

Dimanche, le 18 septembre, à 2 h. 15, (heure d'été) aura lieu à St-Laurent une réunion d'étude pour toutes les anciennes élèves des Soeurs de Ste-Croix. Tous les couvents sont invités à être représentés qu'ils soient ou non érigés en amicales. Le R. P. Voyer, O.P., sera le conférencier. Cordiale invitation à toutes principalement aux membres des cercles d'étude.

Ecole ménagère de Verdun

L'Ecole ménagère municipale de Verdun reprendra ses activités avec octobre prochain.

Comme par le passé, l'art culinaire, la coupe et la confection, les travaux à l'aiguille et au crochet seront au programme; de plus, on y donnera des leçons de tissage, cette année.

La première démonstration d'art culinaire sera donnée gratuitement, le mercredi, 5 octobre prochain, sur "les conserves".

LA FED. NAT. ST-JEAN-BAPTISTE

Réunion de la Société des Ouvrières Catholiques

La Société des Ouvrières catholiques (S.O.C.) réunira ses membres, dimanche, le 18 septembre, à 3 h. à 853 est, rue Sherbrooke. Une causerie sera donnée ainsi qu'un programme musical.

Assemblée des Femmes d'Affaires

L'Association des Femmes d'Affaires aura son assemblée générale mercredi prochain, 21 septembre, à 8 h. du soir, à la Fédération, 853 est, rue Sherbrooke.

La question qui sera mise à l'étude sera l'organisation d'une casse de secours en maladie pour les membres.

Tous les membres de l'association ainsi que toutes dames et demoiselles qui s'occupent de commerce sont cordialement invités.

Cours gratuits pour les Employées de bureau

L'Association des Employées de bureau ouvrira ses cours professionnels de langue française et anglaise, sténographie, typographie, correspondance commerciale, traduction, comptabilité, arithmétique, travail de bureau, etc., le 26 septembre, à 7 h. 30 du soir. Pour s'y inscrire, s'adresser à la Fédération nationale, 853 est, rue Sherbrooke.

Ouverture des cours à la S.O.C.

Les cours donnés sous les auspices de la Société des Ouvrières catholiques auront lieu aux dates suivantes: lundi, 3 octobre, cours de solfège, chant, etc.; mardi, 4 octobre, cours de couture, modes, broderies, tricot, etc.; jeudi, 7 octobre, cours de dessin. On peut s'inscrire tous les jours à 853 est, rue Sherbrooke. Pour renseignements, on est prié d'appeler: EL. 6232.

Vente de 3 jours EATON la cire et poli "Old English"

La vente commence lundi — c'est une bonne occasion d'acheter en quantité pour l'automne. Si vous ne pouvez venir au magasin, téléphonez Plateau 9211.

Cire et tampon "Old English"

Moyen facile de toujours avoir des parquets brillants. Cire séchant dans environ 15 minutes.

1 PINTe CIRE
NO RUBBING

1 TAMPON A
MANCHE LONG.
Rég. 1.35

Spécial de la Vente de
3 Jours, les 2 pour **98**

Peinture, au sixième.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL



Cours chez les employés de magasin

L'Association professionnelle des Employés recommandera ses cours professionnels lundi soir, 3 octobre; ils se donneront le même jour de chaque semaine comme suit:

Lundi: Cours élémentaire de français, d'anglais et d'arithmétique; cours supérieur de français, d'anglais et d'arithmétique; mardi: Cours de couture, modes et ouvrages de dames en général; vendredi: chant, art dramatique, opérette, etc. Inscription: lundi, 26 septembre et vendredi, 30 septembre. On est prié de venir s'inscrire aux soirs indiqués autant que possible.

Cours aux "Arts Féminins"

Les Arts Féminins, 1381 St-Denis annoncent la réouverture de cours de couture pour mercredi le 21 septembre à 2 h. et à 7 h. 30 du soir.

Ces cours sont sous la direction de Mlle Marie-Blanche Clément, maîtresse d'enseignement ménager.

Les élèves sont priées de s'inscrire au plus tôt, le nombre étant limité.

CASA MARIA

BONAVENTURE, QUE.

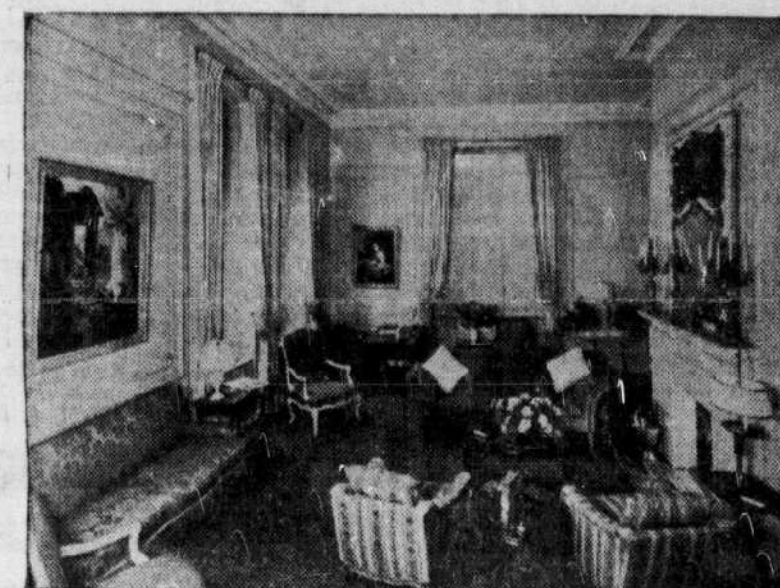
Jolie maison de vacances pour dames et demoiselles, sur la Baie des Chaleurs. Pour informations et inscriptions: Institut Jeanne d'Arc, Ottawa.

MESDAMES

Tapis, carpettes, chesetfields, divans, nettoyés parfaitement. Faites faire l'ouvrage à votre domicile et économisez 25%. Vous serez émerveillées de notre méthode.

M. ST-ARNAUD

2018 Jeanne-Mance, Montréal
Lancaster 0904



Le home idéal et moderne: le WINDSOR!

VEENEZ donc habiter, pour quelques mois, ce magnifique hôtel de la rue Peel, redécoré et meublé de neuf. Vous trouverez ainsi le repos, la distraction, en un mot, la joie de vivre.

Prendre un appartement au Windsor, c'est beaucoup plus économique que de tenir maison, avec toutes les dépenses que ce train de vie comporte.

Les taux de location de ce grand et superbe hôtel sont remarquablement modérés, et il y a toute une série de petits et grands appartements, pour convenir aux besoins de chacun. Quant à la cuisine et au personnel de service, le Windsor a toujours eu la réputation de n'offrir que ce qu'il y a de mieux à ses hôtes.

Vous désirez en même temps vous reposer et vous distraire? Téléphonez donc au Windsor, Plateau 7181, et retenez un appartement pour les longs mois d'automne et d'hiver.



WINDSOR

Face au Square DOMINION • Montréal

Tél. Plateau 7181

Feuilleton du "Devoir"

Le Coup d'Aile

par GUY WIRTA

13. (Suite)

— Je m'en doute, mademoiselle; je plaisantais...

Le baron poursuivait son exposé, en homme content de sa trouvaille:

— Donc, pour vous connaître, ma femme a eu cette idée qu'elle trouve géniale et que je crains... un peu indiscret: elle a décidé de vous inviter au fameux bal.

— Combien je serai désolé d'être obligé de m'abstenir!

— Arrêtez, mon cher monsieur Saint-Yves... vous ne pouvez vous abstenir... du moins... vous ne le pouvez plus maintenant...

Et le vieux Alsacien menaça le

jeune homme de son doigt levé, qu'il agita en cadence au rythme de ses mots:

— Vous ferez une apparition à ce fameux bal... uniquement une apparition, pour flatter la petite manie de la baronne... parce que vous devez bien cela à sa fille que votre chien a malmenée... un chien dressé par vous, s'il vous plaît... et à votre serviteur qui affrontera tout à l'heure les foudres conjugales, pour arriver au déjeuner au moment des fraises à la crème...

Le baron se rapprocha de Laurent Saint-Yves dont l'attitude figée n'aurait pas dû l'inciter aux confidences; mais il faut croire que M.

de Franquval, tout à l'idée du mécontentement de sa femme, se souciait peu de l'humeur de son locataire, car il poursuivit, la voix amable:

— Vous me rendrez tellement service... Je dirai à la baronne que j'ai perdu mon temps chez vous... qu'il m'a fallu faire des prodiges de diplomatie pour vous décider à venir au bal qu'elle prépare... et que vous avez dit "oui"... car vous dites "oui", n'est-il pas vrai, monsieur?

La dernière phrase de M. de Franquval était inquiète; il voyait, derrière Saint-Yves, sa fille qui hochait la tête, le regard désapprobateur; elle avait un air fâché, l'air d'une maman prête à gronder son enfant de sa maladresse.

Rapide, Laurent s'était retourné vers Damienne qui rougit en expliquant: — Nous devions partir; maman pourrait s'inquiéter!

Le jeune homme n'eut pas l'air d'entendre; il demanda, très sérieux: — Que pensez-vous, Mademoiselle, de l'idée de Monsieur votre père?

Elle sourit:

— Je pense que papa était plus courageux devant les Allemands que devant maman!

— Et ce "oui" qu'il me demandait?...

— C'est bien peu de chose, dit-elle avec cette simplicité qui excluait chez elle toute idée de coquetterie.

— Mais... ce pauvre poignet? — Nous nous taisons... c'est ce que nous avons de mieux à faire... et, le soir du bal, si cela se voit encore, je dissimulerai mon poignet sous un large bracelet ancien qui lui semblait habituel...

— Alors, dit-il de ce timbre bas qui lui semblait habituel... j'irai voir la merveille, le soir du bal.

Il n'avait pas voulu donner à sa phrase le tour d'un compliment, et Damienne était si simple qu'elle n'eut même pas le soupçon d'une intention semblable; elle passa la première dans le jardin, plein d'une lumière chaude et, voyant l'Arabe traverser l'allée pour gagner le chenil:

— Surtout, recommanda-t-elle, ne punissez pas votre chien; il n'est

pas coupable.

— Je sais... moi seul ai péché, dit Saint-Yves sans sourire; aussi croyez que je ferai scrupuleusement ma pénitence.

Le baron prenait congé et, relevant le dernier mot de Saint-Yves:

— Allons donc!... La pénitence sera douce...

Mais Damienne levait son calme regard sur la figure tourmentée:

— Si la chose vous coûte autant ne venez pas, monsieur, murmura-t-elle; vous trouverez une excuse au dernier moment!

Il demeurait saisi de cette délicate compréhension de femme, que déjà Damienne rejoignait le baron; et, sur le jardin en fleurs, demeura longtemps, pour Laurent Saint-Yves, l'écho de ce petit nom de tendresse que le baron avait lancé vers sa fille en un dernier appel: — "Mienne!"

IX

SOIRÉE MUSICALE

Lorsque le baron et Damienne unissaient leurs forces pour avoir raison de la volonté de Mme de Franquval, le succès devenait certain.

Ils avaient comploté, tous deux, de transformer le fameux bal en soirée musicale; le baron obéissant, en cela, au vague remords de ce que Damienne appelait son chantage auprès de Laurent Saint-Yves; il se disait que la soirée musicale se prête mieux à la mélancolie, alors que le bal est une véritable corvée pour un homme jeune qui cherche à s'isoler. Quant à Damienne, elle désirait réparer la maladresse paternelle; elle écoutait sa pitié de femme, parce qu'elle savait que l'être orgueilleux qu'était Saint-Yves se soumettrait à la demande du baron, comme on se fait un point d'honneur de payer ses dettes.

La baronne protesta d'abord avec: — Oh! monsieur! remarqua Dament un crédit illimité pour le choix des artistes en renom, elle joua la soirée musicale plus select et, surtout, plus de saison que le bal.

Les terrasses, fleuries de roses à souhait, avaient été garnies de sièges pour les mélomanes

Ainsi va le monde...

La puissance sous-marine de l'Allemagne

Inquiétude des marins anglais — Les petits sous-marins allemands

Du *Nouveliste*, de Lyon, numéro du 4 septembre.

Un sentiment d'inquiétude se manifeste depuis quelque temps dans la marine anglaise au sujet des armements navals de l'Allemagne. Ce n'est ni l'aviation maritime du Reich, pourtant très puissante, ni sa flotte de surface qui portent soudain ombre à l'armée britannique, mais sa flotte sous-marine, que les unités de surface ne peuvent pas détruire d'une façon rapide et sûre.

On sait en effet que les proportions relatives des flottes anglaise et allemande ont été déterminées par les accords de 1935 et complétées en 1937.

Les accords navals, signés à ce moment-là par les deux nations limitaient l'importance de la marine allemande à 35 pour cent de la force navale britannique. Ils stipulaient également que le tonnage d'une classe de bâtiments ne devait pas dépasser 35 pour cent du tonnage alloué à la même classe de bâtiments dans la marine britannique. Une exception fut faite cependant, à la demande des Allemands (ce qui aurait dû éveiller les soupçons des experts anglais) pour les sous-marins. L'Allemagne fut autorisée à construire jusqu'à 45 pour cent du tonnage total de la Grande-Bretagne dans cette catégorie.

Remarquons tout de suite que les accords précités ne concernent que le tonnage global de chaque catégorie, le nombre des unités de chaque catégorie n'intervient en rien.

C'est alors que le gouvernement du Reich s'est mis à réaliser, avec une grande habileté, il faut le reconnaître, un plan de construction et d'armement dont on ne peut pas manquer d'admirer aujourd'hui la judiciousité. Il n'a construit que des petits sous-marins, sans se préoccuper des gros.

Or, c'est un fait réel. Si, pour toutes les catégories de bâtiments de surface, le tonnage donne une mesure exacte de la puissance, parce que les gros tonnages permettent d'avoir une grosse et nombreuse artillerie, un cuirassé épais, etc., pour les sous-marins le problème est tout différent. Quelque petit que soit un sous-marin, il peut toujours, lorsqu'il est en plongée, attaquer un bâtiment et lui envoyer une torpille d'une puissance telle qu'il le détruira, sauf dans le cas d'un superdreadnought moderne qui serait, cependant, gravement endommagé s'il est atteint par le redoutable engin. Et les sous-marins, petits ou grands, lancent exactement les mêmes torpilles. Le seul avantage des seconds consiste dans un rayon d'action beaucoup plus étendu.

Dès lors, les chefs de la marine allemande se sont dit: "L'Angleterre est obligée, par suite de l'immense étendue de son empire, d'avoir un nombre appréciable de grands sous-marins pour les envoyer aux Indes, en Chine, en Afrique du Sud, au Canada. Tel n'est pas notre cas. Nous n'avons plus ou pas encore — de colonies. De grands sous-marins nous seraient inutiles. En cas de guerre, il suffit que nous puissions atteindre les principaux points de passage, de rencontre et de concentration des flottes de commerce ennemies, c'est-à-dire: la Méditerranée occidentale et le détroit de Gibraltar pour les navires arrivant d'Asie ou de Méditerranée; les parages des Canaries ou de Madère pour ceux venant de l'Afrique du Sud, et la zone à l'ouest des côtes de l'Angleterre pour les bâtiments arrivant d'Amérique et allant vers l'Irlande ou d'Ecosse. Dans ce dernier cas, nos sous-marins, agissant à des distances très faibles de leurs bases d'opérations, pourront être de modèles extrêmement réduits".

Et, sans hésiter, sur ces principes très précis, l'armée du Reich s'est mise à exécuter un programme de construction intense et rapide, avec la ténacité que l'on connaît, et

avec une discrétion que l'armée britannique, malgré ses puissants moyens d'information, n'est pas arrivée tout de suite à percevoir.

Et aujourd'hui, que voyons-nous? La marine allemande compte 37 sous-marins en service et 31 en construction, dont les 6 derniers ont été mis en chantier il y a près d'un an. En 1939, l'Allemagne posséderait donc 68 sous-marins, tous de modèles récents.

24 des unités construites et 11 de celles en construction ont un déplacement de 250 tonnes en surface et 330 en plongée. La faiblesse de ce tonnage explique la rapidité avec laquelle cette flotte de petits navires a été construite. L'armement comprend trois tubes lance-torpilles de 534 m-m (le plus gros calibre existant) et un canon de 75 m-m pouvant tirer à la fois sur navires et sur avions.

Ces bâtiments sont destinés à opérer, en cas de guerre avec l'Angleterre, au large des côtes d'Ecosse et d'Irlande.

Les 33 autres sous-marins germaniques ont des déplacements variant de 500 à 750 tonnes en surface, soit 650 à 1,000 tonnes en plongée. Ils portent cinq à six tubes lance-torpilles de 534 m-m et un canon de 105 m-m.

Ces bâtiments sont destinés à opérer en Méditerranée Occidentale et dans les parages des Canaries. Des croisières effectuées par plusieurs d'entre eux l'an dernier dans ces régions ont prouvé que leur rayon d'action permettait facilement ces belles randonnées, même prolongées.

En face de la flotte sous-marine de l'Allemagne, que trouvons-nous? L'Angleterre possède en tout 38 sous-marins de moyen tonnage en service, et 18 en construction, soit en tout 56, dont plusieurs de gros tonnage seront difficilement terminés en 1939. C'est nettement moins que sa rivale éventuelle au point de vue du nombre des unités. Et l'armée britannique regrette les accords navals de 1935.

Ce qui augmente l'inquiétude des marins anglais, c'est que la marine germanique a procédé, à l'école de navigation et d'études sous-marines de Kiel, à des expériences sensationnelles dont le secret, malgré les énormes précautions prises, a quelque peu transpiré.

C'est ainsi que "l'écoute sous-marine", permettant de révéler sous

l'eau la présence d'un bâtiment par le bruit des hélices — ou par le renvoi des ondes sonores, électriques, etc., — a été singulièrement perfectionnée par les ingénieurs allemands. Si bien qu'actuellement, se déclarant capables d'apprécier non seulement la direction, mais encore la distance approximative d'un bâtiment ennemi sans être obligé d'observer celui-ci avec le périscoppe, c'est-à-dire sans être forcés de remonter en demi-surface, les commandants de sous-marins allemands prétendent pouvoir lancer leurs torpilles en restant en plongée. Ce fait, s'il était prouvé exact, bouleverserait bien des conditions actuelles de la tactique sous-marine.

Enfin, une autre expérience d'une importance capitale se poursuit également à Kiel. Un nouveau mode de propulsion a été installé sur deux petits sous-marins en construction. Ce procédé peut être utilisé à la fois en surface, pour remplacer le moteur à combustion interne actuel (Diesel), et en plongée pour remplacer les accumulateurs électriques. Il serait dû à un ingénieur qui fit partie, pendant la guerre, de la fameuse "brigade volante" de von Richtofen, et qui fit la traversée sensationnelle Welheimshafen-Amérigue à bord du croiseur sous-marin "Deutschland".

Si ce procédé de propulsion donne de bons résultats, il permettra non seulement de consacrer plus de poids à l'armement — les batteries d'accumulateurs entrant pour 50% dans le déplacement du sous-marin moyen — mais il accroîtra dans de grandes proportions le rayon d'action en plongée.

Depuis trois ans, un entraînement intensif du personnel a été effectué dans la Baltique et la baie d'Héliogoland, et l'Allemagne constitue rapidement une réserve d'officiers et marins parfaitement entraînés à la navigation sous-marine.

Comme on le voit par cet exposé, l'Allemagne se rend très bien compte qu'en cas de guerre contre l'Angleterre et la France, elle ne peut guère compter sur sa flotte de surface, qui ne comprend guère que trois cuirassés de poche de 10,000 tonnes et trois cuirassés de 26,000 tonnes contre les 20 ou 25 de l'Angleterre. Il n'y aura vraisemblablement pas de nouvelle bataille de Jutland si la guerre éclate prochainement. Mais l'Allemagne met tout son espoir dans sa flotte sous-marine, dont elle espère de grands résultats.

Esprons que les marins britanniques et français, qui travaillent elles aussi en silence et, ce qui est précieux, dans un parfait accord et une complète communauté de vues, sauront trouver les parades nécessaires aux attaques de leur ennemie, comme elles ont su le faire en 1917 et 1918.

Capitaine de vaisseau X...

Enseignement chrétien et civilisation française

Interview du cardinal Baudrillart

Au mois de mai dernier, à son retour de Rome, S. Em. le cardinal Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, a fait à M. François Veillot, qui les a publiées dans le Petit Journal du 10 mai, des déclarations doublement importantes, et par la personnalité, la compétence, l'élevation de la pensée de celui qui les faisait, et par l'écho qu'elle apportait du Vatican (Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement, juillet-août 1938).

Le grand souci de S.S. Pie XI

— Votre Eminence pourrait-elle me dire quels sont actuellement les sujets qui, provoquant les inquiétudes du Saint-Père, l'amènent à l'acte de volonté?

— Le recteur de l'Institut catholique se recueille un instant.

— Je puis bien vous affirmer, sans trahir les secrets de Pie XI, mais au contraire en servant ses desseins, qu'un de ses principaux motifs de sollicitude, de crainte et de douleur, c'est la menace qui pèse partout sur l'enseignement chrétien.

Je dis bien partout, et non seulement dans les pays éprouvés par la persécution.

D'ailleurs, en Allemagne, c'est trop peu dire que l'enseignement chrétien est menacé. Il est détruit. C'est avec une sorte de consternation, de souffrance physique même que Pie XI a pu constater, d'après les dernières informations qu'il a reçues, que, dans le Reich, l'enseignement chrétien n'existe plus. Et, bientôt peut-être, la même extermination s'abattra sur la malheureuse Autriche, dont le sort fait saigner le cœur du Pape.

Et, en d'autres pays, quels ne seront pas, sur ce terrain, les effets de l'étatisme et du laïcisme?

Or, le Saint-Père estime qu'il n'y a pas de nécessité plus capitale ni plus urgente que l'enseignement chrétien de la jeunesse... pour les âmes et pour la société elle-même.

La valeur nationale et sociale de l'enseignement chrétien

La liberté de l'enseignement, reprend le cardinal, oui, c'est une cause qui doit être au premier rang des revendications de tout parti qui veut être vraiment national et social.

Mais puisque vous donnez la parole à un évêque, dans un organe dont le public est mêlé de catholiques et d'incroyants, permettez-moi de s'adresser, à ceux-ci comme à ceux-là, en évêque...

Evêque, je leur dis que ce n'est pas seulement par amour de la liberté qu'il faut défendre et garantir l'enseignement libre; c'est aussi, c'est peut-être surtout par attachement et par respect pour l'enseignement chrétien. Et croyez bien que si un tel langage est celui d'un évêque, il est également celui d'un bon Français.

ajoute, en martelant les mots:

— Et en cas d'extrême besoin, par la force!

— Eminence!

— Hé! mon ami, les ennemis de la religion ne l'ont-ils pas toujours employée contre nous?... Mais je ne me prévaux pas de leur exemple; je parle encore en évêque, gardien et proclamateur de la doctrine, à temps et à contretemps, comme l'apôtre. Et, au nom de cette doctrine, je vous rappelle simplement que la force n'est pas le recours à la force n'est pas soi coupable; sans quoi le droit serait fatalement vaincu en un temps plus ou moins long.

La prochaine phase: Bohême ou Hongrie?

Pour être antérieur au congrès de Nuremberg, cet article du *Figaro* du 26 août garde tout de même un intérêt considérable.

La vraie difficulté pour l'Allemagne est désormais de rester clairevoyante. Après qu'elle a si vite refait ses forces et étant assurée de l'efficacité de sa défense à l'Ouest, elle peut considérer l'incorrigible aveuglement de notre démagogie intérieure et l'abracadabrante dispute des puissances méditerranéennes à propos de l'Espagne comme des encouragements gratuits de la Providence à régler le sort du Danube.

Mais la Providence n'aime pas que l'on abuse des dons gratuits. L'intervention obligatoire de la clairvoyance ou, ce qui revient au même, de l'exacte mesure.

Exacte mesure moins de la situation apparente que des enchevêtrements nouveaux, mécaniques et psychologiques, que détermineraient telle ou telle manière de procéder, telle ou telle initiative irréparable.

Au fond, pour l'immédiat, c'est une sorte de choix qui se présente à l'Allemagne, entre une aventure en Tchécoslovaquie et une pression sur la Hongrie. C'est aussi le choix entre deux méthodes: l'une — l'aventure en Tchécoslovaquie — trahirait la peur du temps qui passe, l'autre — la pression sur la Hongrie — admettrait la complicité de ce même temps.

Une grande puissance qui est maîtresse de Vienne tient les clefs de l'Europe centrale. Une grande puissance qui est maîtresse de Budapest tient les clefs de l'Europe orientale. On a commencé de se le rappeler depuis que l'Allemagne s'est installée à Vienne. Même les Turcs d'autrefois, qui ne se souciaient pas de savoir grand-chose, savaient cela.

Après l'Autriche annexée, le prochain effort du Reich devrait donc, selon sa pente naturelle, s'adresser à la Hongrie, non pour une annexion, mais pour quelque chose qui ressemblerait à un protectorat économique et à une alliance militaire. Si les ambitions allemandes prenaient la route directe, ce serait le sens de l'acte prochain.

Mais l'Etat tchécoslovaque, par la Bohême, s'avance vers le cœur du Reich et, par tout son côté Sud, menace de flanc la descende allemande sur le bas Danube.

Faut-il faire sauter cette menace avant de descendre, ou bien faut-il descendre d'abord pour la réduire ou l'amolir en l'enveloppant? Le problème est beaucoup moins simple que certains le croient.

La guerre contre la Tchécoslovaquie, les Allemands, qui sont de trop bons soldats pour sous-estimer les autres, savent mieux que personne qu'elle ne représenterait pas une promenade.

Le spectacle de l'héroïsme tchèque créerait, au détriment de l'Allemagne, dans les masses européennes et dans le monde entier, un courant moral des plus préjudiciables et finalement dangereux, même si les grandes puissances n'intervenaient pas.

L'abri de la résistance tchèque, toute l'Europe orientale se fortifierait en hâte pour parer à la suite des événements. L'avance ultérieure des Allemands n'en serait pas facilitée; au contraire. Elle le serait d'autant moins que, dans ce cas, les convulsions de la Pologne la porteraient en Slovaquie pour rejoindre la Hongrie et la Roumanie, mettant une barrière inattendue devant les espoirs danubiens du Reich.

Sans doute, une révolte des Sudètes peut dispenser l'Allemagne de déclarer la guerre à la Tchécoslovaquie. Mais, des lors, ce serait un conflit de type espagnol, alimenté d'armes et d'idéologies de l'intérieur et de l'extérieur, installé à la porte du Reich. Nous connaissons ce genre de plaisir. Il est douteux que le régime hitlérien y trouverait un surcroît de tranquillité.

Reserve faite de la menace de flanc que représentent les Tchèques, une poussée sur la Hongrie, par arrangement ou pression, est, somme toute, beaucoup plus gênante, avec moins de risques généraux, et un rendement plus sûr.

On sait que la Hongrie produit assez de céréales et de bétail pour satisfaire les Allemands. Elle offre aussi la meilleure base pour une action rayonnante en Europe orientale.

Par elle, la dernière issue libre des Tchèques vers un débouché neutre — la mer Noire — peut être fermée. Par elle, les Polonais peuvent être empêchés d'atteindre la région danubienne. Par elle, l'accès de l'Ukraine, au nord-est, et des pétroles roumains, au sud-est, est proche. Par elle, les communications de l'Italie avec l'Europe orientale sont contrôlées. Par elle, il ne s'agit plus que de s'entendre avec les Balcaniques, pour atteindre la mer Egée.

La croisière du régent de Hongrie Horthy avec le chancelier Hitler, de Kiel à Hambourg, a permis sans doute une conversation approfondie.

Un des effets de l'axe Rome-Ber-

Mais je me hâte d'ajouter, pour suit le cardinal avec un sourire et d'une voix apaisée, que nous n'en sommes pas là, Dieu merci; j'espère et je crois fermement au surplus que nous n'en viendrons jamais à paillasse extrême.

Nous avons, en France, d'autres moyens de conquérir l'opinion. J'ai voulu seulement souligner à vos yeux de quelle immense gravité, sur le terrain national et social, serait toute atteinte à la liberté de l'enseignement chrétien.

Ceci, je le rappelle à tous les bons Français qui ne partagent pas nos convictions religieuses.

Mais, aux catholiques, je tiens à préciser une chose essentielle. Pour l'enseignement chrétien, il y aurait une catastrophe plus douloureuse, plus humiliante et plus irréparable que de succomber sous les coups d'un ennemi comme Hitler; ce serait de s'amoindrir et finalement de disparaître, par l'incroyable débauche de la négligence ou la lassitude de ceux qui ont le devoir de le soutenir, de toutes leurs forces, au prix de tous les sacrifices...

Guerre d'hier, guerre de demain

QUELQUES LIGNES DU GÉNÉRAL DUVAL

D'une étude du général Duval, dans la *Revue de Paris*:

Ils sont vraiment aveugles ceux qui disent que la guerre moderne exige moins de puissance morale que la guerre antique. L'homme d'aujourd'hui n'est plus le prisonnier du rang; il sert sous un ouragan de fer, des machines délicates, manie d'une main qui ne doit pas trembler des instruments de précision, détermine par des calculs l'emploi de ses armes, règle librement sa propre conduite ou celle des autres dans l'harmonie d'une action d'ensemble; cet homme a l'homme d'autrefois toute la supériorité de l'esprit sur la force aveugle. Il fallait au légionnaire romain ou au chevalier du moyen âge de la bravoure pour courir à son adversaire, l'épée au poing. Il faut au soldat moderne que, pendant de longs jours, raisonne ses actes sous la menace constante de la mort, plus que de la bravoure; il lui faut du courage et même de l'intrépidité.

Mais l'importance prise par le matériel a une lourde contre-partie. Elle impose au pays belligérant une grande puissance de production industrielle. A cet égard, la position industrielle va de pair, pour la préparation à la guerre, avec la politique militaire, et il peut arriver même qu'elle la domine. Si la politique industrielle est défaillante, la politique militaire devient à peine concevable. Nous ne devons pas l'oublier en France.

La préparation à la guerre touche à toutes les parties du pays; elle est totalitaire comme la guerre. Pour quelle nous ouvre la voie qui conduit à la victoire, elle doit être poursuivie avec une vue pénétrante et lointaine des conditions, des exigences de l'avenir; mais alors elle nous donnera mieux que la victoire, elle nous donnera la paix. Car on n'attaque que les faibles, de nos jours plus que jamais. La guerre n'est plus jeu d'aventuriers, ni d'ambitieux médiocres. Les peuples y jouent leur vie. Mais c'est une vérité de tous les temps que la France doit être une grande puissance militaire ou ne pas l'être... Il ne nous a pas été donné par notre destin de poursuivre une vie égoïste dans la douceur d'une paix obscure.

Deux poids, deux mesures

A la récente conférence d'Evian, la Ligue [française] des droits de l'homme a lancé un appel désespéré en faveur des étrangers victimes des persécutions de leur gouvernement.

Dans les *Cahiers de la Ligue*, son président, M. Victor Basch, un Israélite, a jeté le cri d'alarme:

"Six mille élèves juifs fréquentent les écoles de Vienne; seuls, 450 seront admis à la rentrée prochaine. Que deviendront les 5,500 autres? Il est interdit, même aux établissements privés, de les accueillir."

"Le maréchal Goering a déclaré que, en quatre ans, il faudra que Vienne, qui en contient 20,000, soit entièrement vidée de Juifs."

"Que vont-ils devenir? Et l'on se bouche les oreilles pour ne pas entendre leurs supplications. Il semble que le sentiment de la solidarité humaine soit mort en nous".

La Liberté du Sud-Ouest, qui cite ce texte, l'accompagne des simples remarques suivantes:

"Un jour, sous prétexte d'unifier les enfants de France par l'école, sous prétexte que certaines associations étaient un danger pour l'Etat, on fond sous prétexte d'un totalitarisme qui s'affaiblissait du masque de la neutralité et de la laïcité (l'Allemagne n'a guère fait que copier), on a arraché de leurs cellules les moines silencieux; on a croché les couvents, fermés 5,000 écoles catholiques contenant des millions d'enfants, on a jeté à la rue sans sou 50,000 religieux et religieuses; et l'on a contraint ces citoyens de race et de sang français coupables de dévouement aux humbles et aux petits, à arpenter les chemins de l'exil à la recherche d'un abri et du pain."

"Et, aux sanglots qu'une telle injustice a soulevés dans les poitrines, la Ligue des droits de l'homme, dans une réunion solennelle de son Comité, a répondu: "C'est bien".

"Il y a quelque temps, au Club du Faubourg, on débattait la question de la suppression des lois d'exception de 1901 et 1904, au moins pour les religieux anciens combattants. Un corollinaire de M. Basch, M. Bernheim, prit la parole pour en demander le maintien: l'Eglise catholique, d'après lui, étant indigne de la liberté. Ce qui lui valut de la part de son collègue au barreau, Me Peillet, la réponse suivante: "A l'heure où vous regardez avec angoisse vers un pays voisin où un aventurier suivi de troupes fanatisées s'apprête à renouveler l'horreur des pogroms, vous en appelez à la justice et au droit. Mais, alors, M. Bernheim, ne pourriez-vous accorder aux catholiques une justice égale à ce que la nôtre est pour vous?"

PHOTOS COMMERCIALES DESSINS CLICHES JOYE ET NUTT Bélin 3984

LA PHOTOGRAPHIE NATIONALE

2461, RUE DES CARRIÈRES

Fin de Luxe Signalez tout simplement: CR. 4168

POUR UN BON NETTOYAGE

Des milliers de clients satisfaits! Voilà votre meilleure garantie

NETTOYAGE Complet (hommes) \$1.00

NETTOYAGE Robe à partir de 0.75

Blouse " 0.50

Jupe " 0.50

Chapeau " 0.50

Gants " 0.20

PRESSAGE Complet " \$0.35

Pardessus " 0.35

Nettoyage de Rideaux, Draperies, Chesterfield, Tapis, ETC.

NOUS RETRAÇONS VOS ANCÊTRES

Institut Généalogique

DROUIN

Correcteurs et continuateurs du dictionnaire Tanguay.

Directeur: GABRIEL DROUIN

4184, rue ST-DENIS, Montréal

Tél. Lancaster 8151

Vingt-trois ans de recherches patientes. Immense documentation méthodiquement accumulée. — Généalogie complète de toute famille canadienne, française, franco-américaine, acadienne, de 1608 à nos jours.

ECRIVEZ-NOUS

POUR RENSEIGNEMENTS

Les plus belles FOURBURES:

J.F. REID

1473 rue AMHERST, CH. 3181

font économiquement une

délicieuse eau de table et

de régime, alcaline, lithi-

née, pétillante et digestive.

Recommandés contre les

maladies de la peau, du

foie, de l'estomac, de la

vessie et de l'intestin, rhu-

matisme, goutte et acide

urique.

Il faut essayer aussi les

Pastilles de Lithinés Gus-

tin, que l'on suce à la fin

des repas, dans les dépla-

cements, pour remplacer

l'eau lithinée.

En vente dans les

bonnes pharmacies

N'ACCÉPTEZ PAS D'IMITATION

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYA-

GES, LE "DEVOIR". Bilets émis pour

tous les pays au tarif des compa-

gnies de paquebots, chemins de fer, autobus,

aussi hôtels, assurances bagages et acci-

dens, chèques de voyages, passeports,

etc. Téléphones: BELAIR 3361.

CONSTIPATION

CE SOIR

AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat

demain matin

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO

Américaine Ltd

1566 rue St-Denis

Montréal

Veillez m'envoyer un

échantillon de ROBOL

Notes

Adresse

(D)

Un petit pâtre d'Auvergne et les écoles catalanes

(Par Claude PEYRAS)

De l'Éclair, de Montpellier, France, numéro du 6 août.

Aurillac vient de célébrer, par de joyeuses fêtes, le millième anniversaire de la naissance, en 938, de son illustre enfant, Gerbert.

Qu'est-ce que ce Gerbert, illustre enfant d'Aurillac? Un petit pâtre des montagnes d'Auvergne, mais qui fut, de 999 à 1003, le premier pasteur de la Chrétienté, le pape Sylvestre II.

Sylvestre II, "le premier pape français", comme l'on dit communément. Mais le pape, quelle que soit son origine, est au-dessus de toutes les nations, or il est, je crois, préférable de dire de Gerbert, qu'il fut le premier Français qui devint

Pape.

Sylvestre II, le pape de l'an 1000 — c'est-à-dire d'un temps que l'on nous décrit, d'ordinaire, comme un temps particulièrement calamiteux, où les misérables humains vivaient dans l'angoisse et la désolation, entre les affreux souvenirs des invasions hongroises et l'attente anxieuse de la fin du monde.

Comment, dans ce siècle obscur et terrible, un pauvre petit pâtre d'Auvergne peut-il devenir le Pape de Rome?

La société du Xe siècle, pour être composée de classes distinctes comme celle d'aujourd'hui, ne connaissait pas la "lutte de classes". On comptait, alors, en Chrétienté, trois classes d'habitants: "Qui orant, qui

pugnant, qui laborant" — ceux qui prient, et qui enseignent; ceux qui combattent, et qui administrent; et ceux qui travaillent de leurs mains. Mais ces classes distinctes n'étaient point ennemies: elles conjuguèrent et harmonisèrent leurs efforts en vue du bien commun. Ces classes distinctes n'étaient point fermées. Tel pauvre laboureur, qu'avait distingué la force de son bras ou la vivacité de son intelligence, pouvait, dans la nécessité du jour, être porté d'office au commandement et devenir seigneur. Tel petit pâtre, reçu comme moine dans un couvent, pouvait devenir abbé, évêque — et même pape.

Ainsi le pâtre Gerbert qui, ayant pris le saint habit bénédictin à l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac, fut lui-même abbé à Bobbio en Italie, puis évêque à Reims, en 987, l'un des plus résolu parmi les promoteurs de l'élection d'Hugues Capet

à la couronne de France; qui devint, plus tard, archevêque de Ravenne, reçut la tiare en 999, couronna le premier roi chrétien de Hongrie, porta le christianisme chez les Slaves de Pologne, et eut, dit-on, le premier, l'idée de la croisade vers l'Orient.

Ce grand pape Sylvestre II, ce célèbre organisateur et inspirateur des écoles de Bobbio et de Reims, passe, à bon droit, pour un très grand savant, plus particulièrement expert en sciences mathématiques. On lui attribue volontiers, sinon l'invention, au moins la propagation de l'usage des "chiffres arabes", ou plus exactement du calcul décimal à l'aide du zéro. Dans un siècle qui passe pour être celui de la plus crasse ignorance, où Gerbert avait-il appris?

Il avait appris, tout d'abord, dans son monastère de Saint-Géraud d'Aurillac. Convenons que ce pouvait n'être que peu de choses. Mais voici qu'en 967 passent par

Aurillac deux Catalans. L'un est Borel, comte de Barcelone, qui vient de porter son hommage et de demander secours contre les Sarrazins au roi de France. L'autre est Guarin, abbé de Saint-Michel-de-Cuxa au pays de Conflent. Et ils emmènent le moine Gerbert en Catalogne.

Les hautes vallées pyrénéennes, sur l'un comme sur l'autre versants, furent traversées, mais ne furent jamais conquises ni occupées par les Sarrazins. C'est de là que partit, dès le temps de Charlemagne, la conquête qui aboutit à l'organisation dans le royaume franc, de cette "Marche d'Espagne", dont Barcelone demeura longtemps, en même temps que le chef-lieu politique, la sentinelle avancée.

Dans les hautes vallées catalanes, autour de l'abbaye de Sainte-Marie-de-Ripoll, à Vich, à Gérone, à Urgel, à Arles-sur-Tech, à Saint-Michel-de-Cuxa, se conservaient les œuvres et les monuments de la

science gréco-latine, de la civilisation hispano-romaine.

Dès la grande invasion sarrazine arrêtée, quand s'étaient développées les grandes écoles hispano-arabes de Séville et de Cordoue, des relations intellectuelles s'étaient établies, entre deux expéditions militaires, à travers les champs de bataille, entre Cordoue et Séville d'une part, Vich et Ripoll d'autre part.

C'est aux écoles de Vich et de Ripoll que l'abbé Guarin et le comte Borel conduisirent le moine Gerbert. C'est là qu'il acquit cette science, non point "arabe", mais "méditerranéenne", qui a fait son juste renom.

La carrière du moine Gerbert est la première manifestation de ce rayonnement scientifique, littéraire et artistique des monastères catalans, dont l'activité intellectuelle

est — plus qu'on ne le croit — à l'origine de la grande Renaissance occidentale des XIe et XIIe siècles.

Des soins pieux s'employèrent, présentement, à restaurer l'antique abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa — qui est en France.

Mais qu'est devenue l'antique abbaye de Sainte-Marie-de-Ripoll? Elle a été brûlée, une fois de plus, en 1936.

Qui célébrera, le 1er septembre 1938, le millénaire de la dédicace, par Guifred, archevêque de Narbonne, de la cathédrale de Vich? La cathédrale de Vich a été brûlée, une fois de plus, en 1936.

Et aussi cette cathédrale de Gérone, qui fut consacrée le 20 septembre 1038, et qui avait été bâtie aux frais et par les soins de l'évêque Pierre de Carcassonne, et de sa sœur Ermessinde, comtesse de Barcelonne...

Publiées sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture



LA VIE AGRONOMIQUE

COMMENT EST ENCOURAGÉE ET RÉGLEMENTÉE L'AVICULTURE AU DANEMARK

L'Etat exerce un rigoureux contrôle sur tout ce qui est destiné à la vente

Autrefois, l'aviculture n'occupait qu'une place bien modeste dans l'agriculture danoise. Un petit nombre de volailles égayait les villages, picorant dans les étroites ruelles qui séparaient les agglomérations rurales. Les poules devenaient très vieilles; elles étaient généralement chélives du fait de la consanguinité de couvains trop nombreuses et d'une alimentation insuffisante; elles commençaient à pondre très tard au printemps et leurs oeufs étaient petits. D'une façon générale, on ne se souciait guère des poules. Elles pouvaient n'importe où et devaient trouver elles-mêmes leur nourriture. C'est à peine si la ménagère arrivait à donner un peu de grain à ces pauvres volailles méprisées que l'on chassait de partout et que l'on considérait comme une plaie. On finissait cependant par les supporter, vu qu'elles fournissaient les oeufs indispensables à la cuisine. C'est à partir de 1850 seulement que l'on commença à s'intéresser à l'aviculture, dont les principes, déjà reconnus par les grandes exploitations rurales, les presbytères et les petites villes, s'implantèrent peu à peu chez les fermiers, les petits cultivateurs et ailleurs.

Principales races de poules

A la recherche d'une race ayant une forte aptitude à la ponte, fournissant des oeufs lourds et volumineux, on s'arrêta à la Leghorn. Les premiers sujets furent importés directement d'Italie vers 1875. Plus tard, on fit venir d'Allemagne des reproducteurs de cette race. Les Leghorns perdrix et blanches notamment, mais aussi les Minorques se répandirent rapidement et contribuèrent au progrès de l'aviculture. Les Leghorns ont été un facteur important dans la nouvelle orientation de l'aviculture, surtout parce qu'elles ont été employées à des croisements et se sont propagées plus qu'aucune autre race. Plus tard, les Plymouth Rocks, les Wyandottes et les Rhode Islands américaines, qui s'acclimatèrent très bien au Danemark, influencèrent favorablement les élevages. La dernière mentionnée compte particulièrement parmi les variétés les plus appréciées. Par la suite, les Sussex anglaises furent adoptées par les aviculteurs. Autrefois, les oeufs produits au Danemark avaient généralement la coquille blanche, mais depuis l'introduction de cette dernière race, on rencontre de plus en plus les oeufs à coquille jaunâtre ou brune, si appréciés sur le principal marché, la Grande-Bretagne.

Progrès de l'aviculture,

de la production et de l'exportation des oeufs

En raison de la crise agricole qui sévit de 1880 à 1890, beaucoup d'agriculteurs se virent obligés de porter leurs efforts sur des entreprises auxiliaires de l'exploitation rurale. C'est alors qu'ils trouvèrent dans l'élevage des poules une source nouvelle de revenus importants. On se rendait compte de l'utilité et de l'importance de l'aviculture. L'élevage des poules prit alors un essor rapide qui contribua à élever les ressources des particuliers et par là du pays tout entier. Cet élevage n'est pas profitable seulement aux petits cultivateurs; beaucoup de personnes s'y adonnent, le rendement d'une basse-cour étant plus rapide que celui des animaux de ferme.

Peu à peu, les oeufs sont donc venus se ranger au nombre des principaux produits agricoles et, depuis des années, ils représentent, après le beurre et le lard, le plus gros article d'exportation de l'agriculture, tout en couvrant les besoins du marché national.

L'exportation commença sous des formes bien modestes. Au début, de petites quantités furent occasionnellement exportées en Norvège. En 1865, l'excédent ne s'élevait qu'à 35.000 douzaines d'oeufs. Puis un service maritime régulier ayant été établi avec l'Angleterre, les exportateurs de beurre danois commencèrent à exporter des oeufs vers ce pays qui devait devenir leur principal débouché. Malheureusement, ces oeufs arrivaient souvent dans de mauvaises conditions. Par suite de fortes fluctuations dans la production et dans les prix, ils étaient souvent retenus en cours de route, notamment durant l'automne, où l'on voulait profiter des tendances à la hausse que manifestait généralement les prix. De cette façon, les oeufs mettaient souvent un temps considérable à arriver du producteur au consommateur. D'ailleurs, le ramassage était lent, le triage, le triage et l'emballage défectueux.

Pour remédier à cet état de choses, il fallait surmonter pas mal de difficultés. On commença par se réunir en associations aux fins d'établir des centres de ramassage d'oeufs. Quelques laiteries coopératives s'intéressèrent à ces entreprises, mais c'est en 1895 seulement qu'on parvint à former une société coopérative compre-

Le Danemark est si petit pour une nation moderne que nous pourrions l'omettre, si c'était la quantité, et non la qualité, qui présente une importance véritable pour les affaires humaines. Par contre, à titre d'exemple de ce que l'intelligence appliquée, dans sa combinaison avec un idéal de vie sensé (cette modération en toutes choses que les Grecs tenaient pour la forme la plus haute de la sagesse), peut tirer de la matière indifférente, le Danemark, comme les autres nations scandinaves, mérite une mention particulière et très honorable.

Les Danois, par leurs seuls efforts, ont réduit à zéro le nombre de leurs illettrés; ils occupent le second rang en Europe pour la richesse par tête d'habitant; ils ont, d'autre part, pratiquement aboli la richesse et la pauvreté, telles qu'on les connaît dans le reste du monde, et les ont remplacées par une aisance répartie, équilibrée et modérée, qui n'a d'équivalent nulle part.

Au Danemark, peu de gens ont trois pardessus, mais tout le monde en a un; peu de gens ont une automobile, mais tout homme, femme ou enfant possède au moins deux bicyclettes, ainsi qu'on s'en rend facilement compte quand on veut essayer de traverser une rue de ville danoise au moment du déjeuner.

Dans un monde qui ne pense qu'à la dimension, le Danemark ne joue pas un grand rôle. Dans un monde qui penserait à la grandeur, il occuperait une position considérable. En effet, si le plus grand bonheur pour le plus de gens possible représentait le but suprême auquel devraient tendre tous les gouvernements, le Danemark a fait plus que le nécessaire pour justifier sa durée et son existence de nation indépendante.

Hendrik van LOON,
extrait de "Géographie nouvelle"
Edit. Payot, Paris.

nant le pays tout entier. Elle prit le nom de "Société Coopérative danoise pour l'exportation des oeufs". Par la suite, cette organisation fut subdivisée en organisations régionales. Grâce à elle, on parvint à améliorer la qualité des oeufs et à en reformer le commerce. D'après le système de contrôle établi par cette société, il est toujours possible d'identifier la provenance des oeufs qui pourraient être défectueux. Grâce aux efforts de tous les exportateurs, on améliora peu à peu la qualité. Si les oeufs du Danemark sont si appréciés sur les marchés étrangers et y occupent depuis des années une place aussi brillante, cela ne tient pas seulement à ce que les aviculteurs trouvent intérêt à produire une marchandise de tout premier ordre, mais cela est dû surtout au ramassage régulier, au triage, au triage et à l'emballage minutieux.

Afin d'assurer la qualité, on soumit les oeufs au contrôle de l'Etat. Certaines prescriptions réglementent la manipulation et l'emballage. Chaque exportateur d'oeufs doit être muni d'une autorisation spéciale du ministère de l'Agriculture et il est interdit d'exporter des oeufs de seconde qualité. Tous ceux destinés à l'exportation passent au calibrage; les oeufs danois frais doivent porter le mot "Danish" inscrit dans un ovale. D'un autre côté, tous les oeufs importés au Danemark doivent porter le nom du pays d'origine, indication qui se trouve aussi sur l'emballage. Les exportateurs ont l'obligation de tenir des livres sur le nombre d'oeufs reçus, mentionner l'emploi qu'ils en font et adresser des relevés hebdomadaires au service de l'Etat chargé du contrôle du beurre, des oeufs, etc. Des agents spéciaux examinent dans les stations d'emballage, dans les ports ou dans les gares de chemins de fer tous les oeufs en partance pour l'étranger.

Les décisions prises par ces inspecteurs sont définitives, sauf avec recours, en certains cas, à des experts nommés par le ministère de l'Agriculture. Si les oeufs ne répondent pas aux conditions prescrites, ils sont confisqués au profit du fisc et le coupable se voit infliger une amende. Le service du Contrôle vérifie non seulement les oeufs d'exportation proprement dits, mais aussi les oeufs que les cercles locaux de vente, les ramasseurs privés, etc., fournissent aux exportateurs, négociants, centres de ramassage, etc.

Mesures destinées à encourager

l'élevage de volailles

Les efforts tendant à encourager l'élevage de volailles remontent bien loin. En 1878, une so-

ciété d'aviculteurs fut fondée, dont le but était de réunir les éleveurs en vue de coordonner le travail et d'ouvrir une campagne pour inciter à l'élevage de volailles, notamment par l'organisation de conférences et la distribution de publications. En 1912, après plusieurs modifications dans leur organisation, les trois associations d'aviculteurs existantes se réunirent en un organisme central: la "Fédération danoise des aviculteurs", qui se divise elle-même en un certain nombre de sociétés régionales ayant chacune sa propre administration. La Fédération s'attache à organiser des expositions de volailles, à primer les sujets sélectionnés, à établir des stations de

contrôle. Elle s'occupe de l'enseignement par la distribution de son bulletin et le service de ses conseillers. Enfin, elle organise des concours de poules. Il existe aussi des clubs d'aviculteurs régionaux qui s'intéressent à des races spéciales.

Depuis longtemps déjà, les agriculteurs avaient discuté, au cours de leurs réunions, des questions touchant l'aviculture. L'intérêt toujours plus grand donné à cette question incita donc les sociétés agricoles à organiser des conférences, des cours, et à établir des centres d'élevage ou de sélection des poules. En 1914, grâce à une collaboration entre la Société Royale d'Agriculture, les sociétés agricoles et la Société Coopérative pour l'exportation des oeufs, on fonda, sous la désignation de "Comité Central de l'Aviculture", une organisation qui contribua à développer l'aptitude à la ponte, notamment en fournissant aux éleveurs, à des prix modérés, des oeufs de couvée. Plus tard, il s'est établi du haut en bas de l'échelle une collaboration ayant en vue l'établissement de concours de basses-cours. En 1931, sur l'initiative du ministère, on nomma deux Commissions: le Comité avicole de l'Etat (qui a porté à son programme la diffusion de l'enseignement, les oeuvres de propagande pour encourager et améliorer la production avicole) et le Comité d'Aviculture de l'Etat chargé de développer l'élevage en organisant des concours de basses-cours, en établissant des centres d'enseignement. Ces deux comités se sont adjoints des conseillers. En vue de stimuler l'intérêt des jeunes agriculteurs, le Comité National, chargé de la diffusion des connaissances d'économie rurale au sein de la jeunesse, a organisé, d'une part, des cours d'enseignement et, d'autre part, des concours parmi les jeunes éleveurs. Différents organismes décernent des prix. On le voit: l'Etat encourage l'aviculture de plusieurs façons; il accorde, entre autres, des subventions pour les primes, les concours de basses-cours, le service des conseillers, la lutte contre les maladies des volailles et les recherches scientifiques.

Parmi les mesures qui ont tout particulièrement favorisé l'essor de l'aviculture, il faut citer l'organisation de concours annuels de basses-cours, concours qui permettent de faire chaque année le choix des centres d'élevage sélectionnés. Ces concours s'étendent sur un exercice allant du 1er octobre au 30 septembre, et c'est le comité d'Aviculture de l'Etat qui dirige les travaux. Le but principal de ces concours est de désigner des centres d'élevage sélectionnés aptes à fournir des oeufs de couvée, des poussins ou des reproducteurs.

Les basses-cours primées mettent en évidence les avantages d'un élevage rationnel et les bénéfices que l'on peut réaliser sur un poulailler bien tenu, et cela sert d'exemple aux autres aviculteurs. On tient compte de beaucoup de facteurs dans les appréciations. La distribution des primes ne dépend pas seulement de l'impression que reçoivent les comités de contrôle lors de leurs visites inattendues chez les participants aux concours, mais encore de la ponte moyenne d'automne et en hiver, du rendement de la basse-cour, du poids, de la forme, de la couleur et du calibre des oeufs, ainsi que de l'élevage pratiqué. On exige encore le contrôle journalier de la ponte, le marquage des poulets d'après leur descendance et la tenue de livres de généalogie. Il va de soi que le Service de Contrôle donne beaucoup d'importance à la propreté des locaux, aux soins et à l'alimentation des volailles, à l'utilisation rationnelle de la place, à la disposition pratique des poulaillers et à la tenue d'une comptabilité pouvant fournir tous les renseignements nécessaires; il vérifie également les volailles au point de vue conformation, homogénéité, santé et vitalité; il veille à ce que coqs et poules possèdent les marques propres à leur race et soient du type indiqué par l'éleveur. Les juges mettent des notes; les participants aux concours sont tenus de fournir, à intervalles réguliers, des renseignements sur la ponte, en indiquant le calibre des oeufs de chaque poule en particulier.

Seules les basses-cours ne comprenant que des sujets de même race sont reconnues comme centres d'élevage pour une période d'une année. Les animaux sont alors soumis à l'épreuve de la tuberculine et leur sang est analysé pour s'assurer qu'ils ne sont pas atteints de la diarrhée blanche. Le sang prélevé est examiné au laboratoire sérologique vétérinaire de l'Etat qui donne un certificat sanitaire, si l'examen prouve qu'aucune poule appartenant à la basse-cour n'est atteinte de la typhose aviaire. Si la basse-cour comprend des poules malades, elle ne peut être reconnue apte à la reproduction ni être primée dans les concours.

Le plus vieux royaume du monde est aussi le plus sage et le plus heureux. Dans un univers profondément troublé, le Danemark a gardé son équilibre. Dans une Europe en proie à la détresse et déchirée par les factions, il travaille dans la joie et s'épanouit dans la sérénité.

Le voyageur repose son regard charmé sur ses belles campagnes où les fermes aux toits bruns ou rouges rient dans la verdure comme la cerise sous la feuille. Les grandes écoles de sociologie, d'agronomie, les universités y déléguent leurs étudiants et leurs maîtres pour y chercher l'explication de ce miracle d'un pays mal partagé par la nature, dont la production en constant accroissement non seulement habille et nourrit sa population, point minuscule parmi les nations affamées de notre globe, mais lui procure le bonheur de vivre.

Ce phénomène surgit du fond de notre commune inquiétude a soudain éveillé la curiosité générale. Comment le Danemark a-t-il fait? Les commissions d'étude y affluent, les touristes accablés par le concert de lamentations et la confusion qui règne dans leur patrie viennent y chercher le réconfort d'un peu de raison et du gaieté seraine. Le Danemark est une nation trop petite et trop homogène pour servir de modèle aux grandes nations qui ont à faire face à des problèmes autrement vastes et variés, mais on peut le considérer comme un phare brillant dans l'immensité sombre, comme un appel de douceur dans la nuit d'un monde égaré par ses propres fautes.

A. ROTHÉRY,
extrait du "Danemark dans le monde"
Edit. Payot, Paris.

Le travail précité, fait rationnellement pendant des années, s'est montré d'une importance inappréciable pour obtenir des poules sélectionnées et rendre l'aviculture profitable, de même qu'il a beaucoup contribué à développer le contrôle de la ponte et l'élevage. Comme le démontrent les comptes rendus, dans les basses-cours reconnues aptes à la reproduction et celles primées dans les concours, la poule pond en moyenne 180 à 200 oeufs annuellement — même davantage. A l'heure présente, il y a de nombreuses basses-cours à grand rendement dans lesquelles, les livres généalogiques l'établissent, les reproducteurs ont eu une excellente descendance pendant plusieurs générations. Tous les sujets se sont bien comportés, aussi bien du côté paternel que du côté maternel, en ce qui concerne la ponte d'automne et d'hiver, le poids des oeufs, la durée des périodes de ponte, etc.

Les centres d'élevage ou les basses-cours sélectionnées ont fourni un nombre considérable d'oeufs de couvée, de poussins et de poules de sélection qui furent distribués aux aviculteurs de toutes les régions du pays. D'ailleurs, les reproducteurs danois sont également connus des aviculteurs étrangers qui en ont fait l'achat dans diverses expositions.

Essais, concours de ponte, examen de

la descendance et tenue de livres généalogiques

Déjà en 1899, le Laboratoire d'Essais fut invité à faire des recherches en ce qui concerne les poules. Au début, les études ne portaient que sur les basses-cours mises à disposition par les propriétaires, mais, plus tard, sur la propriété d'essais de l'Etat, à Trollemunde, une ferme avicole fut établie et un grand nombre d'essais et de recherches furent effectuées. Les résultats des premières recherches ont été publiés en 1913. On a fait des recherches sur les races, des études sur les conditions de fécondation, la couleur de la coquille des oeufs, des essais d'élevage de poulets, des essais avec les couveuses artificielles, des essais d'engraissement de jeunes coqs, l'installation de lumière dans les poulaillers, etc.

De plus, le Laboratoire d'Essais contrôle et rédige un compte rendu annuel des essais de ponte et des concours organisés sur une des autres propriétés de l'Etat, celle de Faurholm. Ces essais et ces concours ont lieu dans une station

de ponte spécialement aménagée à cet effet. Le contrôle s'étend sur un exercice qui va du 1er novembre au 1er octobre, de sorte qu'il y a suffisamment de temps pour bécoter, nettoyer, désinfecter les locaux et les terrains, avant l'arrivée d'un nouveau groupe. Des primes sont décernées aux basses-cours qui fournissent le plus grand nombre d'oeufs durant l'année des concours, ainsi qu'aux basses-cours qui donnent le meilleur rendement. Pour avoir une prime, le poids moyen des oeufs pondus pendant l'année du concours doit être supérieur à 57 grammes. Chaque poule doit compter 8 poulets bien développés, sains, de race pure, mis en couvée

par le producteur lui-même; ils doivent être de même race et, si possible, du même âge; ils doivent avoir été couvés au plus tard dans la première moitié de mai.

Alors qu'autrefois les concours étaient ouverts à tous les éleveurs, on n'y admet plus maintenant que les groupes de volailles provenant de basses-cours qui ont participé à des concours. De cette façon, il est possible, par des recherches sur les descendants, de déterminer, au point de vue de la reproduction, la valeur des coqs primés, en examinant le rendement en oeufs de leurs filles et en tenant compte également de celui des mères. La station de contrôle peut ainsi intervenir très utilement dans l'orientation de l'élevage.

Pour l'étude des descendants, les propriétaires des coqs primés par le contrôle du Comité d'Aviculture de l'Etat envoient 8 descendants de chaque coq au contrôle public de Faurholm où les groupes vivent dans des conditions identiques et où ils sont traités et alimentés de la même façon. Ces descendants doivent être issus de poules différentes, à grande aptitude de ponte. Pour être inscrits au "Livre généalogique officiel des coqs", publié par le Comité d'Aviculture de l'Etat, les coqs doivent justifier leurs aptitudes à augmenter la production d'oeufs, les descendants ayant ainsi un rendement supérieur à celui des mères ou, en tout cas, un fort rendement.

Comme on vient de le dire, la lutte contre les maladies des volailles est une question d'intérêt vital. Déjà à une époque reculée, on a établi, à l'Institut Royal Vétérinaire et Agronomique, une clinique avicole, non seulement pour y traiter et examiner les sujets malades ou morts, mais encore pour y créer la base d'études plus approfondies sur les maladies des volailles. Le traitement et l'examen sont faits à titre gracieux.

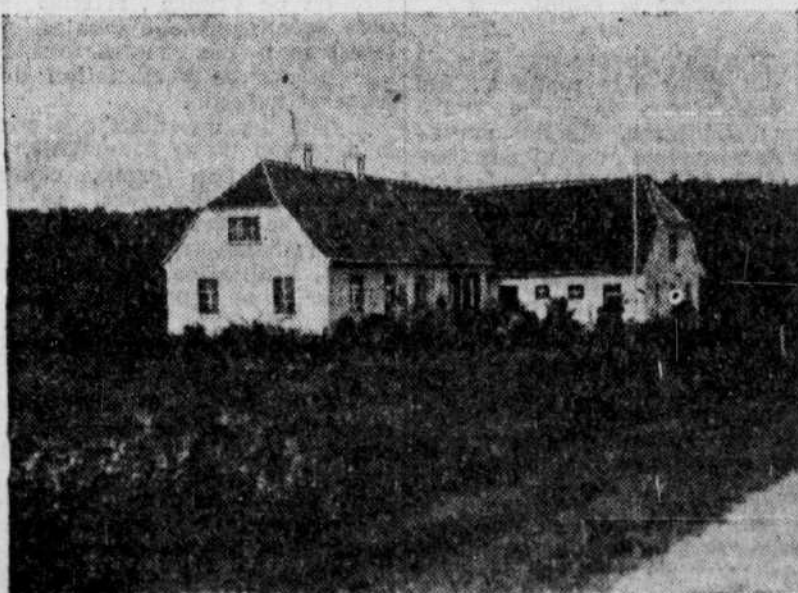
Dans l'aviculture danoise, on s'est toujours intéressé aux poules, tandis qu'il n'y a qu'un nombre relativement petit d'éleveurs d'autres volailles. Autrefois, l'élevage des oies jouait un certain rôle en beaucoup d'endroits, et l'on en exportait même une certaine quantité, notamment dans le nord de l'Angleterre. Au fur et à mesure de l'amélioration des terres, les conditions se modifièrent et furent plus favorables à cet élevage. Aujourd'hui, l'élevage des oies est de nouveau en progression et, dans beaucoup d'exploitations — surtout dans les petites — on élève un grand nombre d'oies couvées par des poules et placés dans des cages que l'on peut transporter dans les prairies. Les troupeaux danois comportent de bons sujets, notamment de la race Embden et de la race Italienne blanche.

Dans plusieurs propriétés rurales, on élève des canards, mais il n'est guère question d'un élevage rationnel et répandu, ni en ce qui concerne la production de chair, ni celle des oeufs. Les canards les plus répandus sont les Pekins, Aylesburys, Khaki Campbells et les coureurs indiens blancs. Tout comme pour les poules dont on a développé une race nationale perdrix qui rappelle les Leghorns, tant aux points de vue de la ponte, du type, que de l'apparence, il existe une variété de canards danois à la poitrine blanche; de même il existe des oies domestiques danoises.

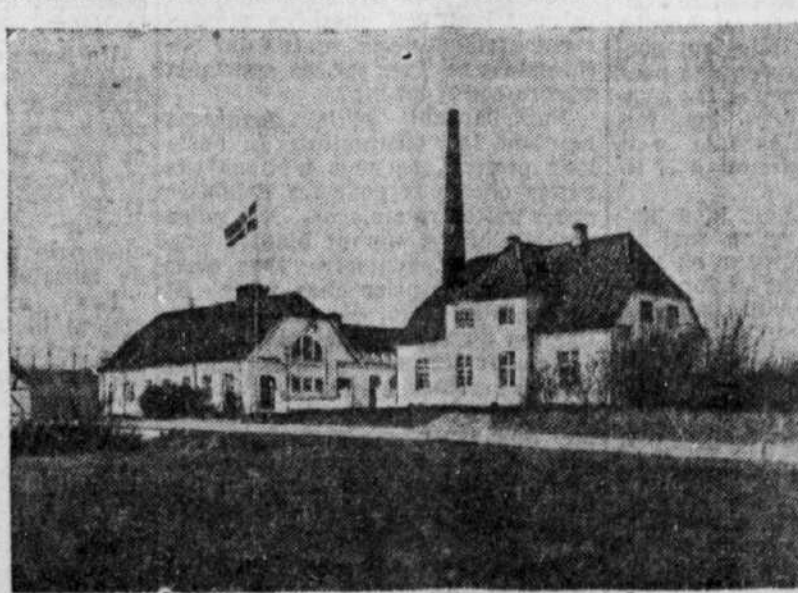
Les dindons ne sont guère élevés que dans les grandes propriétés et l'on préfère les variétés bronzées.

C'est seulement pendant ces dernières années qu'on s'est intéressé à la production de la chair des volailles. Aujourd'hui, on s'adonne à l'engraissement de volailles et à l'élevage de poulets d'hiver en raison du grand essor qu'ont pris les couveuses artificielles. La grande production de volailles a nécessité l'établissement d'abattoirs de volailles spéciaux. Les poules éliminées des troupeaux de poules, les poulets, les jeunes coqs et d'autres volailles y sont expédiés et abattus, puis on cherche à les traiter, trier et emballer de façon à obtenir un produit standard. Le marché national sert d'ailleurs de base au marché de l'exportation qui s'est développé ces dernières années. Il existe 4 grands abattoirs coopératifs modernes de volailles et plusieurs abattoirs privés. A quelques-uns des abattoirs sont adjointes des stations d'engraissement.

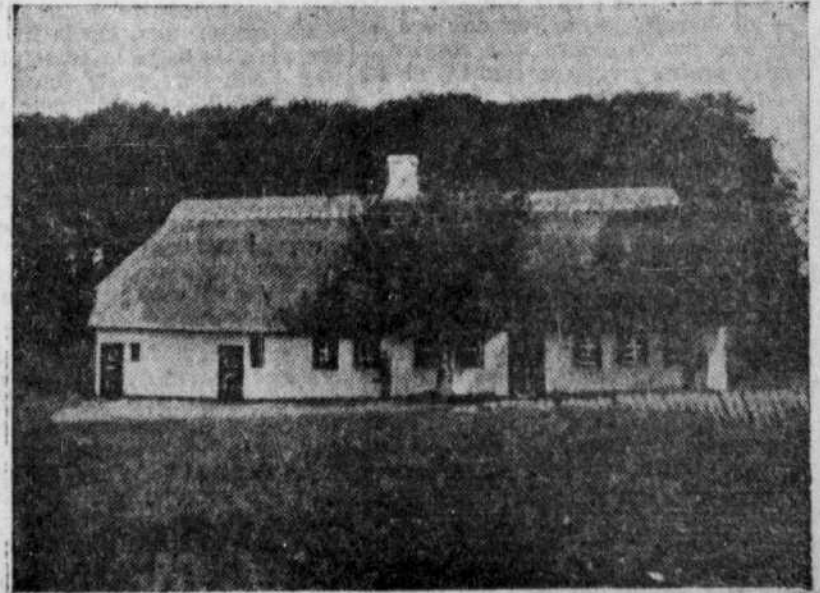
Comme pour l'exportation des oeufs, le ministère de l'Agriculture a établi des règlements sur l'exportation des volailles. Les exportateurs doivent être munis d'une autorisation du ministère qui indique un numéro à l'abattoir intéressé. Des dispositions spéciales régissent l'aménagement de l'abattoir, l'abatage, la manipulation, le triage, le marquage par voie de plombs et l'emballage des volailles. Les caisses doivent avoir des dimensions standard et porter le mot "Danemark"; elles doivent porter également l'indication du nombre des volailles, de l'espèce et de la catégorie de triage, ainsi que le numéro de l'abattoir.



Type d'habitation sur une petite ferme danoise.



Type de laiterie coopérative danoise.



Maison sur une petite ferme danoise.

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

Le prochain livre de M. Montpetit

"La Conquête économique — I — Les forces essentielles"

M. Edouard Montpetit commence aux Editions Bernard Valiquette, à Montréal, sous le titre *La Conquête économique*, la publication d'une série de trois volumes, dont le premier, qui s'appelle *Les forces essentielles*, paraîtra d'ici quelques jours. Une courte préface dit le dessein de l'auteur:

Je réunis, à la suite d'une introduction inédite, l'ensemble des études d'un caractère économique ou social que j'ai publiées de 1910 à 1937. J'ai repris les chapitres de Pour une doctrine et ceux du Front contre la vitre qui traitent de questions nationales: ces deux ouvrages sont épuisés et je ne suis pas en mesure de leur faire un certain public la demande. Je me rends compte, en relisant ces textes, combien ils sont sommaires, rapides comme les moments où je suis livré au milieu d'une vie d'enseignement troublée par des besoins administratifs. Tels qu'ils sont, ils expriment sinon une pensée au moins une préoccupation latente d'autres, plus heureuses, plus libres aussi, apporteront l'intensité que je n'ai pas su leur donner.

Une aimable obligeance nous permet de détacher de l'introduction inédite dont parle ci-dessus M. Montpetit ces quelques pages de souvenirs:

C'était en 1910, le 20 septembre: l'Ecole des Hautes Etudes commerciales ouvrait ses portes en tremblant. Quel accueil lui ferait-on? Elle répondait à des espoirs que le commerce avait exprimés et qu'avait comblés l'Etat provincial. Au fond, elle heurtait. Elle allait avoir à vaincre des préjugés que ses professeurs, dans leur naïve conviction, ignoraient, mais que la réalité révélait bientôt.

Je donnai la première leçon dans la seule salle qui fût à peu près achevée et à laquelle on accédait par un escalier dont l'armature n'était pas encore recouverte de l'ardoise que, depuis, une génération d'élèves n'est pas parvenue à user.

Ils étaient vingt et un ou vingt-deux les jeunes gens braves et convaincus qui formaient mon auditoire. Tous ont réussi dans des carrières diverses, dont quelques-unes inattendues.

On m'avait confié l'économie politique; du moins l'économie politique était ma "matière principale".

A vrai dire, je m'y étais essayé trois ans plus tôt, alors que l'on m'avait nommé professeur à la Faculté de droit, sans y avoir de titres, car mon bagage — une licence en droit et quelques conférences — était bien mince pour une pareille aventure: mais l'honorable juge Eugène LaFontaine m'avait encouragé de sa bienveillante amitié.

J'étais plutôt attiré vers les lettres: pourquoi la science économique, que la loi ne pousse pas à l'étude, ne m'eût-elle pas attiré? Je n'en savais rien, mais je me trouvais à l'aise dans la science économique, car elle me permettait de retrouver à Paris le reflet littéraire des événements économiques en suivant, sous la conduite de Charles Brun, l'évolution sociale du roman et du théâtre au dix-neuvième siècle: études perdues, inutilisables dans notre pays où tant d'autres problèmes nous sollicitent, mais passionnantes et dont le souvenir enchante mon regret.

Enseigner l'économie politique à cette époque, ce n'était pas une tâche facile chez nous. Je n'avais guère de traditions où m'appuyer, car les précurseurs étaient clairsemés. Comment retrouver les articles d'Etienne Parent ou, plutôt, comment lui attribuer des articles non signés? Quant à son *Discours*, paru en 1878, imprégné de saint-simonisme, il se bornait à des problèmes dépassés depuis longtemps.

Les travaux de Léon Gérin étaient ensevelis dans une revue européenne, la *Science sociale*, et je n'en connus que plus tard la merveilleuse fécondité. Restaient Errol Bouchette, qui poursuivait ses études consacrées à l'indépendance économique du Canada français, et Emile Miller, qui aimait notre géographie de préoccupations humanitaires.

Pas de traités, sauf le *Traité classique d'économie politique selon la doctrine de Léon XIII* avec applications au Canada, par l'abbé F.-A. Baillargé, professeur de philosophie et d'économie politique au Collège de Joliette. C'est un manuel dia-

logique qui comporte de nombreuses citations fort éclectiques; on y trouve, avec des extraits de l'Encyclopédie *Reum Novarum*, des passages d'économistes plus ou moins libéraux, et tout cela ne fait pas trop mauvais ménage. Il est vrai que le catholicisme social a toujours défendu les libertés fondamentales. Cet ouvrage n'a rien de profond et il n'y vise pas; il se lit rapidement, mais il laisse dans l'esprit des clartés suffisantes.

"Vous êtes plus heureux que nous, me disait Errol Bouchette, vous avez une chaire." Evidemment. Il restait à adapter au Canada français les leçons recueillies en France et à en tirer une discipline. Encore s'il ne se fût agi que d'économie politique! Je devais appliquer la même méthode à d'autres cours dont on m'avait chargé pour justifier mon traitement de professeur de carrière: les finances publiques, la politique commerciale, la statistique, le droit public, et même les éléments du droit civil, du droit commercial et du droit industriel, toutes choses plus ou moins nouvelles chez nous; et mener ces travaux de front avec ceux que m'imposait une sorte de vie publique conduite en dehors de la politique. Que de paresses!

Que de nuits y ont passé! Je ne regrette pas ces heures données à des études dont l'ensemble constituait une culture générale et dont je profitais le premier; mais, pour gagner une assez maigre existence, nous exerçons — car je n'étais pas le seul — un métier de maître Jacques qui nous tenait rivaux, trente heures par semaine, à une tâche de pionniers.

Il me fallait d'abord des livres: la bibliothèque, c'est notre laboratoire à nous — avec la vie courante. J'en avais transporté une dans une quinze de caisses, profitant d'une disposition de la loi qui considérait ce bagage comme *effets personnels*. Je rentrais dans mon pays comme un colon. Cette bibliothèque m'était, ainsi que disent les architectes, des matériaux à pied d'œuvre. Pourtant, je constatai dès mon retour que nous n'étions pas dépourvus de livres sur l'économie politique: il y avait à la Bibliothèque Saint-Sulpice une série de volumes, mais anciens; et, à la Bibliothèque du Barreau, des œuvres plus modernes.

Tout cela formait un fond suffisant. Pour le reste, j'entends pour les ouvrages courants, si nécessaires à l'étude de l'actualité, et dont certains étaient consacrés au Canada, nous étions quelques-uns à les faire venir de France et nous les échangeions, ayant convenu de ne pas commander les mêmes, autant que possible, afin de former à plusieurs une bibliothèque variée.

C'était un commencement. Mais, comme disait un prêtre de l'Université Laval de Québec: "Des principes! Ma bibliothèque en est pleine". Il s'agissait de les appliquer.

C'est là que la tâche était neuve. De faits inconnus ou imprécis, tirer une discipline! Je dis bien, de faits inconnus, car nous possédions peu de documents. Or, du moins, nous ne savions pas où les trouver. J'apportais ce correctif en me rappelant la phrase d'Albert Métin qui venait de publier sa *Colombie Britannique*: "J'ai voulu vous prouver que vous avez tout ce qu'il faut, au Canada, pour écrire des livres". Sans doute, puisqu'il avait écrit le sien; mais les pièces sur l'ensemble de la vie économique et sur ses répercussions sociales n'étaient pas riches.

Les relevés manquaient. La statistique était étiquée, déformée, dressée dans le désordre. J'ai gardé un souvenir particulièrement pénible des chiffres sur le commerce extérieur, surtout des statistiques douanières, à peu près inexistantes. Des questions restaient en suspens, faute de données: l'annuité successorale, le revenu national, la fortune privée, le stock monétaire, le capital, les richesses naturelles. Les aspects sociaux de la vie économique, syndicats, grèves, accidents, coopératives, étaient à peine indiqués. Et quelle pagaille! Les ministères, occupés de leurs propres statistiques, sans plus, se cantonnaient dans la routine. Aucune coordination non plus entre l'administration fédérale, les provinces et les municipalités: impossible d'établir des comparaisons à l'intérieur du pays et, à plus forte raison, avec l'étranger. N'importe! Nous avions le feu sacré, et l'espoir que cela s'arrangerait à mesure que

de charité et d'héroïsme chrétien... Il nous parla alors des miracles de grâce opérés dans les âmes païennes, des merveilleux fruits de conversion qui faisaient là-bas la joie du missionnaire.

L'éveil de la vocation

Vint le jour où la première partie de mon rêve se réalisa. J'étais parmi ceux que le Maître de la moisson daignait choisir pour continuer son œuvre de rédemption. On m'envoyait convertir de vrais païens, des primitifs qui n'avaient encore jamais vu de Blancs.

Vers la réalité

Mais là s'arrêta la ressemblance entre mon rêve et la réalité. Je trouvais la population dure ou hostile. Les sorciers surtout faisaient courir le bruit que nous venions pour nous saisir des enfants et les manger tout vivants. Il était donc fort difficile de convaincre les enfants de ne pas fréquenter la mission s'ils tenaient à leur vie.

La mission! Elle était bien pauvre, ne comprenant qu'un seul bâtiment: une hutte indigène où s'entassaient tout le matériel d'une nouvelle fondation en pleine brousse.

Les adultes, confondant dans la même ignorance et le même mépris les Arabes esclavagistes, les Européens, les soldats et les missionnaires, se souvenaient surtout des coups de feu que marquaient la venue de tous ces étrangers, se souvenant des massacres ou plus d'un des leurs avait trouvé la mort, regrettaient encore leur indépendance perdue et souhaitaient la mort de tous ces Blancs qui, de près ou de loin, empoisonnaient la vie des indigènes, de voler les femmes et les enfants... Ils

n'étaient donc pas prêts à faire bon accueil à ces Blancs qui avaient la prétention de remplacer le culte des ancêtres par une religion nouvelle et très sévère au point de vue de la morale.

Premières joies

Les enfants furent les premiers à être conquis par la bonté des missionnaires. La bonté est chose si rare chez les païens! Les plus grands s'aventurèrent bientôt jusque dans l'obscur réduit où se célébrait la Sainte Messe. Aussi longtemps que le prêtre restait le dos tourné pour lire dans son grand livre tout allait bien; mais au demeurant du premier *Domini vobiscum* c'était un sauve-qui-peut général... Pourquoi aussi ce mouvement brusque et ces mains qui paraissent se lever sur les assistants encore soupçonneux?

Puis l'argent qu'ils gagnaient pendant la construction du poste leur prouva que nous n'étions pas venus chez eux pour les exploiter et les traiter en esclaves. Nos salaires de catéchisme furent bientôt trop petites pour contenir tous ceux qui voulaient prier chez nous. Et je songeais: Serait-ce enfin la réalisation du rêve d'autrefois?

Les sorciers et les vieux étaient les plus réfractaires à l'au-dela de construire notre chapelle face au "bois sacré" où le chef des sorciers et ses subalternes offraient leurs sacrifices quotidiens aux esprits malveillants pour se concilier leurs bonnes grâces.

Personne dans le pays n'avait osé jusque-là construire d'habitation dans la zone d'influence du bois sacré: car son bois est sacré-saint,

La France veut la liberté

Un autre volume vient de s'ajouter à la collection des "Cahiers" publiés sous le titre général de "Présences", par les soins du jeune et remarquable auteur Daniel Desrosiers, à l'Action universitaire.

Nous avons déjà eu: Le communisme et les chrétiens, Problèmes de la sexualité, L'Homme et le Pêche, Le Corps et l'Âme. Aujourd'hui, on nous présente: *La France veut la liberté*. C'est comme les précédentes, une œuvre de collaboration, une confrontation intelligente d'opinions sur le concept général du mot si utilisé, et parfois si mal utilisé, parce qu'incompris, de liberté. Le volume s'ouvre par des considérations de Paul Valéry, il se poursuit par celles de Léon Archimbaud, de Krillins, Marcel Déat, Le Cour Grandvaux, Robert Lacoste, Pierre Forest, Edouard Krawkowski, F. Delais, Daniel-Rops et autres. Le titre du volume n'est peut-être pas des mieux choisis, il semble indiquer une délimitation assez étroite du sujet traité. En réalité, le mot liberté n'y est pas strictement étudié au seul point de vue français. Les collaborateurs se sont élevés jusqu'au concept philosophique de la liberté, qu'il soit concept universel ou humain, de sorte que le débat prend place sur un terrain des plus vastes, où l'esprit peut à son aise méditer et faire ses connaissances d'un sujet assez abstrait mais intéressant à plus d'un point de vue.

On peut d'ailleurs juger rapidement de la richesse du volume en lisant la table des matières. Les différents chapitres comprennent: Fluctuations sur la liberté; La liberté française, du passé au présent; Démocratie et liberté; Argent et Liberté; Syndicalisme et liberté; et une Esquisse de M. Daniels-Rops en guise de conclusion.

Ce volume par son impartialité, l'angle très large sous lequel il traite de la liberté, s'adresse sans doute aux esprits formés. A ceux-là, il apportera des vues originales sur la compréhension moderne d'un mot dont on a tant abusé pour soulever les peuples à travers l'Histoire et jeter l'illusion partout où l'intérêt souvent invincible le dictait.

La France veut la liberté sera un puissant instrument de réflexion aux mains du penseur. Comme ses prédécesseurs, ce volume sera bienvenu dans la bibliothèque de l'intellectuel.

M. H. Les éditions Présences, librairie Plon, Paris 1938. En vente à la librairie du Devoir, au prix de 75¢ franco.

"Les Engagés du Grand Portage"

Ce roman canadien peint par touches larges et vraies la guerre des fourrures, telle qu'elle était menée vers 1830, au grand dommage des Indiens Peaux-Rouges, entre les compagnies pellelières. Ni couleur locale, ni grandiose, ni fausse sensibilité. M. Léo-Paul Desrosiers, que l'on tient d'un commun accord pour le meilleur romancier canadien d'aujourd'hui, conte, au plus simple, ce qu'il connaît et ce qu'il imagine. Les aventures de Nicholas Montour, son héros, passionneront plus d'un lecteur.

Ajoutons que ce roman d'aventures peut être mis entre toutes les mains.

Notice biographique — Léo-Paul Desrosiers naquit à Berthier-en-haut, province de Québec, Canada, d'une vieille famille de cultivateurs, occupant la même terre, depuis que leurs ancêtres forsiens et normands émigrèrent dans la Nouvelle-France, vers 1635. Léo-Paul Desrosiers fit ses études primaires à Berthier, ses études secondaires au Collège de Joliette. Après ses trois années de Droit à l'Université, il entra comme correspondant parlementaire au Devoir. En 1922, il épousait Marie-Antoinette Tardif, connue dans le monde des lettres canadiennes sous le pseudonyme de Michelle Le Normand (elle aussi du Devoir). Déjà à cette époque, ses articles avaient signalé au public le talent de Léo-Paul Desrosiers. Dans l'automne 1922, il publia son premier livre: *Ames et Passages*, recueil de longues nouvelles, qui obtint le prix d'Action Intellectuelle. En 1927, L.-P. Desrosiers abandonna le journalisme pour devenir sous-chef aux journaux français à la Chambre des Communes, Ottawa, poste qu'il occupa encore.

En 1931, il publiait son premier roman: *Nord Sud*, qui attira l'attention. Six ans devaient s'écouler avant que M. Desrosiers offrît à la

N.R.F. son nouveau roman: *Les Engagés du Grand Portage*.

A Montréal, M. Desrosiers a encore publié aux éditions du Devoir un volume de nouvelles: *Le Livre des Mystères*, 1936, et à l'automne, 1937, un volume: *L'Accalmie*. (L'Action universitaire)

"Archives et souvenirs"

PAR JEAN DOMBREVAL

In-8 de 258 pp. Prix: \$1.00, chez tous les libraires.

Voici un livre, dont les 52 chapitres, distribués dans l'ordre alphabétique, contiennent de précieux renseignements sur les hommes et les choses de Montréal, du Montréal d'hier et d'aujourd'hui. On y trouvera des "souvenirs" inédits, et très vivants, de Bonsecours, de la Paroisse, du Collège de Montréal et du Grand Séminaire. A ses monographies d'œuvres ou d'institutions, l'auteur mêle des portraits de personnes qu'il a bien connus. Qu'il nous suffise de signaler ceux de M. Colin, de M. Lecocq, de M. Rouxel, de M. Troie et de M. Labelle. Outre ces souvenirs, on lira avec profit de nombreuses études sur les grandes figures du passé.

Ce livre devrait être entre les mains de tous ceux que l'histoire de Montréal intéresse. (Communiqué)

"La Patrie et la Paix"

Textes pontificaux traduits et commentés par

YVES DE LA BRIÈRE, S.J. ET P. M. COLBACH, S.J.

Dans cet ouvrage, d'une actualité brûlante, les PP. de La Brière et Colbach ont groupé les documents pontificaux concernant le patriotisme, les relations internationales, la guerre et la paix, depuis la médiation de Léon XIII en 1885 dans l'affaire des Iles Carolines entre l'Espagne et l'Allemagne jusqu'aux récentes condamnations portées contre l'athéisme communiste et le néopaganisme allemand. Ce livre, d'une documentation lumineuse et précise, est un tableau complet de l'œuvre pacificatrice accomplie par le Saint-Siège. Des notes explicatives rendent aisée la lecture des documents pontificaux. Dans la conclusion, en un "essai de synthèse", le P. de La Brière dégage, dans leurs grandes lignes, les indications générales de l'enseignement pontifical.

Ajoutons que des appendices très intéressants et des tables très complètes terminent heureusement ce volume, instrument de choix pour tous ceux qui désirent connaître la grande mission accomplie par la Papauté contemporaine.

Volume de 453 pages. Au comptoir ou par la poste, \$1.25. Service de Librairie du Devoir.

"La Boîte aux Questions"

De B.-L. Conway, C.S.P., adapté de l'anglais par Adrien Malo, Francisca

Ce volume contient en ses 448 pages environ, la réponse doctrinale à 1000 questions choisies parmi les 250,000 reçues pendant les trente et une dernières années, au cours de 432 missions, d'une à six semaines chacune, prêchées en 197 villes de 64 diocèses des Etats-Unis et du Canada; cette tournée, avec la grâce de Dieu, a fait plus de 6,200 conversions.

Le volume fut traduit en espagnol, en allemand, en flamand; le Père Adrien Malo nous donne la traduction française, la seule autorisée par l'auteur; son expérience du ministère lui a démontré péremptoirement l'actualité de cet ouvrage pour les lecteurs de langue française.

La première édition anglaise a atteint le beau chiffre de 2,553,000 copies; la nouvelle édition compte déjà 320,000 copies.

Ce volume rendra de précieux services aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux étudiants, aux cercles d'études, aux clubs qui s'occupent de questions religieuses, aux conférenciers, aux intellectuels, aux membres de l'Action catholique, à tous les catholiques qui désirent se renseigner sur leur foi.

Préfacés par les cardinaux Gibbons et Hayes dans son texte anglais, l'édition française porte une préface de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Volume de 448 pages, au comptoir 60¢; par la poste 75¢. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

XVe Dim. après la Pentecôte. Semidouble (vert). Messe: Inclina, avec Gl. et Cr.; 2e or. de saint Joseph de Cupertino C. 3e m.; (dans les dioc. de Montréal, Valleyfield, Joliette et St-Jean-de-Québec, 2e or. de saint Joseph de Cupertino C. 3e de l'Oct. du Saint Nom de Marie, 4e m.); préface de la Trinité. — Aux Vêpres du dim. mém. des SS. Janvier (Ev.) et comp. Mm. (I Vp.). et de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.). (dans les dioc. de Montréal, Valleyfield, Joliette et St-Jean-de-Québec: aux Vêpres du dim. doxologie de la Ste Vierge (Qui natus es), à la fin de l'hymne, mém. 1o de l'Oct. du S. Nom de Marie (I Vp.). 2e des SS. Janvier (Ev.) et comp. Mm. (I Vp.). 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure de N.-D. de la Sept-Douleurs, double 2 cl. (blanc). Messe: Stabat au 15, avec Gl. et Cr.; 2e or. du dim. 3e de saint Joseph de Cupertino C. 3e m.; (dans les dioc. de M. V. J. et S.-J. de Québec: Aux Vêpres chantées, mém. 1o du dim., 2e des SS. Janvier (Ev.) et comp. Mm. (I Vp.). 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II Vp.).

Ou bien: pour les diocèses de Montréal, de Valleyfield, de Joliette et de Saint-Jean-de-Québec seulement: Une Messe lue ou chantée libre de la Solennité extérieure du Saint Nom de Marie, double 1 cl. (blanc). Messe: Vultum, au 12, avec Gl. et Cr.; si la Messe est lue, 2e or. du dim., 3e de saint Joseph de Cupertino C. (II V

Le parti de l'anglicisation

(1760-1774)

par Léo-Paul DESROSIERS

XXXI

Carleton propose ses grandes réformes.

Carleton écrit: "Je suis convaincu que dans l'intérêt du service de Sa Majesté il est important de prévenir et de faire disparaître toute cause de mécontentement". Vaste proposition: elle exprime le fond de sa pensée et le fond de sa politique; elle devrait être imprimée en épigraphe à la première page d'une biographie de ce gouverneur.

En peu de temps, il apprend la façon dont il doit procéder. En premier lieu, il abrogerait la grande ordonnance judiciaire de Murray; en second lieu, il maintiendrait "pour le moment les lois canadiennes presque intactes", c'est-à-dire qu'il remettrait en vigueur tout l'ancien droit français. Par la suite, l'autorité voulue pourrait les modifier "selon les besoins indiqués par le temps et les circonstances", de façon à élaborer une législation bien canadienne; ou bien encore, les juristes rédigeraient un "code canadien". En un mot, Carleton demande au cabinet anglais d'exécuter une volte-face complète et d'effacer toute l'histoire judiciaire depuis la proclamation.

Puis il rendrait la justice plus expéditive et plus honorable. A Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières résiderait un juge "auquel serait adjoint un Canadien". Le Gouverneur empêcherait "tous les principaux fonctionnaires de la justice et de l'administration, y compris le gouverneur, les juges, le secrétaire, le grand-prévôt et le greffier du conseil de recevoir des honoraires, des récompenses ou des présents, sous peine d'encourir le déshonneur du roi... Quant aux fonctionnaires subordonnés, ils ne devraient recevoir que les honoraires autorisés par le gouvernement français, afin de ne plus donner lieu au reproche que la justice et les charges venant de nous, ont été établies pour arracher au peuple le peu qui lui a été laissé", et de protéger les Anglais contre le reproche de duplicité et de corruption.

Carleton demande aussi une magistrature et un barreau plus savants. A des avocats intégrés, connaissant la langue française, il offrirait un traitement convenable; car "des hommes honnêtes, doués d'un jugement sûr... animés de bonnes intentions, pourraient... rendre de plus grands services qu'un clan d'ignorants ou de factieux avides de gain".

Pour plus de précision, Carleton incorpore dans un projet d'ordonnance les réformes légales qu'il juge les plus urgentes. Le titre en révèle toute la portée: "Ordonnance pour maintenir et confirmer les lois et coutumes qui ont prévalu dans cette province au temps du gouvernement français, concernant la tenure, la transmission et l'aliénation des terres". Car le Gouverneur est convaincu que le bouleversement de droits anciens et respectés a causé des embarras et des difficultés aux habitants et a produit une confusion générale. Alors il veut maintenir le droit seigneurial, à savoir: les lois "concernant la tenure des terres... les droits, les privilèges, les prérogatives attachés aux dites tenures, les charges, les droits et les obligations auxquels elles étaient assujetties, de même que le droit de succession et le mode de transmission desdites terres... celles concernant le pouvoir de partager ou de transmettre lesdites terres en vertu d'un testament, ainsi que le pouvoir... de les aliéner... de les hypothéquer ou de les grever". Si le gouvernement local décide de les modifier plus tard, il devra indiquer formellement les changements opérés.

Mais Carleton veut aller plus loin encore. Dans une dépêche du 20 janvier 1768, il exprime d'abord sa politique dans une formule nouvelle: "Jusqu'à ce que les Canadiens aient témoigné un attachement et un dévouement sincères envers le gouvernement du roi, je persisterai à croire que la tâche de sauvegarder les intérêts de la Grande-Bretagne, n'est qu'à moitié remplie". Puis il continue en disant que conduire les Canadiens à cet attachement n'est pas facile; que leurs inclinations naturelles les portent vers la France; que le serment d'allégeance et les châtimens réservés aux traîtres ne sont pas des garanties de fidélité. Pour assurer leur affection, il faudrait "au moins faire disparaître tous les embarras qui affectent la masse du peuple et presque chaque individu et donnent lieu à des plaintes;... maintenir les Canadiens dans la possession paisible de leurs propriétés, suivant leurs propres coutumes... l'accès des cours de justice et de l'administration... devrait être facile et à la portée de tous". Mais impossible, par exemple, d'améliorer cette situation tant "que la Cour Suprême sera requise de décider conformément aux lois de la Grande-Bretagne et que les fonctionnaires pourraient réclamer comme un droit des honoraires calculés pour des provinces beaucoup plus riches". Ces phrases contiennent un vaste programme, et surtout elles marquent un contraste violent entre les méthodes de Carleton et celles du parti de l'anglicisation. Le premier se penche vers le peuple canadien pour bien entendre tous ses griefs, tous ses desirs, toutes ses volontés; il veut gouverner les Canadiens comme les Canadiens veulent être gouvernés. Tout au contraire, le parti de l'anglicisation ne songe qu'aux mesures coercitives, c'est-à-dire à imposer, grâce à la force toujours présente, une religion nouvelle, des lois nouvelles, une langue nouvelle. A tout accaparer, soit les charges, soit les postes lucratifs, à transformer une population malgré elle ou à la maintenir sous sa domination. Le premier veut aboutir à la satisfaction des administrés, mais l'autre n'a cure du mécontentement, sourd tout d'abord, puis de l'opposition, puis de la résistance et enfin de la révolution.

Léo-Paul DESROSIERS.

Reproduction interdite — Tous droits réservés.

Biographie du cardinal Villeneuve

Une nouvelle édition vient de paraître de la "Biographie du cardinal Villeneuve". Dans un volume d'une centaine de pages contenant

plusieurs illustrations, l'auteur décrit d'heureuse manière l'enfance, la jeunesse, les études puis la montée singulièrement rapide de celui qui devait un jour représenter le Pape en terre canadienne. En vente à la Librairie du Devoir, 25 sous le volume, \$2.50 la douzaine.

Vicariat apostolique de Szepingkaï

Ta Tsing Chan

Le 30 juin après-midi, je venais à peine d'arriver à Mont-Vert que les autorités locales civiles entrent à la mission. Ces messieurs viennent nous annoncer que le village de Ta Tsing Chan n'aura pas à déménager ses pénates, comme on avait pu craindre d'être obligé de le faire auparavant en raison du groupement des villages que l'on est à effectuer. C'est définitif! *Deo gratias!*

Tong Leao

Nous ne dirons pas cette année que le Tong Leao de mai, avec ses sables mouvants et sa fine poussière de caresse, généreuse à nous remplir et le nez et la gorge, n'a pas été assez visité. Ce serait faire injure imméritée aux Pères Vaillancourt, Fortin et Gauvreau. Ceux-là du moins ont connu le vrai Tong Leao et en ont conservé (leurs habits sûrement en témoignent) des impressions indélébiles... mais quelles impressions?

Toutefois il n'y a pas que du sable à Tong Leao. Cette ville, en avant du progrès, possède depuis un an une parfumerie et une parfumeuse à hauts parfums, assez puissante pour embaumer toute sa surface et une bonne partie de la préfecture. Je ne préciserais pas de quelle matière première sont confectionnés ces parfums nectars, mais les émanations qu'ils dégagent s'apparentent un tant soit peu à celles que certains apprentis chimistes de nos collèges expérimentent le plus à l'extérieur des portes de leur nez trop subtils confèrent. Certains connaisseurs vont jusqu'à prétendre que ces parfums n'ont rien à envier à ceux de Rome. Tout de même, à la longue le sens s'émousse toujours un peu, comme le veut le vieil adage latin: *Assuetudo vincit*.

Le 30. Nos gosses (car nous en avons bien trente) se sont envolés au foyer familial pour la vacance d'été. Quelques récompenses ont été distribuées aux plus méritants à l'occasion de la fermeture des classes. Le vicariat a même risqué quelques exhortations salutaires aux partants, en l'absence du recteur. Cette année, l'école a fonctionné sans être inquiétée par les autorités. Nous avons le ferme espoir de pouvoir ouvrir nos portes l'an prochain à nos écoliers.

Alphonse CAQUETTE, P.M.E.

Préfecture apostolique de Lintong

Ta Yngtse

Mgr Larochelle nous quitte le 21 avril pour Szepingkaï avec le R. P. Gagnon. Le Père Roch se fit un devoir d'aller le reconduire. Entre-temps le P. O. Beaulieu et l'obligance de se faire mon compagnon. Il en gagna encore une petite grippe. Le 25 mai, le P. Roch revenait en camion par Kailou, Lintong. Avec ses compagnons il fut très bien reçu à Lintong, et put y faire un fructueux ministère chez les chrétiens.

Ses compagnons étaient le R. P. Gravel, un de mes anciens vicaires bien estimé. Il vient, comme tout le monde sait, prendre la direction de l'école préparatoire au petit séminaire: *"Ad Multos et fastidissimos annos"*.

L'autre compagnon était le F. Bourgaud, des C.S.V., l'élé bien jalousé, qui secondera le P. Gravel à l'école préparatoire.

Le 5 juin, ce fut la fête de la Pentecôte avec son millier de confessions, 19 baptêmes d'adultes, plus de trente premières communions et confirmations.

Le lendemain, j'allais encore, en passant par Ta Pa, faire une visite à Hou Bouo, trois jours. J'y fis encore quelques baptêmes, dix-huit premières communions, plus de vingt confirmations et plus de cent confessions.

Le 17 juin, nous arrivâmes, via Lintong, le R. P. Crevier, C.S.V., et le P. Eustache Dumais. Celui-ci, bien que je ne le connusse pas me fit bonne impression. Comme par sa position géographique, il me semble tenir le milieu entre les "chics" de l'Est et les gens de Lintong.

Le P. Crevier, toujours dévoué, vient nous prêcher la retraite annuelle.

Le 22 juin au soir tout le clergé de la Préfecture était réuni à Ta Yngtse (excepté le désiré P. Dubé). Tous ont l'air bien disposés à bien faire la retraite annuelle, excepté le P. Roch qui espère aller faire la sienne à Szepingkaï en octobre prochain.

Le 29 juin avait lieu à Lintong un grand "Yun tong Houi" organisé par la préfecture. Onze écoles y prenaient part, dont les quatre de la sainte Eglise. Au concours de course à relais nos élèves de Ta Yngtse gagnèrent la palme: un riche drapeau souvenir du "Yun tong Houi".

Ces jours passés, j'avais encore le plaisir d'envoyer à l'orphelinat Saint-Georges de Koanti, un nouveau contingent de six orphelins. Le 28 juin, les Pères Beaulieu et Gagnon feront leur serment perpétuel. Le 29 juin, nous inaugurerons les Quarante Heures à Ta Yngtse, dévotion nouvellement établie.

Quand tout sera placé, nous voulons aller faire la visite des chrétiens de Lintong et essayer de nous y installer s'il y a moyen. La position à Lintong semble beaucoup s'améliorer. Une nouvelle, assez sûre, dit que l'on est en train de nous enregistrer en règle nos terrains et nos emplacements en ville. Nous attendons que tout cela soit réglé pour y aller. Ce sera plus facile de reprendre les relations. Ainsi donc, nous demandons des prières de tous pour cette grande affaire (bien reliée d'ailleurs à celle de Lintong, on nous refuse poliment en demandant de retarder l'établissement). Mais quand nous aurons Lintong ce sera facile pour Lintong.

Harry GILL, P.M.E.

Kailou

Le 17 mai, nous étions heureux d'hospitaliser les RR. PP. Roch et Gravel, ainsi que le R. F. Bourgaud, en route pour Lintong. Durant trois jours ils ont été nos hôtes charmants, puis le 21, ils profitèrent d'une belle occasion à bord d'un camion en partance pour Ta Yngtse. Ils devaient s'arrêter donner la messe aux chrétiens de Hai Tsing ta la, nos anciennes ouailles aux jours heureux d'antan. Malgré leurs vifs desirs, aucun de nos chrétiens n'a pu se rendre au Congrès Eucharistique de Budapest.

Les bonnes pluies du printemps ont fait lever les récoltes trop vite et trop belles. Mang pou kouo lai. Il faut bien sarcler ses terres. Pour mettre notre petite chrétienté en contact avec la source des grâces eucharistiques qui a dû jaillir en si grande abondance en ces jours bénis, nous avons invité nos chrétiens à une heure sainte quotidienne du 25 au 29.

L'installation de l'électricité se fait à bonne allure. C'est dommage qu'il manque quelques dizaines de poteaux, ce serait chose presque finie. On est venu à plusieurs reprises s'informer du nombre de lampes à installer. Je n'ai voulu prendre aucun engagement ni rien préciser avant qu'on me précise les conditions. Personne ne peut dire encore si les frais d'installation sont à la charge de la compagnie ou du particulier. C'est tout de même curieux. *Business is business*. On a fait mine de rayer notre nom de la liste des abonnés au courant.

Le Père Dumais a continué à exercer à K'ai lou ses talents de spécialiste en culture de fleurs. Tout le printemps, il a taillé dans le domaine pour se former un parterre, il a bêché, semé, sarclé, arrosé, transplanté. Ses sœurs, espérons-le, auront réussi à fertiliser ce sol ingrat de K'ai lou. Je crois que nous aurons bientôt des fleurs en abondance, et bien variées. Mais la ne s'est pas arrêté son zèle. Il a donné durant plusieurs semaines des cours de chant à l'école. Le succès lui en a couronné ses efforts. Il aurait même découvert des talents qu'on pourrait facilement aiguiller sur Hollywood. Mais les petites sont si pauvres... Ceux qui ont connu au séminaire le P. Eustache ne seront pas surpris de le voir lancé à nouveau.

Le 16 juin il partait en compagnie du R. P. Crevier pour la retraite annuelle à Lintong. Le Père Crevier devait en être le prédicateur. Nous avons été honorés de l'avoir avec nous durant deux jours.

Le 26 juin, fermeture des écoles de prières. La vierge K'i Agnes prend un repos bien mérité. Elle serait déjà partie pour Szepingkaï si mon cuisinier n'était tombé malade.

On est en train d'élever de beaux bâtiments pour les divers départements de l'administration de la sous-préfecture. On s'est inspiré au T'ing Tchou T'ang pour les plans. Ce nouveau va men se trouver situé assez près de la mission. Avec les bâtiments de la prison provinciale, ce sera imposant.

Autre nouveauté: de nouvelles voitures pour desservir la ligne Tong Leao K'ai lou. Les moteurs de marque allemande fonctionnent à l'huile lourde, ce qui est très économique, parait-il. Le prix du billet est tombé de \$4.30 à \$2.60. Vive le progrès!

A. DUBE, P.M.E. (A suivre)

Les ordinations

LES ORDINANDS DE DEMAIN MATIN

S. E. Mgr Deschamps confèrera les ordres suivants au grand séminaire, à 7 h. 30, demain matin:

TONSURE

Frères Alfred Racine, Olivier Patenaude, François Mallette, Guillaume Dupuis, Albert Himbault, Jacques Lefort, Alexis Fournier, Jean-Paul Tremblay, C.S.C., Bonaventur Omizu, Japonais, Goupil Parenteau, Zoël Maria Robert, Jean de Brébaut Laramée, Uldéric Eli et Colomban Mildenberger, franciscains.

PREMIERS ORDRES MINEURS

Frères Jacques, du Précieux-Sang, Marie-Antoine de Jésus et Laurent de la Passion, trinitaires, Paul Nadeau, Marcel Plamondon, Gaston Julien, Albert Brien, André Legault, Georges St-Aubin, Roland Gauthier, Maurice Lafond, Laurent Picard, René Rossignol, Gérard Gendron et Paul-Emile Régner, C.S.C., Jules Vézina et Alfred Tremblay, des missions étrangères, Dominique Vézina et Bernard Blanchet, de Québec, Jacques Desparis, de St-Hyacinthe, Henri Deschênes, de Rimouski, Henri Chassé, de Nicolet, Octave Rheaume, de Manchester, Paul-Eliot Provancher, Paul-Emile Thérault, Robert Godard et Jean Gougoux, S.S.S.

DERNIERS ORDRES MINEURS

Frères Henri Meek, Pierre Julien Gaudet, Roland Bouchard, Michel Agnor Thérault, Gabriel Filion et Paul-Emile Rheaume, S.S.S., Léo Brisebois, Emile Doublard, Henri-Paul Senécal, Alphonse Tétreault, Jean Durand, Paul Aimé Martin, Edouard McCarthy, André Smith, Gérard Petit, Roland Provost, Léandre Fréchet, Oscar Melanson, Arnold Tonner, Rodolphe Bergevin, André Cordeau, Oswald Arès, François Goguen et Fernand Proulx, C.S.C., Jean-Paul Morneau et Laurent Camiré, O.F.M.

SOUS-DIACONAT

Frères Gabriel Chaput, S.S.S., et Marie Donat, cistercien.

DIACONAT

Frères Robert Lemay et Roland Hébert, des missions étrangères, André Pigeon, de Québec, Elise Montambault, des Trois-Rivières, Fernand Guilbault, de Joliette, Maurice Léveillé, de Nicolet, Fernand et Claude, cisterciens, Léo-Gérard Dequise, Robert Philippe Gélinas, Philippe Henri Morin, Georges Edouard Biede et Jean-Patrick Ryan, de Montréal, Richard Bernier, Arthur Boismenu, Ovide Melançon, André Jarry, Victor Lecavalier,

Marcel Lamoureux, Pierre Poisson, Edm. Geoffrion, Léo Corbel, Arthur Guertin, Jean-Marie Gaboury, C.S.C., Rosaire Rheaume, Cyrille Marie Yergeau, Willibrod Théberge, Théophile Corrievau, Florian Philibert, Eymard Lemay, Martial Bourque, Culbert Seward, Léandre Poirier, Wenceslas Sébastien, Gainer Desbiers, Achille Lavoie, franciscains.

M. Paul Gouin à Hull

M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale parlera, demain après-midi à Hull, à une assemblée à laquelle sont tout particulièrement invités les électeurs des comtés de Hull, Papineau, Gatineau et Pontiac, assemblée qui sera présidée par M. Alphonse Moussette, maire de la ville de Hull.

M. Gouin sera accompagné, comme orateurs, de MM. Jean Martineau, Philippe Ferland, Hercule Biron, cultivateur, de Wakefield, et Fernand Boisseau.

L'assemblée, qui sera tenue à la salle de l'hôtel de ville, commencera à 3 heures (heure avancée) de l'après-midi.

Le maire Moussette, de Hull, souhaitera la bienvenue à M. Gouin.

Anciens retraitants à Granby

Saint-Hyacinthe, 17 (D.N.C.) — La Journée catholique des Anciens retraitants du diocèse de Saint-Hyacinthe se tiendra cette année à Granby, le 25 septembre prochain, sous le double patronage de LL. EE. NN. SS. Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, et J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire, diocésain. Les organisateurs de la Journée sont les membres de la Ligue des Retraitants de Granby, sous la direction du R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., du couvent dominicain de Saint-Hyacinthe. Tous les anciens retraitants sont cordialement invités, et des automobiles seront mises à la disposition de ceux de Saint-Hyacinthe qui voudront se rendre en groupe. Le sujet d'étude de la Journée catholique sera le suivant: *La Famille chrétienne et les retraites fermées*. Le programme détaillé se lit comme suit. 8 h 30 de la matinée, ralliement des retraitants au parc Minier, de vant le kiosque; 9 h, messe basse, communion générale et allocation de S. E. Mgr Desmarais, à l'église Notre-Dame; 9.50, déjeuner dans le sous-sol de l'église; 10 h 30, séance d'étude: 1er rapport, *La Famille dans la société chrétienne*, par M. Marcel Payette, Saint-Hyacinthe; 2e rapport, *La Préparation nécessaire à l'homme pour fonder un foyer*, par M. Bernard Vincent, Beloeil; 2 h 30, p. m., séance d'étude: 1er rapport, *Les Devoirs du chrétien dans la famille*, par le notaire Gaston Beaudoin, Saint-Hyacinthe; 2e rapport, *Que les retraites fermées doivent apporter à la famille chrétienne*, par M. Aimé Dorian, Granby; 4 h 30, salut du Saint-Sacrement, en l'église de la Sainte-Famille; 8 h, conférence du R. P. Henri Martin, O.P., curé de Saint-Dominique de Québec, sur le sujet suivant: *Faut-il recrétifier la famille chez nous? Hommes et femmes sont invités à la conférence du soir. Les rapports de 20 minutes chacun seront suivis de discussions, échanges de vues et résolutions par les retraitants.*

Convention à St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 17 (D.N.C.) — Le convention des élèves du cours 1916-1924, du Séminaire de St-Hyacinthe, a eu lieu cette semaine à leur Alma Mater. Les confrères qui se réunirent à cette occasion étaient au nombre de 21. Il y eut d'abord banquet offert par le séminaire, présidé par M. le chanoine J. B. O. Archambault, supérieur de la maison, et réception à la salle académique, où des discours furent prononcés par M. le supérieur et M. Auguste Scott, agronome, professeur à l'École d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, président de la classe. La journée du lendemain se passa au chalet de M. J. N. Paulhus, aux îles de Sorel. Deux des confrères présents au convention étaient MM. les abbés Léo Sansoucy, préfet des études au séminaire de St-Hyacinthe; Nazaire Benoit, vicaire à Waterloo; Armand Desnoyers, vicaire à Notre-Dame de Granby; Arthur Dufour, vicaire à Claremont, N.H.; Adélard Lavallée, chapelain de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe; Edouard-Léon Paulhus, vicaire de la paroisse du Christ-Roi, St-Hyacinthe; les RR. PP. Richard Vincelle, C.S.C., maître de novices au séminaire de Ste-Geneviève; Emil Provost, O.F.M., Trois-Rivières; Joseph Gaudette, S.J., professeur au Collège de Sudbury, Ont.; le Dr Paul-Marc St-Pierre, chirurgien, de Nicolet; le Dr Conrad Mauger, chirurgien dentiste, Granby; Me Oscar Laflamme, Campbell's Bay; Me Yves Choquette, avocat, Montréal; Hervé Campbell, gérant de magasin, St-Hyacinthe; Eugène Hudon, comptable, Montréal; Edouard La Vallée, agronome, Montréal; Auguste Scott, agronome, Ste-Anne de la Pocatière; Alcega Provancher, marchand à Claremont, N.H.

Livre nouveau

Livre très intéressant

"Martyrs" aux glaces polaires

La meilleure composition dans chaque genre du Concours Rouvière et Le Roux

On trouvera dans le livre: un avant-propos par le R. P. Roméo Juneau, O.M.I., une lettre de S. Em. le cardinal Villeneuve; un drame en trois actes et un tableau vivant, *Les deux vengeance*, par Joseph-Albert Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi; un récit, *Un drame chez les Innuits*, par Pierre de Grandpré, Collège Ste-Marie de Montréal; un radio-drame, *Martyrs du gel et de l'acier*, par Armand Lajeunesse, du Juniorat de Colebrook, N.H.; un récit en prose rythmée, *Martyrs*, par Richard Joly, du Séminaire de Rimouski; une dissertation, *Martyre des Pères Rouvière et Le Roux*, par Paul Lévesque, du Collège Ste-Marie de Montréal. Livre de 228 pages. Couverture de luxe. Seize pages d'illustrations hors texte. Papier zébré imprimé blanc. Typographie soignée. Prix: 60 sous. Service de librairie du DEVOIR.

Le bassin du Lac-à-la-Pluie

Convention signée entre les Etats-Unis et le Canada

Ottawa, 17 (D. N. C.). — Une convention a été signée à Ottawa le 15 septembre, par le premier ministre et M. John Farr Simmons, chargé d'affaires intérimaire des Etats-Unis d'Amérique, ayant reçu leurs pleins pouvoirs du Roi et du président.

Cette convention est le résultat de longues recherches, poursuivies par la Commission mixte internationale, sur le bassin du Lac-à-la-Pluie. Ces recherches, commencées en 1925, ont abouti à un rapport final en mars 1934. La convention incorpore la recommandation de la commission que le pouvoir lui soit accordé de décider quant aux conditions spéciales ou extraordinaires qui pourraient exister dans tout le bassin du Lac-à-la-Pluie, soit à cause des hautes ou des basses eaux, et que lui soit aussi accordé le pouvoir d'adopter des mesures de contrôle tant à l'égard des barrages actuels aux chutes de la Chaudière (Kettle Falls) et aux chutes internationales, qu'à celui des barrages ou constructions à venir, dans les cas où la commission aurait déterminé qu'il existe des conditions spéciales ou extraordinaires.

Les pêcheries canadiennes en 1937

Ottawa — La valeur marchande de la production des pêcheries canadiennes s'est chiffrée, en 1937, à \$38,976,294, contre un total, un peu plus élevé, de \$39,165,055, en 1936. Ces chiffres indiquent la valeur de tout le poisson livré au commerce, soit à l'état frais, soit fumé, séché ou en conserve. Les pêcheries de mer ont contribué pour \$31,984,047 de la production totale, l'apport des pêcheries intérieures étant évalué à \$6,992,247. La quantité globale du poisson de toutes sortes, y compris les crustacés, capté par les pêcheurs canadiens pendant l'année s'est élevée à 10,918,048 quintaux; ce poisson, livré sur quai, avait une valeur de \$23,194,642. L'année dernière, les chiffres étaient de 11,688,279 quintaux et de \$22,083,550, respectivement. La valeur moyenne à donc été de \$2.12 du quintal, contre \$1.99 en 1936.

La Colombie canadienne, grâce à sa pêche du saumon, tient la tête des provinces quant à la valeur de la production; ensuite vient la Nouvelle-Ecosse, qui fait une pêche importante de homard et de morue. En 1937, le rendement de la Colombie canadienne a atteint une valeur de \$16,155,439, soit 41 pour cent du total de tout le Canada; la Nouvelle-Ecosse a produit pour \$9,229,834, ou 24 pour cent du total. Le Nouveau-Brunswick vient ensuite, suivi de près par l'Ontario.

Les principales espèces de poissons (celles dont le rendement a atteint une valeur de \$1,000,000 ou plus) sont, dans l'ordre de leur valeur marchande: le saumon, le homard, la morue, le hareng, le poisson blanc, le flétan, la sardine, l'aiglefin, le doré et la truite. La production de saumon était évaluée, en 1937, à \$12,370,219, dont 96 pour cent de la Colombie canadienne; ce chiffre reflète une baisse de \$1,497,294, en comparaison de 1936. La pêche du homard a rapporté \$4,633,429, en 1937; et celle de la morue, \$3,440,239. De la mer viennent le homard, la morue, le flétan, la sardine, l'aiglefin et la



La Maison Chalifoux & Fils, Ltée fabrique des BOUILLOIRES industrielles, horizontales ou verticales, de toutes capacités, et de la machinerie spéciale.

Spécialité: Le Foyer automatique "VOLCANO".

Soyez aux écoutes au poste CKAC, tous les samedis soirs, à 6 h. 30

Chalifoux & Fils, Ltée

Usine à St-Hyacinthe 1106 Côte Beaver Hall PL. 8531 - Montréal

grosse part du saumon et du hareng; des eaux intérieures du Dominion viennent le poisson blanc, le doré, la truite et une faible quantité de saumon et de hareng. Sur le littoral de l'Atlantique les plus grandes pêcheries sont celles du homard et de la morue; sur la côte du Pacifique c'est le saumon, le flétan et le hareng qui jouent le rôle important.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du DEVOIR, 490 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Province de Québec Ministère des Travaux publics

Soumissions

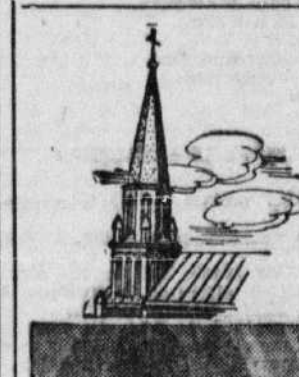
RE: Pont sur rivière Harricana, à Amos, comté Abitibi.

Sur la route Amos-Macamic-Ville Marie.

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées, portant à l'endroit: "SOUMMISSION POUR PONT A AMOS" et adressées à l'honorable ministre des Travaux publics, seront reçues au bureau du sous-secrétaire d'état au 28 septembre 1938, à midi (heure solaire) pour la construction du pont susdit et de ses approches. Des prix séparés devront être donnés: 1o. Pour le pont et approches au complet, à l'exception de la superstructure métallique; 2o. Pour la superstructure métallique. Les soumissions seront exécutées conformément aux plans et devis préparés par le ministère des Travaux publics et qui sont actuellement déposés au bureau de M. O. Desjardins, ingénieur en chef du ministère, où des copies pourront être présentées.

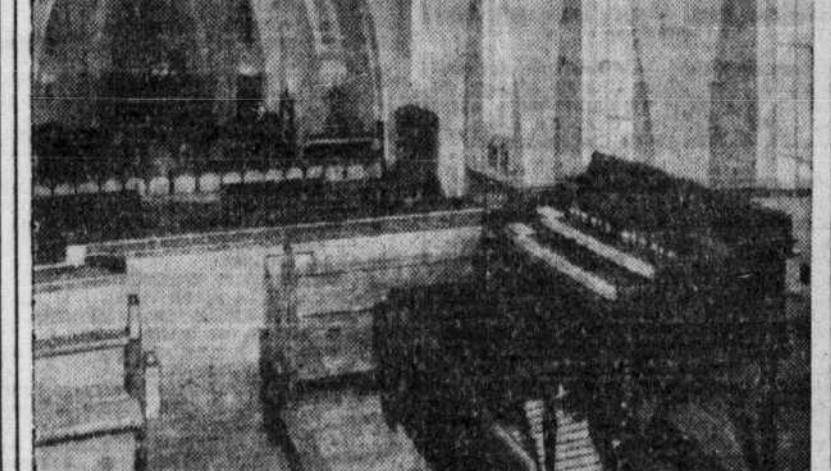
Les soumissions devront être présentées sur des formulaires réguliers fournis par le ministère. Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque accepté par une banque à charte, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de la soumission. Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission, et se réserve le droit d'accorder des contrats séparés. La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée par le ministère.

IVAN E. VALLÉE, Sous-ministre, Ministère du Gouvernement, Québec, le 15 septembre 1938.



L'Orgue

NORTHERN-HAMMOND



L'ORGUE OFFICIEL DU CONGRES EUCHARISTIQUE NATIONAL DE QUEBEC

PRIX A COMPTER DE \$1900

Plus de 1000 églises ont déjà l'Orgue Hammond... Ce serait une belle acquisition pour la vôtre.

Cet instrument nouveau est appelé à hausser la beauté et l'éclat des cérémonies religieuses dans les temples modernes. Il occupe peu de place et ne peut jamais se désaccorder, n'étant pas affecté par le froid, la chaleur ou l'humidité.

Renseignez-vous au sujet des avantages de l'Orgue Northern-Hammond pour votre église!

Ed. Archambault

Dépositaire Autorisé Pour Toute la Province de Québec.

500, Rue Sainte-Catherine Est

MONTREAL



RADIO-GAZETTE

(N.B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés à l'heure solaire, alors que les programmes à ondes moyennes et canadiens sont à l'heure avancée.)

Samedi, 17 septembre

Le Réveil rural

Les conférences du Réveil rural aux postes du secteur français de Radio-Canada.

Le vendredi 23 M. Louis Perron "La formation du corps enseignant rural". Le samedi 24 M. Jacques Houssau "Le roman de la pomme de terre".

Le dimanche 25, Programme musical: Folklore.

Le lundi 26, M. L.-N. Pélissier, "Le musée scolaire agricole".

Le mardi 27, M. l'abbé Pascal Potvin, "Réunion de Sainte-Anne-de-la-Pocatière".

Le mercredi 28, M. Paul Morriset, "Les laboratoires d'entomologie".

Le jeudi 29, M. Eugène Belcourt, "Bibliothèque paroissiale".

Le vendredi 30, M. J. Vincent Lanouette, "Oeuvre des cercles des jeunes agriculteurs".

Le samedi 1er octobre, Mademoiselle M. Gauthier, "Le jus expliqué aux enfants".

A partir du dimanche 26, les émissions du Réveil rural seront diffusées à 6 h. du soir.

Dimanche, 18 septembre

Efrem Zimbalist

Le célèbre violoniste Efrem Zimbalist a été engagé par les directeurs de l'Orchestre symphonique de la RCA pour le concert du dimanche 18, à 2 h. de l'après-midi.

Le concert de Radio-Canada fera la rétrospective de la carrière de ce grand musicien, chanteur populaire, l'orchestre de danse d'Artie Shaw, la petite symphonie de Frank Black et Billie Holiday, chanteur de blues.

L'Heure dominicale

Le concert sacré de l'Heure Dominicale au réseau français de Radio-Canada, le dimanche 18, de 5 h. à 6 h. p.m., sera diffusé par les postes de la région de Québec.

Le chœur mixte sera sous la direction de M. Henri Vallières avec M. Henri Gagnon, organiste.

Voici le programme:

Premier mouvement de la 3ème Sonate de Mendelssohn.

M. Henri Gagnon, organiste.

Gloire du Roi de gloire. Ubertie La chorale.

Causette: "La mission doctrinale de l'Eglise au Christ". M. l'abbé Georges-Léon Pelletier, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université Laval.

Deuxième mouvement: Andante de la 3ème Sonate de Mendelssohn.

M. Henri Gagnon, organiste.

Paulin Anselme, Joseph Erb, O. Saluati Hostia, Joseph Herb, L'immenité du firmament.

La chorale.

Chronique de l'actualité par le Dr Jules Dorion, journaliste.

Psautier 116: "L'ami Dieu". G. Ronald Saive Regina, Soriano.

Dieu puissant (out du paupier anglais).

La chorale.

Fugue en sol mineur. J. S. Bach.

M. Henri Gagnon, organiste.

L'Heure provinciale

8 h., C.B.F. — Emission consacrée au théâtre canadien sous les auspices du Théâtre canadien français, avec Jacques Augier, artiste dramatique, Paul Doyon, pianiste, prix d'Europe, et ses dévoués.

Programme: Prélude et fugue en do mineur, Bach, Paul Doyon; a) La belle roue; b) La fille du roi, Ludovic Huot et ses dévoués; Première danse allemande.

Beethoven, Paul Doyon; c) Le rocher de la mort; d) La poutre de la mort; e) Frigine, Ludovic Huot et ses dévoués.

Intermède dramatique: La Mort de Tristan et Yseult, Jean Charbonneau (pièce en 1 acte en vers, inspirée de la légende de Tristan et Yseult); Étude en mi majeur no 3, Frédéric Chopin, Paul Doyon; a) A la clarté d'une fontaine; b) A la clarté d'une fontaine; c) Le chasseur, Ludovic Huot et ses dévoués; Valse romantique, Debussy, Paul Doyon.

Concert champêtre

Arthur Collingwood sera au pupitre de l'orchestre de concert champêtre, exécuté aux studios de C.B.F. pour l'auditoire de Radio-Canada, le dimanche 18, à 10 h. 30 du soir.

Collingwood est l'un des grands virtuoses du monde musical canadien. On voit au programme le nom de M. Lionel Daulton, baryton. Ce concert sera relayé par les postes du réseau.

Voici le programme: Ouverture: L'italienne à Alger, Rossini, l'orchestre; Bos spais, de l'opéra; Lull, Lionel Daulton; baryton; La Belle au bois dormant (ballet), Tchaikovsky, l'orchestre; Air du Torsion, de l'opéra Carmen, Bizet, Lionel Daulton; baryton; Marche persane, Strauss; Danse hongroise no 6, Brahms, l'orchestre.

Lundi, 19 septembre

Pour vous, Mesdames!

Le soin des livres — Des amis qu'il faut protéger.

Le premier sujet, — le soin des livres, sera traité par Mme Chantal Rinfret, le lundi 19, à 1 h. 15 de l'après-midi, et le second, par Madame François Hone, le mardi 20, à 2 h. 15 de l'après-midi.

A la mémoire de Marcel Hébert

Le poste C.B.F. de Radio-Canada diffusera le lundi 19, de 4 à 5 h. de l'après-midi, un concert consacré à la mémoire d'un jeune pianiste Marcel Hébert, nos jours derniers, dans les circonstances tragiques qu'on sait.

Marcel Hébert, lauréat du prix d'Europe, devait donner un récital avant son départ pour Paris. Les directeurs de C.B.F. ont inscrit au programme de ce radio-concert les œuvres qu'il devait exécuter et à l'interprétation desquelles il travaillait avec ardeur. Les œuvres en question que l'on entendra lundi sont des enregistrements phonographiques.

Voici le programme: Ouverture: L'italienne à Alger, Rossini, l'orchestre; Bos spais, de l'opéra; Lull, Lionel Daulton; baryton; La Belle au bois dormant (ballet), Tchaikovsky, l'orchestre; Air du Torsion, de l'opéra Carmen, Bizet, Lionel Daulton; baryton; Marche persane, Strauss; Danse hongroise no 6, Brahms, l'orchestre.

Le poste C.B.F. de Radio-Canada diffusera le lundi 19, de 4 à 5 h. de l'après-midi, un concert consacré à la mémoire d'un jeune pianiste Marcel Hébert, nos jours derniers, dans les circonstances tragiques qu'on sait.

Marcel Hébert, lauréat du prix d'Europe, devait donner un récital avant son départ pour Paris. Les directeurs de C.B.F. ont inscrit au programme de ce radio-concert les œuvres qu'il devait exécuter et à l'interprétation desquelles il travaillait avec ardeur. Les œuvres en question que l'on entendra lundi sont des enregistrements phonographiques.

Voici le programme: Ouverture: L'italienne à Alger, Rossini, l'orchestre; Bos spais, de l'opéra; Lull, Lionel Daulton; baryton; La Belle au bois dormant (ballet), Tchaikovsky, l'orchestre; Air du Torsion, de l'opéra Carmen, Bizet, Lionel Daulton; baryton; Marche persane, Strauss; Danse hongroise no 6, Brahms, l'orchestre.

Le poste C.B.F. de Radio-Canada diffusera le lundi 19, de 4 à 5 h. de l'après-midi, un concert consacré à la mémoire d'un jeune pianiste Marcel Hébert, nos jours derniers, dans les circonstances tragiques qu'on sait.

Marcel Hébert, lauréat du prix d'Europe, devait donner un récital avant son départ pour Paris. Les directeurs de C.B.F. ont inscrit au programme de ce radio-concert les œuvres qu'il devait exécuter et à l'interprétation desquelles il travaillait avec ardeur. Les œuvres en question que l'on entendra lundi sont des enregistrements phonographiques.

Voici le programme: Ouverture: L'italienne à Alger, Rossini, l'orchestre; Bos spais, de l'opéra; Lull, Lionel Daulton; baryton; La Belle au bois dormant (ballet), Tchaikovsky, l'orchestre; Air du Torsion, de l'opéra Carmen, Bizet, Lionel Daulton; baryton; Marche persane, Strauss; Danse hongroise no 6, Brahms, l'orchestre.

Le poste C.B.F. de Radio-Canada diffusera le lundi 19, de 4 à 5 h. de l'après-midi, un concert consacré à la mémoire d'un jeune pianiste Marcel Hébert, nos jours derniers, dans les circonstances tragiques qu'on sait.

Marcel Hébert, lauréat du prix d'Europe, devait donner un récital avant son départ pour Paris. Les directeurs de C.B.F. ont inscrit au programme de ce radio-concert les œuvres qu'il devait exécuter et à l'interprétation desquelles il travaillait avec ardeur. Les œuvres en question que l'on entendra lundi sont des enregistrements phonographiques.

Voici le programme: Ouverture: L'italienne à Alger, Rossini, l'orchestre; Bos spais, de l'opéra; Lull, Lionel Daulton; baryton; La Belle au bois dormant (ballet), Tchaikovsky, l'orchestre; Air du Torsion, de l'opéra Carmen, Bizet, Lionel Daulton; baryton; Marche persane, Strauss; Danse hongroise no 6, Brahms, l'orchestre.

Le poste C.B.F. de Radio-Canada diffusera le lundi 19, de 4 à 5 h. de l'après-midi, un concert consacré à la mémoire d'un jeune pianiste Marcel Hébert, nos jours derniers, dans les circonstances tragiques qu'on sait.

Marcel Hébert, lauréat du prix d'Europe, devait donner un récital avant son départ pour Paris. Les directeurs de C.B.F. ont inscrit au programme de ce radio-concert les œuvres qu'il devait exécuter et à l'interprétation desquelles il travaillait avec ardeur. Les œuvres en question que l'on entendra lundi sont des enregistrements phonographiques.

Voici le programme: Ouverture: L'italienne à Alger, Rossini, l'orchestre; Bos spais, de l'opéra; Lull, Lionel Daulton; baryton; La Belle au bois dormant (ballet), Tchaikovsky, l'orchestre; Air du Torsion, de l'opéra Carmen, Bizet, Lionel Daulton; baryton; Marche persane, Strauss; Danse hongroise no 6, Brahms, l'orchestre.

Le poste C.B.F. de Radio-Canada diffusera le lundi 19, de 4 à 5 h. de l'après-midi, un concert consacré à la mémoire d'un jeune pianiste Marcel Hébert, nos jours derniers, dans les circonstances tragiques qu'on sait.

Marcel Hébert, lauréat du prix d'Europe, devait donner un récital avant son départ pour Paris. Les directeurs de C.B.F. ont inscrit au programme de ce radio-concert les œuvres qu'il devait exécuter et à l'interprétation desquelles il travaillait avec ardeur. Les œuvres en question que l'on entendra lundi sont des enregistrements phonographiques.

Voici le programme: Ouverture: L'italienne à Alger, Rossini, l'orchestre; Bos spais, de l'opéra; Lull, Lionel Daulton; baryton; La Belle au bois dormant (ballet), Tchaikovsky, l'orchestre; Air du Torsion, de l'opéra Carmen, Bizet, Lionel Daulton; baryton; Marche persane, Strauss; Danse hongroise no 6, Brahms, l'orchestre.

- 10.30 Extraits d'opérettes.
- 11.00 Maurice Brown, pianocelliste.
- 11.15 Marion Côté, pianiste.
- 11.30 M. J. Bows.
- 12.00 Mélodie de piano.
- 12.15 Opéra.
- 12.30 Mélodies.
- 12.45 Heure du rafraîchissement.
- 1.00 Variétés musicales.
- 1.15 Le quart d'heure familial.
- 1.30 Reportage d'outre-mer.
- 1.45 L'or du poste.
- 2.00 Jovoy de la mélodie.
- 2.15 L'École de musique.
- 2.30 The farmer takes the mike.
- 2.45 Musique populaire.
- 3.00 Summer session.
- 3.15 Chanteurs de C.B.O.
- 3.30 Tchaikovsky.
- 3.45 Phil Cook's Almanac.
- 4.00 Music for fun.
- 4.15 Jacques et Jacqueline.
- 4.30 Les nouvelles de chez nous.
- 4.45 Marchands détaillants.
- 4.55 J. J. et Joëlle.
- 5.00 Trio Markovitch.
- 5.15 Prenez ça en riant.
- 5.30 L'heure provinciale.
- 5.45 Radio-journal.
- 6.00 Heures dominicales.
- 6.15 Radio-journal.
- 6.30 Headlines and bylines.
- 6.45 1100, allo, les sports.
- 6.55 Orchestre.

Cinémaet Télévision

Nouvelles et commentaires

Le cinéma et l'action catholique

(Voici quelques notes de tactique cinématographique catholique, extraites de la Documentation cinématographique de la presse. Nous croyons qu'elles intéresseront le lecteur, précisément au moment où la réorganisation du cinéma sur des bases plus chrétiennes est réclamée par le Vatican dans l'encyclique *Vigilanti Cura*. On verra par là, ce qu'on fait en Europe et, par déduction, ce qu'on pourrait faire en Amérique.)

A) L'action directe.

Son but: donner au catholicisme la place qui lui revient dans le domaine du cinéma, domaine de la production, de la distribution, de la question des programmes.

1) Production.

L'échec des différentes firmes catholiques de production a permis de trouver une formule nouvelle, plus souple et plus heureuse, celle des syndicats. Se refusant à prendre l'étiquette "catholique", ce qui pourrait nuire à la diffusion, ils partagent les responsabilités financières pour réduire les risques. Les premiers essais réalisés dans les pays d'expression française permettent d'espérer que la même formule sera couronnée de succès dans les pays de l'Europe Centrale.

2) Distribution.

Il est certain que beaucoup de films essentiellement bons ne sont pas suffisamment répandus sur le marché international. La "Bourse du film" n'a pas ménagé ses efforts pour les faire connaître aux divers firmes de distribution et leur assurer une plus vaste diffusion.

Mais il paraît de plus en plus nécessaire qu'il existe dans tous les pays une firme catholique de distribution de films — catholique de fait, mais pas de nom. Grâce aux ressources financières obtenues par la distribution de films moralement irréprochables, elle pourrait assumer les risques d'introduire dans son pays d'autres films éducatifs et d'esprit chrétien et qui dédaignent les firmes purement commerciales. Qu'il suffise de citer en exemple — déterminant à cet égard — "Maria Chapdelaine" et "Notre-Dame des Ailes" (Notre-Dame de Chesokouva) qui ont connu des succès financiers certains.

3) La programmation pour les cinémas.

L'intérêt d'avoir des salles catholiques est d'une très grande importance. Il faut d'abord trouver dans les villes et les villages des hommes entrepreneurs, assez audacieux pour assumer la responsabilité d'écarter les mauvais films et surtout de présenter des œuvres saines à leur public en dépit de toutes les difficultés commerciales. Et nous n'envisageons pas seulement ici les salles paroissiales. Il s'agit surtout d'établir des salles importantes, des salles catholiques, qui exploitent par des laïcs et des connus comme salles "convenables" plutôt que comme salles "catholiques" proprement dites. Après enquête, nous pouvons estimer à plus de mille les salles de ce genre qui, plusieurs fois par semaine, présentent un programme de films saines. (Si l'on y ajoute les cinémas donnant des films muets et à format réduit, à tendances catholiques, on arrive à un total de plus de 5,000). Si les mille cinémas équipés en sonore, forment un bloc international, ils pourraient garantir à la production une clientèle d'un rapport de 700,000 frs environ. On sait que la production d'un film de technique moyenne, réalisé dans différentes versions, ne réclame qu'une plus que deux ou trois millions de francs. On peut comprendre alors combien l'influence des salles et des firmes de location peut être décisive pour l'obtention de films à tendances chrétiennes. La conclusion pratique est donc claire: il faut créer des salles "convenables", des salles de familles. Que les catholiques s'unissent, et la question de la production et de la diffusion d'un bon film sera résolue. Il faut, coûte que coûte, pouvoir assurer au producteur une clientèle certaine. Les groupements de salles catholiques dans leur action commune aideront à trouver une programmation choisie et de bonnes conditions. Il va sans dire que la partie technique du travail est l'œuvre de laïcs et que les questions financières doivent être résolues par des hommes d'affaires compétents.

- 10.30 Extraits d'opérettes.
- 11.00 Maurice Brown, pianocelliste.
- 11.15 Marion Côté, pianiste.
- 11.30 M. J. Bows.
- 12.00 Mélodie de piano.
- 12.15 Opéra.
- 12.30 Mélodies.
- 12.45 Heure du rafraîchissement.
- 1.00 Variétés musicales.
- 1.15 Le quart d'heure familial.
- 1.30 Reportage d'outre-mer.
- 1.45 L'or du poste.
- 2.00 Jovoy de la mélodie.
- 2.15 L'École de musique.
- 2.30 The farmer takes the mike.
- 2.45 Musique populaire.
- 3.00 Summer session.
- 3.15 Chanteurs de C.B.O.
- 3.30 Tchaikovsky.
- 3.45 Phil Cook's Almanac.
- 4.00 Music for fun.
- 4.15 Jacques et Jacqueline.
- 4.30 Les nouvelles de chez nous.
- 4.45 Marchands détaillants.
- 4.55 J. J. et Joëlle.
- 5.00 Trio Markovitch.
- 5.15 Prenez ça en riant.
- 5.30 L'heure provinciale.
- 5.45 Radio-journal.
- 6.00 Heures dominicales.
- 6.15 Radio-journal.
- 6.30 Headlines and bylines.
- 6.45 1100, allo, les sports.
- 6.55 Orchestre.

Cinémaet Télévision

Nouvelles et commentaires

Le cinéma et l'action catholique

(Voici quelques notes de tactique cinématographique catholique, extraites de la Documentation cinématographique de la presse. Nous croyons qu'elles intéresseront le lecteur, précisément au moment où la réorganisation du cinéma sur des bases plus chrétiennes est réclamée par le Vatican dans l'encyclique *Vigilanti Cura*. On verra par là, ce qu'on fait en Europe et, par déduction, ce qu'on pourrait faire en Amérique.)

A) L'action directe.

Son but: donner au catholicisme la place qui lui revient dans le domaine du cinéma, domaine de la production, de la distribution, de la question des programmes.

1) Production.

L'échec des différentes firmes catholiques de production a permis de trouver une formule nouvelle, plus souple et plus heureuse, celle des syndicats. Se refusant à prendre l'étiquette "catholique", ce qui pourrait nuire à la diffusion, ils partagent les responsabilités financières pour réduire les risques. Les premiers essais réalisés dans les pays d'expression française permettent d'espérer que la même formule sera couronnée de succès dans les pays de l'Europe Centrale.

2) Distribution.

Il est certain que beaucoup de films essentiellement bons ne sont pas suffisamment répandus sur le marché international. La "Bourse du film" n'a pas ménagé ses efforts pour les faire connaître aux divers firmes de distribution et leur assurer une plus vaste diffusion.

Mais il paraît de plus en plus nécessaire qu'il existe dans tous les pays une firme catholique de distribution de films — catholique de fait, mais pas de nom. Grâce aux ressources financières obtenues par la distribution de films moralement irréprochables, elle pourrait assumer les risques d'introduire dans son pays d'autres films éducatifs et d'esprit chrétien et qui dédaignent les firmes purement commerciales. Qu'il suffise de citer en exemple — déterminant à cet égard — "Maria Chapdelaine" et "Notre-Dame des Ailes" (Notre-Dame de Chesokouva) qui ont connu des succès financiers certains.

3) La programmation pour les cinémas.

L'intérêt d'avoir des salles catholiques est d'une très grande importance. Il faut d'abord trouver dans les villes et les villages des hommes entrepreneurs, assez audacieux pour assumer la responsabilité d'écarter les mauvais films et surtout de présenter des œuvres saines à leur public en dépit de toutes les difficultés commerciales. Et nous n'envisageons pas seulement ici les salles paroissiales. Il s'agit surtout d'établir des salles importantes, des salles catholiques, qui exploitent par des laïcs et des connus comme salles "convenables" plutôt que comme salles "catholiques" proprement dites. Après enquête, nous pouvons estimer à plus de mille les salles de ce genre qui, plusieurs fois par semaine, présentent un programme de films saines. (Si l'on y ajoute les cinémas donnant des films muets et à format réduit, à tendances catholiques, on arrive à un total de plus de 5,000). Si les mille cinémas équipés en sonore, forment un bloc international, ils pourraient garantir à la production une clientèle d'un rapport de 700,000 frs environ. On sait que la production d'un film de technique moyenne, réalisé dans différentes versions, ne réclame qu'une plus que deux ou trois millions de francs. On peut comprendre alors combien l'influence des salles et des firmes de location peut être décisive pour l'obtention de films à tendances chrétiennes. La conclusion pratique est donc claire: il faut créer des salles "convenables", des salles de familles. Que les catholiques s'unissent, et la question de la production et de la diffusion d'un bon film sera résolue. Il faut, coûte que coûte, pouvoir assurer au producteur une clientèle certaine. Les groupements de salles catholiques dans leur action commune aideront à trouver une programmation choisie et de bonnes conditions. Il va sans dire que la partie technique du travail est l'œuvre de laïcs et que les questions financières doivent être résolues par des hommes d'affaires compétents.

- 10.30 Extraits d'opérettes.
- 11.00 Maurice Brown, pianocelliste.
- 11.15 Marion Côté, pianiste.
- 11.30 M. J. Bows.
- 12.00 Mélodie de piano.
- 12.15 Opéra.
- 12.30 Mélodies.
- 12.45 Heure du rafraîchissement.
- 1.00 Variétés musicales.
- 1.15 Le quart d'heure familial.
- 1.30 Reportage d'outre-mer.
- 1.45 L'or du poste.
- 2.00 Jovoy de la mélodie.
- 2.15 L'École de musique.
- 2.30 The farmer takes the mike.
- 2.45 Musique populaire.
- 3.00 Summer session.
- 3.15 Chanteurs de C.B.O.
- 3.30 Tchaikovsky.
- 3.45 Phil Cook's Almanac.
- 4.00 Music for fun.
- 4.15 Jacques et Jacqueline.
- 4.30 Les nouvelles de chez nous.
- 4.45 Marchands détaillants.
- 4.55 J. J. et Joëlle.
- 5.00 Trio Markovitch.
- 5.15 Prenez ça en riant.
- 5.30 L'heure provinciale.
- 5.45 Radio-journal.
- 6.00 Heures dominicales.
- 6.15 Radio-journal.
- 6.30 Headlines and bylines.
- 6.45 1100, allo, les sports.
- 6.55 Orchestre.

Cinémaet Télévision

Nouvelles et commentaires

Le cinéma et l'action catholique

(Voici quelques notes de tactique cinématographique catholique, extraites de la Documentation cinématographique de la presse. Nous croyons qu'elles intéresseront le lecteur, précisément au moment où la réorganisation du cinéma sur des bases plus chrétiennes est réclamée par le Vatican dans l'encyclique *Vigilanti Cura*. On verra par là, ce qu'on fait en Europe et, par déduction, ce qu'on pourrait faire en Amérique.)

A) L'action directe.

Son but: donner au catholicisme la place qui lui revient dans le domaine du cinéma, domaine de la production, de la distribution, de la question des programmes.

1) Production.

L'échec des différentes firmes catholiques de production a permis de trouver une formule nouvelle, plus souple et plus heureuse, celle des syndicats. Se refusant à prendre l'étiquette "catholique", ce qui pourrait nuire à la diffusion, ils partagent les responsabilités financières pour réduire les risques. Les premiers essais réalisés dans les pays d'expression française permettent d'espérer que la même formule sera couronnée de succès dans les pays de l'Europe Centrale.

2) Distribution.

Il est certain que beaucoup de films essentiellement bons ne sont pas suffisamment répandus sur le marché international. La "Bourse du film" n'a pas ménagé ses efforts pour les faire connaître aux divers firmes de distribution et leur assurer une plus vaste diffusion.

Mais il paraît de plus en plus nécessaire qu'il existe dans tous les pays une firme catholique de distribution de films — catholique de fait, mais pas de nom. Grâce aux ressources financières obtenues par la distribution de films moralement irréprochables, elle pourrait assumer les risques d'introduire dans son pays d'autres films éducatifs et d'esprit chrétien et qui dédaignent les firmes purement commerciales. Qu'il suffise de citer en exemple — déterminant à cet égard — "Maria Chapdelaine" et "Notre-Dame des Ailes" (Notre-Dame de Chesokouva) qui ont connu des succès financiers certains.

3) La programmation pour les cinémas.

L'intérêt d'avoir des salles catholiques est d'une très grande importance. Il faut d'abord trouver dans les villes et les villages des hommes entrepreneurs, assez audacieux pour assumer la responsabilité d'écarter les mauvais films et surtout de présenter des œuvres saines à leur public en dépit de toutes les difficultés commerciales. Et nous n'envisageons pas seulement ici les salles paroissiales. Il s'agit surtout d'établir des salles importantes, des salles catholiques, qui exploitent par des laïcs et des connus comme salles "convenables" plutôt que comme salles "catholiques" proprement dites. Après enquête, nous pouvons estimer à plus de mille les salles de ce genre qui, plusieurs fois par semaine, présentent un programme de films saines. (Si l'on y ajoute les cinémas donnant des films muets et à format réduit, à tendances catholiques, on arrive à un total de plus de 5,000). Si les mille cinémas équipés en sonore, forment un bloc international, ils pourraient garantir à la production une clientèle d'un rapport de 700,000 frs environ. On sait que la production d'un film de technique moyenne, réalisé dans différentes versions, ne réclame qu'une plus que deux ou trois millions de francs. On peut comprendre alors combien l'influence des salles et des firmes de location peut être décisive pour l'obtention de films à tendances chrétiennes. La conclusion pratique est donc claire: il faut créer des salles "convenables", des salles de familles. Que les catholiques s'unissent, et la question de la production et de la diffusion d'un bon film sera résolue. Il faut, coûte que coûte, pouvoir assurer au producteur une clientèle certaine. Les groupements de salles catholiques dans leur action commune aideront à trouver une programmation choisie et de bonnes conditions. Il va sans dire que la partie technique du travail est l'œuvre de laïcs et que les questions financières doivent être résolues par des hommes d'affaires compétents.

- 10.30 Extraits d'opérettes.
- 11.00 Maurice Brown, pianocelliste.
- 11.15 Marion Côté, pianiste.
- 11.30 M. J. Bows.
- 12.00 Mélodie de piano.
- 12.15 Opéra.
- 12.30 Mélodies.
- 12.45 Heure du rafraîchissement.
- 1.00 Variétés musicales.
- 1.15 Le quart d'heure familial.
- 1.30 Reportage d'outre-mer.
- 1.45 L'or du poste.
- 2.00 Jovoy de la mélodie.
- 2.15 L'École de musique.
- 2.30 The farmer takes the mike.
- 2.45 Musique populaire.
- 3.00 Summer session.
- 3.15 Chanteurs de C.B.O.
- 3.30 Tchaikovsky.
- 3.45 Phil Cook's Almanac.
- 4.00 Music for fun.
- 4.15 Jacques et Jacqueline.
- 4.30 Les nouvelles de chez nous.
- 4.45 Marchands détaillants.
- 4.55 J. J. et Joëlle.
- 5.00 Trio Markovitch.
- 5.15 Prenez ça en riant.
- 5.30 L'heure provinciale.
- 5.45 Radio-journal.
- 6.00 Heures dominicales.
- 6.15 Radio-journal.
- 6.30 Headlines and bylines.
- 6.45 1100, allo, les sports.
- 6.55 Orchestre.

Cinémaet Télévision

Nouvelles et commentaires

Le cinéma et l'action catholique

(Voici quelques notes de tactique cinématographique catholique, extraites de la Documentation cinématographique de la presse. Nous croyons qu'elles intéresseront le lecteur, précisément au moment où la réorganisation du cinéma sur des bases plus chrétiennes est réclamée par le Vatican dans l'encyclique *Vigilanti Cura*. On verra par là, ce qu'on fait en Europe et, par déduction, ce qu'on pourrait faire en Amérique.)

A) L'action directe.

Son but: donner au catholicisme la place qui lui revient dans le domaine du cinéma, domaine de la production, de la distribution, de la question des programmes.

1) Production.

L'échec des différentes firmes catholiques de production a permis de trouver une formule nouvelle, plus souple et plus heureuse, celle des syndicats. Se refusant à prendre l'étiquette "catholique", ce qui pourrait nuire à la diffusion, ils partagent les responsabilités financières pour réduire les risques. Les premiers essais réalisés dans les pays d'expression française permettent d'espérer que la même formule sera couronnée de succès dans les pays de l'Europe Centrale.

2) Distribution.

Il est certain que beaucoup de films essentiellement bons ne sont pas suffisamment répandus sur le marché international. La "Bourse du film" n'a pas ménagé ses efforts pour les faire connaître aux divers firmes de distribution et leur assurer une plus vaste diffusion.

Mais il paraît de plus en plus nécessaire qu'il existe dans tous les pays une firme catholique de distribution de films — catholique de fait, mais pas de nom. Grâce aux ressources financières obtenues par la distribution de films moralement irréprochables, elle pourrait assumer les risques d'introduire dans son pays d'autres films éducatifs et d'esprit chrétien et qui dédaignent les firmes purement commerciales. Qu'il suffise de citer en exemple — déterminant à cet égard — "Maria Chapdelaine" et "Notre-Dame des Ailes" (Notre-Dame de Chesokouva) qui ont connu des succès financiers certains.

3) La programmation pour les cinémas.

L'intérêt d'avoir des salles catholiques est d'une très grande importance. Il faut d'abord trouver dans les villes et les villages des hommes entrepreneurs, assez audacieux pour assumer la responsabilité d'écarter les mauvais films et surtout de présenter des œuvres saines à leur public en dépit de toutes les difficultés commerciales. Et nous n'envisageons pas seulement ici les salles paroissiales. Il s'agit surtout d'établir des salles importantes, des salles catholiques, qui exploitent par des laïcs et des connus comme salles "convenables" plutôt que comme salles "catholiques" proprement dites. Après enquête, nous pouvons estimer à plus de mille les salles de ce genre qui, plusieurs fois par semaine, présentent un programme de films saines. (Si l'on y ajoute les cinémas donnant des films muets et à format réduit, à tendances catholiques, on arrive à un total de plus de 5,000). Si les mille cinémas équipés en sonore, for

LA VIE FRANCAISE EN AMERIQUE

En Ontario

Les Sections juvéniles et les bons maîtres

Du Droit, d'Ottawa, numéro du 7 septembre:

Préparées par toute une campagne de presse depuis cinq ans et effectivement fondées en décembre 1936, les Sections juvéniles ont eu le temps de faire jaser.

Pour les lecteurs qui ne s'y sont pas encore intéressés, l'occasion est bonne de les définir le plus clairement possible:

Les Sections juvéniles, ainsi appelées parce qu'elles constituent des sections de jeunes patriotes sous la direction des sociétés St-Jean-Baptiste, font leur recrutement parmi la jeunesse des écoles bilingues. Elles ont pour but le développement du sens patriotique, de l'esprit social. La méthode est celle qui excite dans l'enfant la fierté de son nom de catholique et de Français, la personnalité et en même temps, le sens de l'apostolat. Le programme scolaire n'en est pas pour cela plus chargé, puisque les matières de classe sont les seules qui peuvent paraître dans les séances publiques de ces Sections: de sorte qu'une séance est une classe continuée devant les parents.

Ces groupes ont connu toutes les réussites. Nombre de nos lecteurs savent que nous n'exagérons rien, en disant que certaines écoles se disent changées pour le mieux, depuis l'établissement des Sections. Les maîtres qui s'y sont donnés sincèrement jugent cet organisme indispensable. Aussi, dans une lettre que nous adressons présentement aux directeurs et directrices des principales écoles, nous avons jugé bon d'écrire:

"La Section juvénile est irremplaçable, parce qu'elle est une école dans l'école. La Section juvénile est une Ecole de fierté française et catholique dressée contre le respect humain. La Section juvénile est une Ecole d'initiative pour le bien dressée contre l'apathie. La section juvénile est une Ecole de désintéressement dressée contre l'égoïsme. Par l'effet de ces trois vertus, montant jusqu'aux prodiges de la charité chrétienne et de l'apostolat, elle combat les grands défauts propres à l'enfance en ce pays. Et la Section juvénile prépare alors, pour son grand honneur et pour le bien supérieur de la foi, des auxiliaires précieux pour l'Action catholique. Une génération grandie à cette Ecole d'honneur, de courage et de désintéressement, est bien digne d'aspirer à servir librement, joyeusement, totalement sous les drapeaux du bon Maître. La Section juvénile est une école de joie et de service".

Et cela suppose, chez le maître, la connaissance de l'enfant, et autant de son milieu; le respect de ses droits d'être élevé selon la tradition chez nous inséparablement française et catholique; et le sens des besoins de notre temps. Par la Section, l'élève apprend à se définir, à savoir ce qu'il est, ce qu'il peut, ce qu'il doit, et toutes les leçons, tous les conseils, toutes les réprimandes tendent à éveiller en son jeune esprit et son jeune cœur le goût et, si possible, dès l'école primaire, à susciter la joie souveraine d'être, par la pensée comme par la conduite, un militant. Quand l'on songe que 75 pour cent de nos enfants n'ont que les pâles années de l'école primaire pour apprendre les obligations de toute une existence de jeune homme, d'adulte et de vieillard, de citoyen, de patriote et de chrétien, il faut bien que cette école, si modeste qu'elle soit, procure tout et pourvoie à tout. Or, les enfants ne demandent qu'une chose: c'est qu'à tout instant l'on fasse appel à leur naturel, à leur générosité. Samedi dernier, M. Omer Héroux prenait plaisir à dire que les enfants d'une section à Ottawa, nos Évangélistes, venaient de poser "un acte unique", en allant rendre hommage à la tombe d'un Samuel Genest. Un appel avait suffi, et ces admirables enfants avaient tout compris, parce qu'on avait su parler à leurs cœurs, ce que l'école oublie trop souvent.

Ce que font ces Sections, nous le devons aux maîtres et, parmi ces maîtres, à ceux qui déjà avaient ga-

gné la confiance des commissaires et les félicitations des inspecteurs comme la gratitude des parents. Ces instituteurs et institutrices n'ont rien changé au programme, si ce n'est qu'ils ont infusé une âme nouvelle en faisant de l'éducation dans l'instruction. De l'éducation par tout l'horizon, en enseignant la géographie et l'histoire nationale, les mathématiques et le dessin, la lecture et la composition, etc. De l'éducation française, parce que c'est la seule qui va directement à l'esprit français; de l'éducation chrétienne joyeuse, éclairante et vivante, parce que c'est la seule qui touche et agit de petits cœurs catholiques. Il faut aimer, dira le maître patriote, le pays, le sang qui est nôtre, la langue, comme un don de Dieu et des moyens de faire heureux la famille, la paroisse, la province, le pays. Il faut servir tout cela par la pratique des devoirs scolaires, et se préparer à mieux servir par l'apprentissage quotidien des devoirs d'écouliers, d'enfants, de cadets de la Grande Armée catholique. Pour cela, plus de paresse, de boudoir, de travail fait dans le dégoût ou achevé dans l'a-peu-près,

Au Manitoba

Hommage à La Vérendrye

De La Liberté, de Winnipeg, numéro du 31 août:

Les fêtes qui vont s'ouvrir dans quelques jours, pour commémorer le deuxième centenaire de la découverte de l'Ouest canadien par La Vérendrye, seront un juste hommage à l'une des gloires les plus pures de l'épopée française au Nouveau-Monde. Aussi nous réjouissons-nous de l'ampleur qu'elles semblent devoir prendre et de l'enthousiasme avec lequel notre population se dispose à y participer.

La grande histoire, parfois oubliée ou distraite, n'a pas encore placé à leur vrai rang l'admirable Trifluvien et ses fils. Constatation préalable à faire: en France comme au Canada, leur extraordinaire entreprise passa à peu près inaperçue des contemporains. Il lui manquait le prestige qui avait auréolé, au siècle précédent, les voyages fameux d'un Marquette, d'un Jolliet, d'un La Salle. La métropole, harcelée par des soucis pressants, commençait à se détacher de la Nouvelle-France. La perte de la colonie devint bientôt recouverte d'un voile épais les dernières phases d'une épopée glorieuse, mais assombrie par l'humiliation de la défaite. C'est ce qui explique l'injustice oubli dans lequel est tombé, chez les Français, l'un de leurs plus méritants découvreurs. En butte, de son vivant, aux persécutions des envieux et des profiteurs, mal vu des autorités de Versailles qui refusaient de croire à la noblesse de son dessin et à son désintéressement, il n'a jamais connu l'honneur d'une réhabilitation au pays de France.

Et cependant, entre tous les explorateurs qui s'illustrèrent au Nouveau-Monde, La Vérendrye fut celui qui eut à déployer le plus de valeur et de ténacité pour vaincre toutes les forces adverses amoncées contre lui. Son génie de découvreur fut le fruit d'une longue patience et d'efforts constamment renouvelés. La difficulté des approvisionnements, l'hostilité entre les tribus indiennes, la mauvaise volonté et la duplicité de ses fournisseurs, le manque d'encouragement de la métropole et les attaques sornioles d'envieux acharnés à sa perte paralysèrent sans cesse le progrès de sa marche en avant. Mais son énergie et son endurance semblaient grandir en proportion des obstacles à surmonter.

Les plus dures épreuves personnelles ne lui furent pas épargnées. Il eut la douleur de perdre coup sur coup son neveu La Jemmeraye, mort d'épuisement, et son fils aîné,

pour le simple plaisir vaniteux, ou servile.

Devant tels résultats, il serait presque juste d'écrire que les bons maîtres faisaient, sans le savoir, de la Section juvénile. Tout de même, il ne leur a ni en rien, d'avoir été les premiers à comprendre l'objet de ce mouvement éducatif: le bien est toujours perfectible. Que de fois, quelques-uns de ces vrais bienfaiteurs nous ont confié: Tout allait bien autrefois; tout va, maintenant, très bien; et tout seul, ont ajouté d'autres témoins. Les enfants l'ont éprouvé à leur tour. Ainsi, au cours des vacances qui viennent de finir, nombreux sont parmi les plus intelligents et les plus dévoués qui nous ont confié: Ah! si l'année prochaine nous n'avions "nos" Sections, nous aurons beaucoup de peine. Et une religieuse institutrice nous disait: L'an prochain, nous aurons des Sections dans les classes de toutes petites: nous ne pourrions plus nous en passer. Dans tel école du rang à St-Isidore, un jeune professeur ajoutait: Je dois tout le succès de l'école à l'esprit des Sections juvéniles. Et ce jeune maître était déjà des plus estimés.

Les bons maîtres ont fait d'un seul geste les "bonnes Sections", et celles-ci ont fait — et voici l'indéniable — les meilleures écoles en l'année 1937-1938.

Et, maintenant, il semble raisonnable de supposer que la Section peut faire, ou elle n'existe pas encore, de meilleurs maîtres. Il ne s'agit que d'en tenter l'expérience.

Oncle JEAN

Les achats d'arbres de Noël aux Etats-Unis

New-York — Les importations aux Etats-Unis d'arbres de Noël ont fait voir une tendance à la hausse depuis 1922, suivant en cela l'amélioration de l'état des affaires en général. Il y a lieu de remarquer, toutefois, que le commerce des quatre dernières années a été bien supérieur à celui de la période de la plus grande prospérité — c'est-à-dire de 1925 à 1928, inclusivement.

Le relevé suivant donne les importations et la valeur par 100 arbres:

Année	Nombre	Valeur par 100 arbres
1925-28	2,534,748	\$13.50
1929	1,977,346	15.10
1930	1,933,512	15.50
1931	2,725,636	10.75
1932	1,920,443	9.12
1933	2,396,424	10.20
1934	3,683,931	10.20
1935	3,573,642	9.75
1936	3,830,166	9.90

En réalité, les importations d'arbres ne donnent pas une idée absolument juste de la demande, vu que chaque année il y a un nombre plus ou moins grand d'arbres vendus après le Noël. De plus, la fermeté de la demande en toute année donnée influence indirectement le commerce de l'année suivante. Une année durant laquelle les prix sont fermes, comme résultat de bonnes affaires de Noël en général et d'un léger approvisionnement d'arbres, est d'habitude suivie d'une surabondance d'arbres l'année suivante, résultant de ce qu'un certain nombre de firmes et de particuliers non régulièrement engagés dans ces affaires s'y sont attirés par le commerce satisfaisant de l'année précédente et font venir des arbres sans s'occuper suffisamment de la puissance d'achat du marché. D'un autre côté, il y a une tendance à ce qu'une grosse importation une année soit suivie d'un mouvement plus lent la suivante, à moins qu'il ne survienne quelque amélioration inattendue des affaires pour compenser tous les effets déprimants d'une augmentation de l'approvisionnement.

Saison de 1937

A la suite d'affaires satisfaisantes en 1935, les approvisionnements d'arbres furent abondants en 1936; cependant, l'augmentation fut facilement absorbée, à cause d'achats beaucoup meilleurs à la Noël, et les marchands rapportèrent de bons profits pour deux années consécutives. Ces bonnes années réagirent conformément au cycle usuel en 1937, et il n'y a pas de doute que presque tout, sinon tous, les marchés étaient fortement encombrés. L'excès d'enthousiasme des marchands non réguliers, le fléchissement prononcé des affaires de l'été affecta naturellement le commerce des arbres de Noël. Sans doute comme résultat de la plus petite circulation d'argent à la Noël il y eut une plus active demande de petits arbres de table, et ceci peut expliquer l'augmentation considérable du nombre même des arbres importés.

Le nombre des paquets et des lots de wagon importés ne semble pas avoir montré une augmentation proportionnelle.

Jusqu'à la semaine précédant la Noël, les marchés se maintinrent bien, avec les prix de vente en gros des sapins baumiers de la Nouvelle-Ecosse à New-York en lots de wagon au niveau de \$1.75 à \$2.10 le paquet, tandis que les arbres du Québec en petits lots changèrent de mains pour \$1.30 à \$2.00. Cependant, de grosses expéditions arrivant le samedi à New-York pour s'ajouter aux gros stocks inventés provoquèrent une chute soudaine des prix le lundi, et à mesure qu'approcha Noël le marché devint de plus en plus déprimé, jusqu'à ce que les marchands donnaient plus bas les arbres pour écouler les stocks. Les prix se sont donc élevés à ceux du sapin baumier. Des arbres de sapin de Douglas de la Colombie canadienne sont également importés et viennent aussi loin dans l'Est que Cleveland.

Les arbres doivent être emballés, le nombre de chaque paquet dépendant de la dimension. Les paquets sont formés d'un à sept arbres, avec des dimensions de 5 à 6 pieds représentant la plus grosse partie des envois. Les gros bouts doivent être sciés droit en travers, et non en pointe ou inégalement.

Distribution

Presque tous les arbres importés aux Etats-Unis sont expédiés par chemin de fer, tant en wagons plates-formes qu'en wagons couverts. Les derniers ne contiennent pas autant d'arbres que les premiers, et les arbres ne peuvent pas y être assésés si étroitement, de sorte qu'ils arrivent en bien meilleur état. Au cours de la dernière année ou même plus, la tendance a été vers une augmentation de l'emploi des wagons fermés pour cette saison. On estime que les wagons plates-formes renferment 450 à 550 paquets, au lieu de 325 à 375 paquets pour les wagons couverts.

New-York est le plus important débouché pour les arbres, mais presque chaque grande ville de l'Est en vend de grosses quantités. Les chiffres officiels des livraisons par lots de wagon dans les principales villes, avec la part du Canada entre parenthèses, ont été les suivants: New-York, 447 (243); Philadelphie, 159 (94); Détroit, 40 (3); Pittsburgh, 80 (13); Cleveland, 55 (23); Chicago, 198 (50).

Aucuns chiffres n'ont été obtenus pour Boston, qui est un gros consommateur d'arbres de Noël. Les chiffres ci-dessus n'établissent pas une bonne comparaison, puisque l'emploi croissant de wagons couverts tend à augmenter les livrai-

Modes de vente

Les arbres sont vendus de plusieurs façons, mais il n'y en a que deux auxquelles tout expéditeur canadien devrait même songer, à savoir: (a) vendre sur-le-champ à des firmes des Etats-Unis, qui envoient leurs représentants au Canada en octobre, ou plus tôt, pour conclure l'achat d'arbres debout ou d'arbres livrés f.a.b. wagon; (b) envoyer un représentant aux principales villes des Etats-Unis pour conclure des ventes sur une base de comptant avant l'expédition.

Ces deux méthodes sont employées largement, et on ne peut trop insister sur le fait que les expéditeurs ne doivent jamais songer à des conditions plus généreuses. Il se fait un gros commerce de consignation dans les arbres et dans les arbres expédiés en participation (cas dans lequel l'expéditeur et le réceptionnaire conviennent de se partager le profit net), mais les risques du commerce en consignation sont trop grands pour recommander de telles méthodes. La question des ventes faites au Canada se résout donc pour les expéditeurs à prendre contact avec les grosses firmes des Etats-Unis qui envoient d'habitude leurs représentants au Canada au début de la saison, à envoyer un représentant aux Etats-Unis pour passer les contrats avant la saison d'expédition ou à vendre par l'intermédiaire d'un courtier reconnu au Canada avec des relations aux Etats-Unis.

Perspectives pour Noël 1938

Evidemment, tout pronostic au sujet de l'avenir probable du marché pour les arbres de Noël n'a que peu de valeur. Cependant, il est certains éléments qui influencent le marché d'avance, et plus important que tout le reste est l'état général des affaires précédant la Noël. Conséquemment, les expéditeurs canadiens feraient bien d'observer la situation aux Etats-Unis, vu qu'elle exerce des effets directs sur les débouchés pour les arbres de Noël. Le fait que le marché a été si faible l'année dernière n'est pas nécessairement une indication qu'il sera de même cette année. En toute probabilité, des firmes locales non ordinairement dans ces affaires mais qui y avaient pris part l'année dernière à cause des bons résultats obtenus les deux années précédentes seront peu encouragées à y participer encore cette année.

Des listes d'acheteurs possibles d'arbres de Noël sont classées au Ministère du Commerce, à Ottawa.

On termine la concentration des rennes

Ottawa.—D'après un compte rendu du rassemblement annuel transmis par T. S. F., au Ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, notre troupeau de rennes compte au-delà de 4,500 animaux maintenant. On a réuni un total de 4,181 rennes, dont 1,206 faons, 1,963 biches jeunes et adultes, 631 daims et 381 bouillonnants; on estime qu'en outre quel-ques 350 rennes ont été la capture en traversant à la nage une petite baie à eau peu profonde.

Le rassemblement a lieu tous les ans aux pacages d'été sur l'île Richards, un peu au large de la terre ferme. Les rennes sont rassemblés et dénombrés, certains bouillonnants et quelques vieilles biches qui n'ont plus d'utilité réelle pour le troupeau sont mis de côté pour l'abattoir. En dépit des pertes inévitables et de l'abatage annuel des animaux de surplus, aux fins de nourrir et de vêtir la population locale, le troupeau accuse une croissance ininterrompue sur le nombre de 2,370 animaux qu'il comptait lors de son arrivée à la zone du delta Mackenzie, en 1935.

Grâce et liberté chez saint Augustin

PAR L'ABBE LAMBERT BOVY, PRETRE

(...); mais il est également juste de faire connaître un peu à notre public instruit l'œuvre que vous avez composée avec tant de méthode et de conscience. En feuilletant les pages chargées de doctrine du livre que vous leur présentez, vos lecteurs saisisseront mieux les données du grand problème que vous étudiez en saint Augustin et qui est d'une actualité de premier ordre. Ils verront plus nettement, sans pourtant arriver à expliquer le mystère, le rôle de la Grâce et celui de la Liberté; et, dans une matière si grave d'importance, ils tireront peut-être quelques conclusions pratiques destinées à exercer une influence sur leur conduite morale.

A une époque, "où il n'est plus permis aux chrétiens, disait Pie XI, d'être médiocres", l'étude des questions vitales que vous traitez dans votre ouvrage s'impose à ceux qui d'ont comprendre toujours mieux leur vie spirituelle et la rendre sans cesse plus active." (Lettre-préface de M. Rosario Lesieur, P.S.S., doyen de la faculté de théologie).

Cette brochure se vend 75c francs au Service de librairie du Devoir 430 Notre-Dame est, Montréal.

En ménage les phalaropes vivent à rebours

Ottawa.—Les phalaropes ou bécassines de mer, qui sont au nombre des plus délicieux oiseaux de rivage au Canada, ont cependant certains traits caractéristiques d'un ordre plutôt exceptionnel. Tout d'abord ils se distinguent de la grande majorité des oiseaux de rivage en ce qu'ils sont d'excellents nageurs. Leurs tarses, qu'à tort on appelle parfois les jointures inférieures de la jambe, sont comprimés; les doigts de pied sont bordés de lobes palmés; en ajoutant à ces détails le fait que le plumage secondaire est lourd comme chez les mouettes et que le sous-ventre ressemble de très près à celui des canards, on se rend compte que les phalaropes s'adaptent très bien à la vie sur l'eau.

Ce qu'il y a encore d'extraordinaire chez les phalaropes, c'est le renversement des rôles dans leur vie de famille: c'est la femelle qui prend l'initiative des préludes de l'amour, le mâle, à plumage plus modeste, se montrant réservé. La femelle est de taille plus forte, d'un aspect plus beau et d'un plumage plus brillant que son compagnon. Lorsque Madame Phalarope a déposé ses œufs elle s'en va s'amuser à sa guise, le plus souvent avec des groupes de dames oisives comme elle pendant ce temps l'obéissant et fidèle Monsieur Phalarope se charge de la couvaison et de presque tous les soins du ménage.

Le Canada compte trois espèces de phalaropes ou bécassines de mer: le phalarope roux, le phalarope hyperboréen et le phalarope de Wilson. Les deux premières nichent dans les régions de l'Arctique; on les rencontre, cependant, avec les deux littoraux et sur les grèves aux temps de la migration. Le phalarope de Wilson niche plus au sud que les deux espèces précédentes; au Canada on le trouve surtout dans les régions des prairies, où il est très commun dans les marécages.

Les phalaropes sont tout à fait inoffensifs et, bien que leur importance économique soit douteuse, il faut reconnaître qu'ils mangent les insectes. Ils jouissent en tout temps de la protection de la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs.

L'archevêque de Toronto et le congrès des jeunes catholiques

Dans un frappant symbole anticipé de l'union que cimentent à Ottawa nos jeunes gens canadiens-français et anglais, Son Exc. Mgr J.-C. McGuigan, — comme porte-parole des Evêques de langue anglaise, et à la suite de notre vénéré Cardinal, — apporte à son tour un témoignage de haute admiration au président de l'A.C.C.J. C. M. Paul Leblanc, pour l'initiative de nos jeunes, relativement au congrès d'octobre: "Je veux exprimer, écrit le vénérable prélat, notre profond remerciement à l'A.C.C.J. de faire place à une section de langue anglaise et d'entreprendre la lourde tâche de cette organisation, favorisant ainsi une union plus intégrale et plus parfaite de notre jeunesse catholique de l'Atlantique au Pacifique, *A mari usque ad mare*.

"Avec Son Em. le cardinal Villeneuve, j'ai bon espoir qu'il y aura, à Ottawa, des délégués de tous nos diocèses, pour prendre part aux discussions et pour jeter les fondements d'une fédération nationale de la jeunesse catholique canadienne, qui, mue par des motifs surnaturels, avec d'excellents principes patriotiques et religieux, sera une force inépuisable et pour l'Eglise et pour le pays à l'avenir".

Enfin, quel magnifique appel à la coopération que ces mots: "Notre Mère la Sainte Eglise vous appelle, vous qui êtes sa jeunesse, à combattre comme ses soldats, à faire la lutte non pas comme unités isolées, mais comme groupe national, l'union étant le lien par un idéal commun."

Le comité d'organisation de l'A.C.C.J. a reçu avec un vif plaisir ce témoignage cordial et désintéressé. Au nom des jeunes, il est heureux d'en exprimer sa reconnaissance à Son Exc. Mgr l'archevêque de Toronto.

La santé pour tous grâce au régime lacté

Prenons un exemple:

Pour que bébé pousse bien, donnez-lui du lait des Laiteries Mont-Royal, le meilleur des aliments de croissance et le mieux adapté à l'alimentation de toute la famille, sous ses trois formes: de Lait Régulier, Lait Homogénéisé et Lait Jersey.

Régalez vos hôtes de notre Crème Glacée, si différente des autres en son exquise succulence.

N'oubliez pas notre Chilly Cub, savoureuse friandise, pour les petits et les grands.

Enfin, la crème, le lait de beurre, les œufs et le beurre que nous fournissons à notre clientèle complètent cet heureux ensemble d'aliments qui ne sauraient être sous le soleil ni plus salubres ni plus nourrissants.

Chez nos dépositaires — Pour livraisons à domicile,

Téléphone: AMherst 1151

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président: M. J.-Edouard Labelle, c.r.
Directeurs
M. G.A. Savoy, M. C.-M. Goffroy
M. René Labelle, Dr Stephen Langlois
Col. B.-H.-O. Armstrong, C.B. C.M.G.

1200, avenue Papineau

LES LAITIÈRES
MONT ROYAL
LIMITÉE

Un traité du bridge en français

LE BRIDGE POUR TOUS écrit par M. Arsène DesRochers, diplômé supérieur des Studios Culbertson, de New-York, professeur de bridge associé d'Ely Culbertson, se recommande de lui-même à tous les amateurs de bridge-contrat: débutants, moyens ou experts, désireux d'améliorer leurs connaissances de cet intéressant passe-temps.

LE BRIDGE POUR TOUS est conforme aux plus récentes données du Système Culbertson et les méthodes exposées dans cet ouvrage moderne ne seront plus modifiées d'ici quelques années.

LE BRIDGE POUR TOUS, volume de 268 pages, format bibliothèque, est en vente au prix de \$1.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

LE ZODIAQUE DEUXIEME

Les douze volumes de la première série du Zodiaque ont reçu le meilleur accueil de la part du public lecteur. Aussi les promoteurs de cette série, désormais fameuse, ont-ils décidé de persévérer dans la même ligne de conduite. Le ZODIAQUE DEUXIEME ne publiera que des œuvres de premier plan, en des volumes portant tous un cachet de distinction.

Voici les titres actuellement parus et en vente:

- 1—L'abbé Lionel Groulx Directives
- 2—Lady Tweedsmuir Carnets canadiens
- 3—Emile Benoist L'Abitibi, pays de l'or

A paraître prochainement:

- 4—Robert Rumilly Mgr Lafliche
- 6—Eugène Achard Le Vinland, terre d'Amérique
- 7—Maurice Le Franc et Paul LeBlanc La grande pitié gaspésienne
- 8—Léopold Richer Silhouettes du monde politique
- 9—L'abbé Albert Tessier La vie canadienne au temps des Patriotes
- 10—Eugène Achard Les contes du Saint-Laurent

Prix de chaque volume, édition ordinaire \$0.75.

Prix de chaque volume, édition de luxe numérotée \$1.00.

On peut s'abonner à l'édition de luxe aux conditions suivantes (douze volumes):

- 1—\$10.00, payables sur réception du premier volume.
- 2—\$12.00, payables \$1.00 sur réception de chaque volume

N.B.—Des dispositions ont été prises pour que les abonnés reçoivent leurs douze volumes marqués au même numéro. On s'abonne à la Librairie du "Devoir".

"C'est là un très beau paletot, Monsieur"



"Quand on est à l'emploi d'un homme du monde, on observe ces choses, monsieur. Je reconnais un paletot Carr simplement au toucher."

La qualité d'un paletot collectionné d'étique Carr est évidente. Sa surface douce et moelleuse, son lustre, sa légèreté remarquable et son confort semblable à celui de la fourrure, méritent une collection soignée. La laine d'Australie—le cachemire des hautes Himalayas—légérées à la main par des experts dont l'expérience et la tradition se transmettent depuis des siècles, font des tissus Carr les plus fins qu'un homme méticuleux puisse désirer pour un paletot.

Les paletots en tissu Carr "West of England"—Celestia, Elysian, The Melton, Camel Hair sont vendus dans tous les magasins de vêtements pour hommes où la valeur prime.

Isaac CARR & CO. LIMITED
Twerton Mills, Bath
WEST OF ENGLAND

"Les Patriotes vengés"

Drame en trois épisodes du notaire Paul Guillet, créé à Rosemont par M. Eugène Daignault.

a) OÙ les pendeurs de 1837 sont les pendus de 1937.

b) Pages frémissantes sur une époque glorieuse.

c) Qui ressuscite les grandes figures de 1837.

d) Qui met en scène nos chefs nationaux, Papineau et l'abbé Groulx.

e) Une leçon de fierté promulguée par nos grands-pères.

f) Qui s'inspire de la doctrine de l'abbé Groulx et dédaigne les trahisons de nos historiens bureaucratiques.

g) Levain qui fera se multiplier les patriotes.

En vente à la Librairie du Devoir. L'exemplaire, cinquante sous.

Donation FREMONT

COMMERCE ET FINANCE

La classification des produits de la ferme

Campagne d'éducation à intensifier — Avantages de la classification — L'initiative personnelle l'emporte toujours sur celle de l'Etat

Depuis longtemps on répète sur tous les tons à qui veut l'entendre que l'agriculture est dans le marasme. Si le sort de l'agriculture a laissé beaucoup à désirer dans le passé, serait-il permis aujourd'hui d'entrevoir pour le fermier du Québec l'aurore d'une ère nouvelle?

Sans aller jusque là, il est permis, à la lumière d'une récente déclaration de M. Albert Rioux, sous-ministre de l'agriculture dans le cabinet provincial, de croire qu'aujourd'hui plus qu'hier le cultivateur peut travailler courageusement à améliorer sa situation s'il veut bien s'aider dans la mesure où le gouvernement provincial se montrera disposé à venir à son secours.

Le gouvernement provincial a fait preuve de sollicitude à l'endroit du cultivateur, non seulement en votant le crédit agricole, mais en créant, à l'instar du gouvernement fédéral, trois organismes, le Bureau de renseignements commerciaux, l'Office de recherche scientifique et le Service de recherche économique. Il a fait davantage peut-être en entreprenant une campagne d'éducation pour démontrer au cultivateur combien il est avantageux de classer ses produits.

De ce côté, le gouvernement provincial n'a certes rien inauguré, puisque dans toutes les autres provinces existe une législation qui tient compte de la loi de classification, notamment des fruits et des légumes. Il en est de cette loi de classification des produits de la ferme comme de plusieurs autres, par exemple la pension de vieillesse: Ottawa la décrète et c'est aux provinces d'en tenir compte ou de la rejeter. Il y a longtemps qu'il était du ressort de notre province de se conformer à la loi qui réglemente la classification des produits de la ferme pour la vente, tant sur les marchés domestiques que sur les marchés étrangers.

Pour une raison ou une autre, le gouvernement provincial n'a pas, que nous sachions, entrepris, jusqu'à il y a environ un an et demi, de véritable campagne pour parfaire l'éducation de nos cultivateurs en leur démontrant l'urgence nécessaire de classer leurs produits. Depuis qu'on a commencé un travail suivi de ce côté, en concentrant au cours de cette année ses efforts pour assurer la vente de la pomme de terre, de la tomate et des bleuets, le succès a été remarquable.

En effet, la classification, depuis qu'elle est mise en vigueur par le ministère provincial de l'agriculture, a fait reprendre au Québec un marché qu'il avait complètement perdu au bénéfice de l'Ontario et des Etats-Unis. Cette année, grâce à la classification, nos expéditions ou exportations de bleuets en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ont trouvé un excellent débouché qui nous avait été fermé parce qu'on ne tenait pas compte de la classification. Il en est de même pour nos tomates et nos pommes de terre que nous avons pu écouler en Grande-Bretagne, aux Antilles, aux Etats-Unis, dans les Provinces Maritimes et dans le nord de notre propre province, où on les refusait parce que le producteur ne voulait pas les classer.

Nous ne reproduisons aucune «statistique» pour étayer ce que nous venons d'écrire, pour deux raisons bien simples: d'abord nous ne défendons la cause de personne; puis, parce qu'il n'en existe pas d'antérieures à celles que l'on compile pour la première fois cette année et qui permettraient des comparaisons illustrant les avantages qui résultent de la classification des produits de la ferme. D'ailleurs, ce serait nous mettre en peine inutilement, car nous sommes tous convaincus de l'utilité de la loi de classification de ces produits parce que nous avons été à même de comparer le bilan de notre production agricole avec celui des autres provinces pour conclure que celles qui nous donnaient le pion sont précisément celles où l'on tenait compte le plus sévèrement des règlements de classification.

Ce qui importe, dans l'intérêt de l'agriculture comme de l'agriculteur, c'est que le ministère provincial de l'agriculture ne faiblisse pas à la tâche qu'il paraît vouloir exécuter de faire l'éducation de la classe paysanne dans ce domaine. Ce qui importe aussi, c'est que le cultivateur s'aperçoive qu'il est de son intérêt de rompre avec des méthodes plus ou moins routinières pour assurer à ses produits une place enviable, non seulement sur les marchés étrangers, mais sur les marchés domestiques également.

Le gouvernement provincial pourrait augmenter les primes de toutes sortes au cultivateur, doubler ou tripler la somme qu'il a votée pour le crédit agricole, le Bureau de renseignements commerciaux, le Service de recherche économique et l'Office de recherche scientifique pourraient fonctionner à plein rendement, que le sort de l'agriculture ne serait pas changé dans la province. C'est que toutes les initiatives d'Etat, si louables soient-elles, ne valent jamais l'initiative personnelle.

La province semble engagée dans la voie qui conduit à une ère nouvelle pour le monde agricole. Ce qui importe, c'est de ne pas rétrograder, de ne pas perdre le terrain gagné, autrement tous les efforts tentés resteraient stériles. La réponse est, dans une très grande mesure, au cultivateur qui se doit d'écouter les enseignements qu'on lui donne, de les mettre en pratique. Son initiative personnelle — et il est intelligent, il a de l'initiative, — devra couronner celle de l'Etat.

Alvarez VAILLANCOURT

Usage d'énergie électrique

La substitution de l'énergie électrique à la vapeur comme force motrice de la machinerie industrielle et manufacturière et plus particulièrement l'usage de moteurs électriques dans les usines, a été plus prononcée au Canada que dans bien d'autres pays. Cette évolution rapide vient surtout du manque de mines de charbon dans les principales provinces manufacturières, l'Ontario et le Québec, et également des nombreux pouvoirs hydrauliques à développement facile dans les centres miniers et manufacturiers de ces provinces et dans la plupart des autres.

La proportion de l'énergie électrique employée par les moteurs par rapport à toute l'énergie développée indique cette évolution, mais le mouvement vers l'usage de l'énergie électrique est légèrement exagéré à cause de la pratique dans les moulins, les fabriques, etc., d'installer des moteurs à chaque machine ou groupe de machines avec une capacité totale plus grande qu'il ne serait nécessaire si un moteur seulement était employé ou si d'un autre côté l'on faisait usage de moteurs à vapeur, de moteurs et d'arbres de transmission. Dans les premiers recensements industriels annuels il n'était fait aucune distinction entre les moteurs électriques opérés par de l'énergie achetée des stations centrales électriques et l'énergie produite par l'établissement faisant le rapport. En conséquence, 1923 est la première année pour laquelle l'énergie totale employée peut être compilée sans double emploi.

Les treize années entre 1923 et 1936 il y a eu très peu d'augmentation nette dans l'emploi de l'énergie hydraulique dans les industries manufacturières, si ce n'est dans celle des centrales électriques qui n'est pas comprise dans l'industrie manufacturière. Les moteurs à vapeur avaient en 1936 une capacité totale de seulement 34.1 p. c. plus élevée qu'en 1923, tandis qu'en 1935 l'augmentation était de 40.7 p. c. L'augmentation des moteurs à combustion interne passe de 38.7 p. c. en 1935 à 97.5 p. c. en 1936. Les moteurs électriques ont

par de l'énergie achetée des stations centrales électriques ont plus que triplé au cours de cette période, augmentation de 214.6 p. c. et les moteurs mus par de l'énergie produite à l'intérieur des usines ont augmenté de seulement 48.0 p. c. L'augmentation totale dans les genres de moteurs est donc de 166.5 p. c. augmentation moyenne annuelle de 12.8 p. c.

Dépenses de nutrition et de subsistance de la famille

Le Bureau fédéral de la statistique entreprendra dans quelques jours, avec l'autorisation de l'hon. W. D. Euler, ministre du commerce, la première enquête sur les dépenses de nutrition et de subsistance de la famille qui ait jamais été faite au Canada. Pendant les trois dernières semaines de septembre, on s'occupera de trouver des familles-types.

Ce travail est assez compliqué. Il est vrai que les relevés des recensements donnent les caractéristiques des familles et que l'on peut trouver ou vivaient les différents types de familles en 1931 et 1936, mais les déplacements de familles sont très nombreux et un grand nombre d'adresses ont changé depuis 1936.

Il n'est pas rare de constater que 10 p. c. de la population d'une ville a déménagé au cours d'une seule année, et dans certains districts la proportion est de beaucoup plus élevée.

C'est pour cela que dans chaque ville où le relevé sera fait il faudra faire un examen spécial de certains districts. Les agents de route du Bureau devront parcourir ces districts soigneusement en cherchant à trouver des renseignements sur la dimension et la composition des familles résidentes et à se faire une idée générale de leur situation économique.

Tous les agents s'engageront par serment à ne pas dévoiler les renseignements qu'ils recueilleront et les autorités chargées du relevé espèrent qu'ils recevront une coopération amicale dans les premiers efforts qu'ils tentent pour obtenir des renseignements d'une grande valeur sociale.

Le blé

Stock en magasin et mouvement primaire

L'approvisionnement visible de blé canadien augmente de 22,943,333 boisseaux la semaine terminée le 9 septembre et s'établit à 89,034,181 boisseaux, à rapprocher de 66,090,748 la semaine précédente. La semaine correspondante l'an dernier l'approvisionnement visible s'élevait à 57,144,285 boisseaux. Le blé canadien aux Etats-Unis s'établit à 860,000 boisseaux, comparativement à 634,000 la semaine précédente et 1,989,314 la semaine dernière. Les stocks de blé des Etats-Unis au Canada forment un total de 35,522 boisseaux, contre 107,319 la semaine précédente et 1,647,375 il y a un an. Le blé en transit sur rail s'élève à 14,631,772 boisseaux et le blé en transit sur les lacs est de 3,267,893 boisseaux, comparativement à 7,158,991 et 2,234,095 boisseaux respectivement la même semaine l'an dernier.

Les arrivages de blé dans les provinces des prairies la semaine terminée le 9 septembre s'élèvent à 29,206,024 boisseaux, contre 24,853,649 la semaine précédente et 15,456,662 la semaine correspondante l'an dernier. Par province, les totaux sont les suivants: Manitoba, 28,663,573 (19,948,945 boisseaux); Saskatchewan, 29,983,817 (8,268,791); Alberta, 16,938,853 (7,970,774).

Les cinq semaines terminées le 9 septembre les arrivages dans les trois provinces des prairies donnaient un total de 75,586,243 boisseaux, comparativement à 36,188,510 la période correspondante de la campagne précédente. Par province, les totaux sont les suivants: Manitoba, 28,663,573 (19,948,945 boisseaux); Saskatchewan, 29,983,817 (8,268,791); Alberta, 16,938,853 (7,970,774).

"Efficience"

Au sommaire du numéro de septembre de la *Revue de l'Efficience* (le numéro 4, 4^e rue, boulevard du Régiment, Bruxelles): Stimulez vos collaborateurs; Pourquoi une ornée est-elle dangereuse (Herbert N. Casson); Ce qui vous impressionne; Appréciez les jeunes; Le contrôle éloigné (H. N. Casson); Pourquoi pas un ensemble; Vente moins chère; Pourquoi certaines firmes négligent l'efficience; Connaissiez vos marchandises; Le bénéfice net (J. G.); Réflexions sur les vendeurs; Les perdus de clients; La réponse stupide n° 1; Simplifiez; Conseils pour la direction de soi; Nouveaux conseils aux époux; Ce que l'on peut faire; Propos, couleur et temps; Les vrais coupables (Maurice Torfs); Au pays des «Dépenses»; Conseils aux jeunes gens; Sur les cotations en bourse; Les risques du commerce de détail; Un bon tuyau; Pour recouvrer une créance et conserver un client; Pour les chômeurs; Pour mieux répartir; Pour les hôteliers; Pour vendre des voitures d'occasion; La vérité sur l'argent; Dresser votre plan. Vers une vie plus belle (J. Oliven); Un nouveau détail à 50 ans; Les représentants de l'loyaux; Certains hommes ne s'usent pas; Un cur conseil; En feuilletant les revues; De-ci de-là, etc...

Industrie du raffinage du sucre

La production de sucre de toutes sortes en 1937, s'élevait à 1,025,535,455 livres, représente une diminution de 67,377,590 livres sur l'année précédente. La production ne s'est pas de canne décline de 32,111,583 livres et s'établit à 905,113,220 livres, tandis que le sucre de betterave décline de 35,626,007 livres à 120,440,235 livres. En dépit de la baisse dans le volume de production, la valeur des ventes à la fabrique du sucre produit augmente de \$40,405,377 à \$40,906,044. La production de sucre granulé s'élève à 863,164,298 livres, comparativement à 934,238,584; cassonade, 124,587,237 livres contre 122,286,274; sucre pulvérisé, 30,081,822 contre 28,128,131; sucre de fruit, 3,812,223 contre 3,939,984; sucre en pains, 3,907,875 contre 4,648,072 livres.

Ventes de détail en juillet

En juillet les ventes de détail touchent une moyenne de 6 p. c. plus faible que le mois correspondant de l'an dernier et de 15 p. c. inférieure au mois précédent, selon les rapports reçus de firmes dans 12 lignes différentes de commerce de détail.

L'indice général non ajusté, sur la base de 1930 à 100, est à 69.6 en juillet, 81.4 en juin et 74.2 en juillet 1937. La baisse en regard de juillet 1937 peut être attribuée en partie au fait qu'il y a eu en juillet de l'an dernier une journée ouvrière de plus. Toutes les lignes de commerce sont à la baisse cette année en regard de l'an dernier, les pertes variant de 2 p. c. pour les épicerie et boucheries à 16 p. c. pour les magasins de vêtements pour femmes et d'ameublement.

L'industrie sucrière

Québec. — Le Bureau des Statistiques, section agricole, publie l'estimation finale de la récolte des produits de l'étable dans la province de Québec en 1937.

Les chiffres de 1937 sont donnés entre parenthèses. La récolte totale est estimée à 2,354,000 (780,000) gallons de lait et 3,212,000 (4,020,000) livres de sucre, ce qui représente 88 p. c. (86 p. c.) du total conservé en sirop et 12 p. c. (34 p. c.) converti en sucre. Le prix moyen payé aux producteurs a été de \$1.10 (\$1.10) par le gallon de sirop et de 0.11 cts (0.11 cts) pour la livre. La valeur totale de la récolte est estimée à \$2,910,600 en 1938, comparativement à \$1,308,000 en 1937, et à \$2,281,000 en 1936.

Rapport préliminaire sur la production minière du Canada le premier semestre

Le premier semestre de 1938 la production minière du Canada est évaluée à \$209,654,610, à rapprocher de \$215,382,814 la même période il y a un an. La production de la plupart des métaux communs montre des gains, mais les prix plus bas du cuivre, du plomb et du zinc, de même que la plus faible production de plusieurs métaux importants ont concouru à réduire de 2.7 p. c. la valeur totale de la production.

Toutes les mines d'or continuent de prendre de l'expansion et l'augmentation de production de cette industrie, de même que l'expansion de la production de la production d'huile brute dans le champ de la vallée Turner de l'Alberta à une grande tendance à compenser la baisse dans la valeur des quelques-uns des autres produits.

La valeur de production par groupe est la suivante: métaux \$137,124,764 (\$154,211,056), baisse de 4.32 p. c.; combustible, y compris le charbon, le pétrole brut et le gaz naturel, \$32,843,290 (\$29,893,450), augmentation de 10.2 p. c.; produits miniers que combustibles, \$8,941,968 (\$10,263,265), diminution de 12 p. c.; matériaux de construction et produits de la pierre, le ciment, la chaux, la pierre, le sable et le gravier, \$10,744,088 (\$11,214,548) le premier semestre de 1937, diminution de 4.2 p. c.

Dans le groupe des métaux, le cuivre, l'or, le plomb, les métaux du groupe platiné, le sel et l'argent, l'argent, le platine, le zinc, le nickel, le cobalt, le manganèse, le cadmium et le bismuth ont tous enregistré des gains, mais dans la valeur de production l'or et l'argent seulement ont montré une augmentation sur l'an dernier.

L'or

Comme l'indiquent les rapports, l'industrie des mines d'or du pays continue de prendre de l'expansion. De nouveaux champs se développent et les mines arrivent à maturité. Les propriétés de quelques camps, qui avaient été abandonnées il y a quelque temps, ont été reprises et l'on a eu un succès remarquable grâce au nouveau prix; la prospection se fait en plusieurs districts et l'on a découvert de nouvelles veines. La découverte et le développement subséquent d'un nouveau champ aurifère sur la côte occidentale de l'île Vancouver à Zonal une nouvelle impulsion a été donnée à la prospection en cette région et plusieurs équipes déclarent avoir fait des découvertes dans les régions de Yellowknife et de la Cordillère, dans les Territoires du Nord-Ouest.

La production canadienne d'or forme un total de 2,219,209 onces fines, évaluées à \$351.2 l'once fine — prix moyen d'une once fine d'or pour la période — elles donnent un total de \$779,643,325, comparativement à \$779,643,325, le premier semestre de 1937, alors que le prix moyen de l'or était de \$34.99 l'once fine. Toutes les provinces produisent d'or, mais les mines de l'Ontario produisent 61.85 p. c. du total; celles du Québec, 19.15 p. c.; celles de la Colombie Britannique, 12.68 p. c.; celles du Manitoba et de la Saskatchewan ensemble, 5.12 p. c.; le reste vient de la Nouvelle-Ecosse, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Le cuivre

La production de cuivre forme un total de 292,398,871 livres (\$27,765,202), contre 243,919,406 livres (\$24,377,884) les six premiers mois de 1937. Le prix moyen du cuivre au cours de la période est de 9.53 cents la livre, comparativement à 14.18 cents il y a un an. Toutes les provinces ont vu des augmentations. Le Québec produit 39 p. c. du total; l'Ontario, 31 p. c.; le Manitoba et la Saskatchewan ensemble, 47 p. c.; la Colombie Britannique, 84 p. c. La découverte de nouvelles masses de minerai à la mine Walte-Amulet dans l'ouest du Québec est l'un des développements remarquables de la période. La Granby Consolidated a pu produire en Colombie Britannique le premier semestre de 1937, mais la production continuait de cette source la première moitié de l'année courante, restée dans la production totale de cette province. La production du Manitoba s'est accrue par la découverte de la mine Sherritt-Donner vers le 1^{er} août 1937. Les mines de nickel-cuivre de l'Ontario sont responsables d'une partie des gains. Le Québec produit en cette province, tandis que la Nouvelle-Ecosse, cette dernière compagnie expédie le minerai au smelter de Noranda, tandis qu'Alcan et Inco exportent des concentrés aux marchés étrangers.

La production de nickel donne un total de 109,296,472 livres (\$28,559,696), comparativement à 111,012,283 livres le premier semestre de 1937. La production consiste en nickel raffiné à Port-Corbore, nickel en matras exporté par l'International Nickel Company, Ltd., et les Falconbridge Nickel Mines Ltd., et en ventes de nickel et d'oxyde de nickel. Le premier semestre de 1937, la production de plomb augmente de 2.80 p. c. et s'établit à 24,961,121 livres; mais par suite de la diminution du prix moyen à 3.94 cents la livre, contre 3.87 cent le premier semestre de 1937, la valeur totale de la production a baissé de 40.38 p. c. à \$98,860. Les mines de la Colombie Britannique y ont pour 90 p. c. Le district de Mayo, au Yukon, en a fourni 1,875,384 livres; une petite partie a été produite par l'Ontario.

Le zinc

La production de zinc s'établit à 197,951,223 livres (\$6,154,303), à rapprocher de 170,535,713 livres (\$5,348,768) les six premiers mois de 1937. Ces chiffres représentent une augmentation de 16.06 p. c. dans la production, mais une diminution de 3.17 p. c. dans la valeur. Le cours moyen du zinc à l'ontario, exprimé en monnaie canadienne, est passé de 3.42 cents la livre le premier semestre de 1937 à 3.109 cents le 1^{er} juillet de l'année de janvier 1938. La production des mines de la Colombie Britannique, principalement la Sullivan, s'élève à 139,963,332 livres; la Hudson Bay Mining & Smelting Company, Ltd., a fourni le reste. Au moulin de la Walte-Amulet dans l'ouest du Québec on a traité une grande quantité de zinc et, pour cette raison, au cours de la période on n'a pas enregistré de production pour cette province.

La production d'argent augmente de 9.65 p. c. en volume à 10,532,011 onces fines et de 9.95 p. c. en valeur à \$4,622,605. Toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse, montrent des gains. Les mines de la Colombie Britannique fournissent légèrement plus de 50 p. c. de la production totale. Le reste provient des mines de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec, du Yukon, du Manitoba et de la Saskatchewan. L'argent est allié à la production de cuivre et de nickel-cuivre de l'Ontario. L'argent est allié à la production de cuivre et de nickel-cuivre de l'Ontario. L'argent est allié à la production de cuivre et de nickel-cuivre de l'Ontario.

La production de charbon s'établit à 6,907,200 tonnes (\$21,088,912), à rapprocher de 7,038,123 tonnes (\$21,367,994) la période correspondante de 1937. Les mines de la Nouvelle-Ecosse font voir une augmentation de 3,259,316 tonnes, contre 3,158,897 tonnes le premier semestre de 1937, mais la production de charbon sous-bitumineux diminue de 2,681 à 154,295 tonnes; la Saskatchewan produit 416,888 tonnes, soit 4.5 p. c. de moins que la production d'il y a un an; l'Alberta, la plus grande productrice de charbon, décline de 2,438,338 tonnes à 2,351,911 tonnes, bien que la production de charbon sous-bitumineux monte de 21,436 à 259,985 tonnes. La production de la Colombie Britannique s'établit à 723,678 tonnes, contre 800,214 tonnes le premier semestre de 1937. La production de Manitoba a également baissé. La production de gaz naturel au Canada les six premiers mois de 1938 forme un

total de 17,965,532,000 pieds cubes, comparativement à 15,536,297,000 il y a un an. Les puits de l'Alberta produisent 11,579,500 pieds cubes, à l'exclusion du gaz perdu brûlé dans le champ de la vallée Turner et du gaz envoyé par canalisation au champ de Bow-Island pour être converti en pétrole.

La production de pétrole brut et de gazoline naturelle au Canada le premier semestre terminé en juin avance de 174.9 p. c. sur la production de la période correspondante de 1937; les totaux respectifs sont de 2,919,425 et 1,082,046 barils. L'augmentation de production dans le champ de la vallée Turner, Alberta, explique cette brusque avance.

La production d'amiant s'établit à 132,201 tonnes (\$5,767,453), baisse de 33 p. c. en volume et de 14 p. c. en valeur sur la même période d'il y a un an. Le sel, y compris le sel de cuisine pour travaux chimiques et le sel de commerce, donne une production de 2.39 p. c. plus forte en volume que l'an dernier et plus faible de 1 p. c. en valeur.

La valeur de production des matériaux de construction est estimée à \$10,744,088, diminution de 4.2 p. c. La production de ciment passe de 2,090,000 barils (\$3,200,000) à 2,167,611 barils (\$3,215,000); la production de chaux diminue de 269,314 à 224,763 tonnes; l'estimation de la production de pierre, sable et gravier s'établit à \$4,400,000, à rapprocher de \$4,500,000 le premier semestre de 1937.

Commerce de gros en juillet

La valeur-or des ventes de gros en juillet accuse une diminution de 10.9 p. c. sur celle de juin et de 7.6 p. c. sur celle de l'an dernier, d'après les rapports fournis par environ 200 firmes de gros exerçant neuf branches différentes de commerce dans tout le Dominion. Le nombre indicé des neuf branches de commerce ensemble, sur la base 100 pour 1930, s'établit à 90.6 en juillet, 100.3 en juin et 97.4 en juillet l'an dernier.

Toutes les branches du commerce montrent des diminutions sur 1937, à l'exception du groupe de l'industrie automobile qui accuse un gain de 15.4%. Les ventes de gros de vêtements sont 21.3% moins considérables; les merceries, 20.4%; la chaussure, 12.2%; la quincaillerie, 8.1%; les épicerie, 7.6%; les drogues, les fruits, les légumes, le tabac et les bonbons montrent des diminutions de 2 à 4%. Dans le commerce de gros des épicerie la valeur des ventes décline sur celle de l'an dernier dans toutes les sections du pays.

En juillet les ventes globales de gros dans toutes les divisions économiques du pays sont inférieures à celles de juillet l'an dernier, mais dans les Provinces des Prairies la baisse est légère. Les diminutions proportionnelles sont les suivantes: Québec, 12.3; Colombie canadienne, 11.0; Provinces Maritimes, 8.0; Ontario, 7.9; Provinces des Prairies moins de 1%.

Ventes et achats de valeurs mobilières entre le Canada et d'autres pays

Le volume du commerce international du Canada en valeurs mobilières augmente le mois de juillet, s'élevant à \$87,864,907 comparativement à \$88,040,925 le mois précédent et \$55,128,112 le mois correspondant l'an dernier. Les ventes du mois forment un total de \$33,276,378, à rapprocher de \$33,114,863 en juin et \$26,092,966 en juillet 1937. Les achats donnent un total de \$30,588,529, contre \$24,925,463 en juin et \$29,035,146 il y a un an.

Le commerce de valeurs mobilières avec les Etats-Unis s'établit à \$50,584,433, à rapprocher de \$47,065,155 en juin et \$38,891,528 l'an dernier. Les ventes aux Etats-Unis sont de \$27,600,392 en juin et \$18,026,252 il y a un an. Les achats des Etats-Unis forment un total de \$22,984,124, contre \$19,512,272 le mois précédent et \$20,865,276.

Le commerce de valeurs mobilières avec le Royaume-Uni s'élève à \$12,058,758 en juillet, comparativement à \$7,270,219 en juin et \$13,859,285 en juillet 1937. Les ventes au Royaume-Uni s'établissent à \$6,313,501, contre \$2,970,571 le mois précédent et \$6,387,316 en 1937. Les achats donnent un total de \$5,745,257, à rapprocher de \$4,299,648 en juin et \$7,471,971 en 1937.

Le marché des Bermudes pour les pommes canadiennes

New-York. — La diminution des ventes de pommes canadiennes aux Bermudes l'année dernière est due surtout à la grosse baisse des pommes des Etats-Unis, qui se vendaient à bas prix à New-York. Hamilton est le centre de distribution des approvisionnements de pommes fraîches aux Bermudes. Les chiffres des importations de pommes fraîches ne sont pas mentionnés séparément dans les statistiques du commerce publiées par le gouvernement bermudien, tous les fruits frais apparaissant sous une rubrique; les statistiques du Canada et des Etats-Unis sont donc employées dans ce rapport.

Approvisionnement canadiens. Le Bureau de la statistique du Dominion fait rapport d'exportations de pommes fraîches du Canada aux Bermudes durant les trois premiers mois de 1938 et 532 barils (\$1,770). Pour l'année civile 1937 les envois canadiens avaient représenté 1,192 barils (\$7,095), vis-à-vis de 2,632 barils (\$8,611) en 1936, de 4,239 barils (\$15,588) en 1935, et de 4,868 barils (\$16,751) en 1934.

Les approvisionnements sont formés surtout de pommes en barils, presque exclusivement de la Nouvelle-Ecosse, qui servent pour la cuisson. Dans l'industrie touristique et aux hôtels, le terme «pommes de cuisson» est, toutefois, inexact, vu qu'une grosse quantité sert à l'état frais.

Variétés et qualités demandées. La principale demande aux Bermudes porte sur une bonne pomme rouge, saine et juteuse, de dimension moyenne (2 à 2½ pouces), d'un classement uniforme, et bien colorée. Les sortes les plus demandées sont les Gravenstein, King, Winesap, Wagner, Baldwin, McIntosh, Delicious et Spy.

Prix et emballage

En dépit du fait qu'il y a une certaine demande pour répondre aux besoins du commerce touristique, le prix est encore le principal élément qui compte pour obtenir la plus grosse partie des affaires bermudiennes dans les pommes en barils canadiennes.

Les premiers envois se font aux Bermudes en septembre, à commencer par les Gravensteins, vu que la qualité de conservation médiocre des variétés hâtives les rend peu convenables à l'exportation sur ce marché sous-tropical. Quant à l'emballage, le baril canadien type est tout à fait satisfaisant.

La demande de pommes en boîtes se restreint presque toute aux comptes de 113 à 125, mais il se vend aussi de plus petites pommes. Il n'y a aucun droit d'importation sur les pommes fraîches, soit des sources impériales, soit des pays étrangers.

Pratique du commerce

D'après la pratique générale, les commandes sont prises par des agents aux Bermudes. Les pommes sont expédiées tant en consignation que sur ventes pratiquées f.a.b. Halifax. Les expéditeurs de la Nouvelle-Ecosse sont représentés aux Bermudes par quelque six agents distributeurs, qui commandent ce qu'il leur faut d'après la demande de leurs commettants respectifs. Occasionnellement, surtout lorsque les prix du marché du Royaume-Uni pour les pommes canadiennes sont bas, les firmes de gros et de détail reçoivent des approvisionnements en consignation.

A cause du peu d'ampleur du marché bermudien, il a été assez difficile au cours de l'année dernière d'y intéresser d'autres expéditeurs des Provinces Maritimes, mais un agent bermudien fait rapport qu'il est encore désireux d'entrer en relations avec un exportateur de pommes de la Nouvelle-Ecosse.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du «DEVOIR», 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Crystal Neckwear Co., ch. 705, rue Ontario ouest, Ann. Chr. L. Fairfield Farms, Boucherville, Qué., Malcolm LeBlond. Fashion Follies, Stewart E. Pineo. Canadian Underwriters' Association, Arthur Leslie Ham. Premier Property Ltd., ch. 1803, Edifice de la Banque Royale, Al-H. Lang, président.

Topsea Social Club Inc., 906 est, rue Ste-Catherine, Arthur Davidson, gérant. Outremont Service Store, 5200 rue Hutchison, De Ida Deskin, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Dave Shapiro. Marché 5c, 10c, 15c, 533 rue Duluth, Jovide Arbib.

S. Mintz Lingerie Mfg., 6427 rue Papineau, De Sophie Mintz, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Charles Mintz. Mme J.-A. Lancelotti, fruits et légumes, 4514 rue Papineau, Mme Tillie Henriksen, veuve de J.-A. Lancelotti.

Richmond Auto Repairs Reg'd., Armand Corbell et Rosaire Rochon. Montreal Stoker Co., agents manufacturiers, 1083 rue Bleury, David M. Milne et Rouville Girard.

Map, Gervais & Cie, glacières, 1662 est, Ontario, Joseph-Nap. Gervais et Jean-Paul Bougie. Pen Service Reg'd., 301 LaSalle, Ouest, Allen Miller.

Supreme Pickle Tongues, Joseph Corbette.



Elle se perd, la mignonne, dans ces soubresauts. Il ne faut jamais forcer son âge. Ni surtout son talent. Pourquoi exiger d'un profane qu'il administre votre succession? C'est si facile d'avoir recours à la compétence de notre société. Nommez-la fiduciaire dans votre testament.

VOLUME XXIX — No 210

LA VIE SPORTIVE

Les Pirates et le Boston ont divisé

Boston, 17. — Les Pirates de Pittsburgh et les Bees de Boston ont réussi à se diviser les honneurs du programme double d'hier dans les séries de la Ligue Nationale et les meneurs du circuit conservent leur avance dans la course au championnat avec trois parties sur le Chicago et quatre sur le Cincinnati.

Le vingtième coup de circuit de Johnny Rizzo a permis aux Pirates de remporter la première joute par le score de 7 à 6 à la onzième manche pendant qu'un ralliement de trois points à la neuvième manche a donné une victoire de 5 à 4 aux Bees dans l'autre.

PITTSBURG

	ab.	p.	cs.	r.	a.
L. Waner cc	6	1	1	3	1
P. Waner cd	6	1	2	4	0
Rizzo cg	6	1	1	2	0
Suhr 1b	5	0	2	14	1
Young 2b	5	1	1	2	6
aManush	1	1	1	0	0
Berres r	3	0	1	2	0
Handley 3b	5	0	0	2	2
Todd r	0	0	0	4	0
Bowers 1	3	0	1	0	2
Bowman 1	0	0	0	0	0
Swiff 1	1	0	0	0	0
Totaux	47	7	15	33	18

BOSTON

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Warstler ac	5	2	2	2	3
DiMaggio cc	5	1	1	3	1
Garms cg	5	1	1	2	0
Cuccinello 2b	5	0	1	3	4
Fletcher 1b	5	0	2	17	0
West cd	2	0	0	0	0
Gooney cd	5	0	1	2	0
Stripp 3b	5	1	2	1	3
Lopez r	5	1	2	1	0
MacFayden 1	3	0	0	0	0
Totaux	43	6	10	33	16

a-frappa pour Berres à la 8e.
b-frappa pour Bowman à la 8e.
Résultat par manche:

Pittsburg 20000112001-7
Boston 00000330000-6
Sommaire: erreurs, Rizzo, Suhr, Bowers, Warstler; points produits par Vaughan 2, Rizzo, P. Waner, Suhr, Handley, Manush, West 2, Warstler, DiMaggio, Garms, Fletcher, deux-butts, Vaughan, Suhr, Handley, DiMaggio, trois-butts, Manush; coup de circuit, Rizzo; but volé, Vaughan; sacrifices, Todd, MacFayden; laisses sur les buts, Pittsburg 10, Boston 5; buts sur balles de MacFayden 2; retirés au bâton par Bowers 1, Bowman 1, Swiff 3, MacFayden 1; coups sûrs contre Bowers 9 en 6-1-3 manches; Bowman 0 en 2-3; Swiff 1 en 4; balles passées, Berres; lanceur gagnant, Swiff; arbitres, Magerkurth, Parker et Moran; temps 2 h. 37.

DEUXIEME PARTIE

PITTSBURG

	ab.	p.	cs.	r.	a.
L. Waner cc	2	1	1	1	0
Jensen cc	3	1	1	1	0
P. Waner cd	5	1	1	1	0
Rizzo cg	5	0	1	1	0
Vaughan ac	2	0	0	1	0
Suhr 1b	4	0	1	12	1
Young 2b	3	1	0	1	2
Handley 3b	3	1	0	1	2
Todd r	4	1	2	5	0
Bowman 1	2	0	0	0	3
aManush	0	0	0	0	0
Bowman 1	0	0	0	0	0
Swiff 1	0	0	0	0	0
Totaux	34	4	9	25	15

BOSTON

	ab.	p.	cs.	r.	a.
DiMaggio cc	5	2	2	3	0
Gooney cd	4	1	3	2	6
Garms cg	4	0	3	1	0
Cuccinello 2b	4	0	0	4	0
Fletcher 1b	4	0	1	11	2
Stripp 3b	3	0	0	1	1
Lopez r	4	1	3	4	1
Hitchcock ac	2	0	1	4	2
bMcLeod	1	0	0	0	0
Warstler ac	0	0	0	1	3
cWest	1	0	1	0	0
dRees	0	1	0	0	0
Erickson 1	3	0	0	0	0
eMaggert	1	0	0	0	0
Totaux	36	5	14	27	15

a-frappa pour Brown à la 9e.
x-un frappeur de retiré quand le point gagnant fut complé.
b-frappa pour Hitchcock à la 7e.
c-frappa pour Warstler à la 9e.
d-frappa pour Erickson à la 9e.
e-courut pour West à la 9e.
Résultat par manche:

Pittsburg 002000002-4
Boston 000010013-5
Sommaire: erreurs, Lopez, Hitchcock 2; points produits par Jensen 2, Cooney 2, DiMaggio, Garms, Cuccinello; deux-butts, L. et P. Waner, Rizzo, Young, DiMaggio, Cooney, Rizzo; sacrifices, Brown, Stripp; doubles-jeux, Young à Vaughan à Suhr; Suhr à Vaughan à Handley; Fletcher à Hitchcock; Cuccinello à Warstler à Fletcher; laisses sur les buts, Pittsburg 8, Boston 4; buts sur balles de Brown 1, Erickson 4; retirés au bâton par Brown 4, Bowman 1, Erickson 2; coups sûrs contre Brown 10 en 8 manches; Bowman 3 en 1-3; Swiff 1 en 8; lanceur perdant, Bowman; arbitres, Parker, Moran et Magerkurth; temps, 2 h. 03.

AUTRES JOUTES

Cincinnati ... 020000000-2 8 0
Philadelphie ... 000000000-0 8 1
Derringer et Lombardi; Butcher et Atwood.
2e partie:
Cincinnati ... 000000001-1 8 2
Philadelphie ... 00200000x-2 5 3
L. Moore, Weaver et Lombardi, Mulcahy et Davis.
St-Louis ... 100003000-4 5 6
Brooklyn ... 000000001-1 7 2
Shoun et Padgett; Hamlin, Rogers et Campbell, Shea.
2e partie:
St-Louis ... 300410000-8 8 1
Brooklyn ... 012010000-4 8 3
Harrell, McGee et Bremer; Winford, Rogers, Frankhouse, Posedel et Campbell.

Les Yankees ont eu raison du Detroit

Détroit, 17. — Les Yankees ont réussi à vaincre les Tigers de Detroit hier par un résultat de 6 à 4 bien que Hank Greenberg eût frappé son cinquante et unième coup de circuit de la saison, ce qui le met sur un pied d'égalité avec le fameux Babe Ruth, qui avait enregistré le même nombre à date en 1927.

Hank frappa son coup de circuit à la quatrième manche alors que les buts étaient vides. C'était la 138e partie des Tigers cette année. Ruth frappa son 51e à la 138e partie des Yankees en 1927, l'année qu'il établit un record qui n'a jamais été égalé ou surpassé, celui de frapper soixante coups de circuit durant une saison.

Les Yankees se servirent de leur puissance au bâton et de la belle tenue de Lefty Gomez au monticule pour remporter la victoire. Joe Gordon et Frank Crosetti frappèrent chacun un coup de circuit à la 2e manche pour produire cinq points. Avec cette avance dès le début, Gomez lança bien pour remporter sa dix-septième victoire de la saison, quoiqu'il fut touché pour onze coups sûrs.

NEW-YORK

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Crosetti ac	5	1	2	2	4
Rolfe cc	5	1	1	0	1
Henrich cd	3	0	1	3	1
DiMaggio, cc	4	0	1	2	0
Gehrig, 1b	3	0	0	9	1
Dickey, r	4	1	2	6	1
Selkirk, cg	4	0	1	2	5
Gordon, 2b	4	2	2	2	5
Gomez, 1	3	1	1	0	0
Total	35	6	11	27	13

DETROIT

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Cullb'ine, cg	5	0	2	2	0
Laabs, cc	5	0	1	3	0
Gehring, 2b	4	0	0	3	5
Greenberg, 1b	4	2	3	13	1
York, r	3	1	0	3	0
Fox, cd	3	0	0	1	5
Christy, 3b	4	0	0	3	1
Gill, 1	0	0	0	0	0
Archie	1	0	0	0	0
Wade 1	1	0	0	1	0
zPiet	1	0	0	0	0
Poffberger	0	0	0	0	0
zzTebbelts	1	0	0	0	0
Total	36	4	11	27	15

z-frappa pour Gill à la 2e.
zz-frappa pour Wade à la 7e.
zzz-frappa pour Poffberger à la 9e.

New-York ... 140 100 1000-6
Detroit ... 010 200 001-4

SOMMAIRE

Erreur: Crosetti. Points produits par Henrich, Gordon 2, Crosetti 3, Christian 2, Cullenberg, Greenberg. Deux-butts: Gordon. Trois-butts: Rolfe, Henrich. Circuits: Gordon, Crosetti, Greenberg. Sacrifice: Gomez. Doubles-jeux: Gehrig à Crosetti à Gehrig; Crosetti à Gordon à Gehrig; Rogell à Gehring à Greenberg; Laisses sur les buts: New-York 6; Detroit 7. Buts sur balles de Gomez 2; Gill 1; Wade 2. Retirés au bâton, par surs, sur balles de Gill, 6 en 2 manches; Wade, 3 en 5 manches; Poffberger, 2 en 2 manches. Lanceur perdant: Gill. Arbitres: McGowan, Quinn et Rommell. Temps 1.47. Assistance: 3,000.

AUTRES JOUTES

Boston ... 000 020 000-2 4 1
Cleveland ... 000 000 010-1 7 0
McKam et Peacock; Gatehouse, Hudden et Pyslak.
Washington à St-Louis, pluie.
Philadelphie à Chicago, pluie.

Les meneurs des ligues majeures

(Par la Presse Associée)
P. Ab. Pts Cs. P. C.
Foxy, R. S. 137 522 124 180 345
Lombardi, R. 117 440 53 151 343
Averil, Ind. 126 447 96 150 336
Heath, Ind. 111 437 88 147 336
Vaughan, P. 132 492 78 163 331
Mize, Card. 136 482 82 159 350
Circuits: Ligue Américaine: Greenberg, Tigers, 51; Foxy, Red Sox, 44; York, Tigers, 33; DiMaggio Yankees, 30; Clift, Browns, 30; Johnson, Athletics, 28; Dickey, Yankees, 26; Gehrig, Yankees, 26; Keltner, Indiens, 26. Ligue Nationale: Ott, Giants, 33; Goodman, Reds, 30; Mize, Cardinals, 26; Camilli, Dodgers, 20; Rizzo, Pirates, 20.
Points produits: Ligue Américaine: Foxy, Red Sox, 156; DiMaggio Yankees, 127; Greenberg, Tigers, 124; York, Tigers, 123; Dickey, Yankees, 110. Ligue Nationale: Medwick, Cardinals, 110; Ott, Giants, 109; McCormick, Reds 100; Rizzo, Pirates, 100; Mize, Cardinals, 95.

Assemblée de la Ligue Provinciale

La Ligue de hockey Provinciale tiendra une assemblée mercredi soir prochain à 8 heures à l'hôtel Windsor, afin de régler les détails préparatoires à la saison, qui commencera le 6 novembre prochain. Sept clubs font partie du circuit actuellement et il est probable qu'un autre club, le LaSalle ou le New Edinburgh, d'Ottawa, se joigne aussi à la ligue. Les clubs déjà inscrits sont Sherbrooke, Valleyfield, Lachine, Shawinigan Falls, Cornwall, Boston et Springfield.
Les arbitres qui désirent des places dans le groupe sont priés de faire leurs demandes par écrit, en s'adressant au secrétaire de la ligue, Ernest Comte, 7663 St-enis, avant le 21 septembre.
Idgée Gervais a été nommé gérant du club Shawinigan Falls. Sylvio Muntha devait diriger ce club, mais il a préféré rester à Montréal quand le Concordia lui a offert son poste d'instructeur. Sylvio dirigera donc le Concordia de nouvelle cette saison.

Les séries commenceront le 5 octobre

New-York, 17. — Le commissaire K.M. Landis a eu une entrevue avec les intéressés hier, et il a fixé les dates des parties de la série mondiale, qui commencera sur le terrain du champion de la ligue Nationale, le 5 octobre prochain, mais, en attendant que le champion de la ligue Nationale soit connu, plusieurs détails n'ont pas encore été réglés.
Comme quatre clubs peuvent remporter le championnat, avec la possibilité d'une égalité entre deux ou plus pour la première place, le commissaire n'a pu fixer définitivement que la date d'ouverture. Alors, à la suite d'une entrevue avec les présidents des deux circuits, et des représentants de Chicago, Pittsburg, New-York et Cincinnati dans la Nationale, et des Yankees, qui sont sur le point de s'assurer leur troisième championnat consécutif dans l'Américaine, le commissaire a décidé ceci:
S'il n'y a pas d'égalité, les deux premières parties seront disputées sur le terrain du champion de la Nationale, le 5 et le 6 octobre; les trois suivantes, au Stadium des Yankees, et les deux dernières, si nécessaires, chez les champions de la Nationale. Si tout autre club que Chicago triomphe dans la Nationale, la série commencera mercredi et jeudi sur le terrain du champion de la Nationale, pour se continuer vendredi, samedi et dimanche au stade des Yankees. Si un club gagne la série en quatre parties, la joute du dimanche ne sera pas nécessaire, évidemment.
Si les Cubs sont champions, il y aura une journée libre, le vendredi, afin de permettre aux clubs de voyager, et une autre, mardi, si la série dure plus que cinq parties.
Si deux clubs terminent la saison sur un pied d'égalité en tête de la Nationale, la série sera retardée en attendant que le champion soit connu. Une partie décisive sera jouée dans ce cas, le 4 octobre, et la série commencera trois jours plus tard.
Les prix des sièges sont les mêmes que par le passé: \$6.60 pour les sièges de loges; \$5.50 pour les réserves, \$3.30 pour les sièges non réservés, et \$1.10 pour les "bleachers". Tous les sièges réservés doivent être achetés par groupe pour trois parties.

La décision à Frankie Martin

Québec, 17. — La Commission de boxe de Québec a accordé la décision à Frankie Martin, hier soir, à la fin d'un combat de dix rondes contre Bobby Dougherty, malgré que les juges aient déclaré le combat nul. Les membres de la commission croyant que le boxeur montréalais avait été frustré d'une victoire n'hésiterent aucunement à changer la décision des juges.
Gamelin Dumas, autre boxeur de Montréal, eut l'avantage sur Eddie Scott, tandis qu'Aurélien Lamothe a mis hors de combat Joe Callura en quatre rondes.
Joe Asselin, de Québec, a disposé de Jack Delaney, de Montréal, en mettant ce dernier hors de combat à la quatrième ronde.

Joute de crosse à Rosemont

Les fervents du sport de la crosse auront l'avantage d'assister à une autre intéressante joute de la série qui doit décider, du championnat intermédiaire de la province alors que le Caughnawaga sera aux prises avec le Verdun dans la quatrième partie de la série finale qui est de trois dans cinq.
La partie de demain aura lieu au terrain du C.P.R.A.A.A., à Rosemont, et le vainqueur de la série recevra les trophées offerts par Jos Cattarinich et le président Noël Monette.

Venez jouer contre Koltanowski

Le club social Bell Telephone, district ouest, a organisé pour demain après-midi une séance de parties d'échecs simultanées. Le joueur belge Georges Koltanowski, le champion du monde au jeu d'échecs "sans voir", jouera simultanément et sans voir contre ceux qui se présenteront. L'admission est libre, les joueurs sont priés d'apporter leurs échiquiers et leurs pièces. Cette rencontre aura lieu à l'édifice Bell Telephone, angle Côte Beaver-Hall et de la rue LaSalle, demain, dimanche, à 2 heures p.m.

Autre défaite pour Newark

Newark, 17. — Les Ailes Rouges de Rochester ont pris une avance de deux parties dans leur série de quatre de sept avec les Ours de Newark, battant les champions de l'Internationale 2-1 ici hier soir. Les Wings sont revenus d'en arrière pour égaliser le score à la septième manche et compter le point décisif à la 8e.
Rochester ... 000001110-2 6 1
Newark ... 000100000-1 7 2
Bowman, Johnson et Brees; Donald et Rosar.

SYRACUSE DEFAIT

Syracuse, 17. — Les Bisons de Buffalo ont remporté leur deuxième victoire consécutive dans leur série de quatre de sept avec les Chiefs de Syracuse, triomphant 4-1, ici, hier soir. Fabian Kowalik n'a accordé que cinq coups sûrs aux Bisons.
Buffalo ... 012100000-4 7 0
Syracuse ... 001000000-1 5 1
Kowalik et Phillips; Gee, Miner et D. Moore.

Don Budge a déclassé Harry Hopman

Forest Hills, N.-Y., 17. — Les Américains et les Australiens sont les seuls survivants au tournoi de tennis qui a eu lieu ici et qui doit décider des championnats des Etats-Unis.

Les Etats-Unis ont trois survivants dans chaque classe, tandis que l'Australie en a un, également dans les deux classes. Cet après-midi le champion Don Budge rencontrera Sidney Wood, de New-York, tandis que Gene Mako, partenaire de Don Budge dans les doubles, fera face à Bromwich, d'Australie. Chez les dames, Alice Marble rencontrera Mme Sarah Palfrey Fabyan, tandis que Dorothy May Bundy fera face à Nancy Wynne, d'Australie.

Budge, Wood, Mlle Marble et Mme Fabyan sont tous avancés dans les semi-finales, hier, à la suite de belles victoires.
Budge a complètement surpassé Harry Hopman, capitaine de l'équipe australienne de la coupe Davis, par 6-3, 6-1, 6-3. Wood a été montré très habile en éliminant Betsy Grand par les résultats de 6-2, 6-3, et 6-2. Mlle Marble a battu Kay Stammers, d'Angleterre par 6-8, 6-3 et 6-0 après un premier set sensationnel et Mme Fabyan, qui remporta les deux derniers championnats des doubles pour dames des Etats-Unis avec Mlle Marble, a éliminé Jadwiga Jedrejowska, de Pologne, par 6-1, 6-4.

SIMPLES POUR HOMMES

Quart de finale. — Sidney B. Wood jr., New-York, défait Bryan M. Grant jr., Atlanta, Ga., 6-2, 6-3, 6-2.
1-Don Budge, Oakland, Calif., défait Harry-C. Hopman, Australie, 6-3, 6-1, 6-3.

SIMPLES POUR DAMES

Quart de finale. — Mme Sarah Palfrey Fabyan, Cambridge, Mass., défait Jadwiga Jedrejowska, Pologne, 6-1, 6-4.
Alice Marble, Los Angeles, défait Kay Stammers, Angleterre, 6-3, 6-3, 6-0.

CYR CHAMPION

Roger Cyr a remporté le championnat du club de tennis Ivanhoe en triomphant en finale de Henry Chadelaine en trois sets, par 6-1, 6-3, 7-5. Chez les dames, Fleurette Beland remporta la victoire sur Jeannine Hurtubise par le résultat de 6-2, 6-3.

LA FROUSSE AUX FAVORIS

Don McDiarmid, d'Ottawa, et Jean-Paul Cofsky, jeune étoile locale, sont venus bien près hier soir d'éliminer les favoris Laird Watt et Gordie McNeil, dans un quart de finale du tournoi annuel de doubles du club Stuart. McDiarmid et Cofsky, au 3e set, menaient 4-2 et semblaient s'acheminer vers une victoire certaine, lorsque Watt et McNeil déclanchèrent une attaque subite qui leur valut les quatre parties suivantes et le match 4-6, 6-4, 6-4.

Roland Longtin et Henri-Paul Emard ont fait un pas de plus vers la finale par une victoire en deux sets de 7-5, 6-2, sur F. McKeicher et H. Leblanc. Veysey et Baldwin, finalistes défait l'an dernier, ont battu A. Ridgway et G. Gagnon 3-4, 6-3, pour passer en semi-finale. Les deux contre-entente, Faubert-Denis et Durivage-O'Brien n'ont pas encore terminée comme ces lignes étaient écrites.

FONTAINE ET CADOTTE DEFAITS

Deux rencontres ont été jouées hier au tournoi de l'Est. Léo Lemay a défait Paul Cadotte, 1-6, 6-2, 6-0, et M. Renaud a éliminé Gérard Fontaine 5-7, 6-3, 6-0.

Cet après-midi, à 2 heures, finale doubles mixtes du club entre Miles T. Morin-J. Boyer, et Mme J. Heats-R. Lloyd. A 3 h. 30, dans le tournoi de l'Est, Paul Chadelaine rencontre Jos Charbonneau, et à 5 h., L. Bernard s'attaque au vainqueur de R. Lloyd-J. Martin.

Demain, à 2 heures, M. Bélanger rencontre G. Veillette et L. Lemay rencontre M. Renaud, dans le tournoi de l'Est. A 4 heures, dans la finale double messieurs du club Eastward, J. Boyer et P. Cadotte rencontrent R. Lloyd et J. Young.

CHAMPIONNAT DE LAVAL-SUR-LE-LAC

Marcel Tremblay a remporté le championnat des simples messieurs au club de tennis Laval-sur-le-Lac, par une sensationnelle victoire en finale sur Jean Côté, en cinq sets de 6-1, 1-6, 6-4, 5-7, 8-6. En double, Côté et Réal Laverdure ont défait Paul-Michael-Paul l'Africain en deux sets 6-4, 1-6, 7-5, 6-4. Paul l'Africain et Lise Paré ont gagné le mixte, par une victoire en deux sets de 6-3, 6-1 sur Paul Michael et Gisèle Dion.

Chez les juniors, Jules Côté a défait Micheline Dion en trois sets de 6-4, 6-8, 7-5.

AU CLUB CANADIEN

Cet après-midi, à 2 heures, la finale pour le trophée P.-E. Rolland (simples messieurs classe B) a lieu entre Maurice Denis et Arthur Gagnon.

Trois rencontres dans le tournoi sénior sont aussi sur le programme: Longtin-Larin, Mercier-Wayland, Denis-DeSerres.
Demain, à 3 h., trois autres rencontres: Shamy-Denis, Durivage-Gagnon et Faubert-Turgeon.

L'Association Américaine

Les semi-finales:
St-Paul ... 000110010-3 8 0
Milwaukee ... 30000303x-9 3 1
Brown, Phelps, Chelin, Klaerner et Silvestri; Zuber et Becker.
Indianapolis ... 001000010-2 9 0
Kansas City ... 000100000-1 7 1
Niggeling et Baker; Ichelota et Riddle.

Harry Madison sera substitué à Butch Shapiro

Le promoteur Lamontagne s'est vu dans l'obligation d'apporter un changement à son programme de lundi soir prochain au marché St-Jacques, car hier il apprenait que Butch Shapiro ne pourrait venir remplir son engagement à cause d'une blessure à un genou, et c'est alors qu'il décida de remplacer le lueur hébère par l'athlète bien connu Harry Madison. Le poids mi-lourd de Verdun aura donc à faire face à Jean Pusie dans la finale limitée à 90 minutes.

Pusie est le gaillard qui ne craint personne et qui s'est frotté à plusieurs grandes vedettes du hockey réputées très dures. Madison est le lueur adroit et d'expérience qui lui fournira l'opposition en la circonstance. Pusie s'est de beaucoup amélioré depuis quelques mois. Son ciseau court de bras dans le genre de celui dont se sert avec tant de maîtrise le champion du monde, Yvon Robert, est une arme offensive extraordinaire. Il reste à voir comment s'en défendra Harry Madison qu'on dit en certains milieux, être le meilleur lueur de 200 livres au monde. Un programme comprenant trois autres rencontres a été monté par le promoteur Ray Lamontagne pour lundi.

Wilfrid Du Tremble aura comme adversaire, en semi-finale, Bill Purrick, l'élève de Butch Shapiro, qui vient de se briser un genou. Jack Rémillard rencontrera Eddie Marquette dans le match spécial de 30 minutes et le premier engagement sera de même durée mettant aux prises le lueur au masque doré avec Tony Morris. Ce lueur au masque doré n'est connu que de l'organisateur. Il porte un costume très original et son masque ne permet pas de dévoiler son identité. On le dit très habile et assez brutal.

Un programme intéressant pour mardi

Le promoteur Jules Racicot, qui a obtenu de magnifiques succès avec ses dernières séances de boxe, organise une autre soirée pour mardi prochain au Forum alors qu'un programme de tout premier ordre sera à l'affiche.

La bataille principale, celle qui suscite le plus d'intérêt, mettra aux prises Florian Le Brasseur et Tiger Warrington, deux pugilistes canadiens qui ont des aspirations au championnat.

Florian Le Brasseur a été fort déçu par le résultat des choix de la "National Boxing Association", et il a dit au promoteur Jules Racicot hier: "Lorsque j'aurai fini avec Tiger Warrington, les membres de la N.B.A. reconnaîtront leur erreur et me donneront ce que je mérite. Je suis en excellente condition, même plus fort que je ne l'étais lorsque je rencontrai Harry Thomas, et le champion du Canada ne manquera pas de le constater mardi soir. Il aura certainement oublié qu'il était classé au huitième rang chez les poids-lourds lorsque le combat sera terminé."

Maxie Berger est bien déterminé de faire oublier l'échec que Frankie Wallace lui faisait subir au début de l'année. Berger a été classé chez les poids mi-moyens mais il veut aussi forcer la N.B.A. à le laisser parmi les poids-lourds, déclarant que bien qu'il se soit assez souvent battu à 140 livres depuis quelque temps, il peut encore très facilement faire 135 livres et il croit avoir de meilleures chances dans cette catégorie. Deux boxeurs seulement l'ont battu à date cette année. Frankie Wallace et Billy Beauld. Il a déclaré qu'après mardi soir, il ne resterait plus que Beauld capable de se vanter de l'avoir battu. Il ajoutait que son tour ne tarderait pas à venir.

Cornwall bat le Canadien

Cornwall, 17. — Les Volants de Cornwall se sont mis sur un pied d'égalité avec le Canadien hier soir dans la série finale qui doit décider du championnat du groupe sénior de crosse de Québec. Les locaux sortirent victorieux par un résultat de 18 à 10 pendant que le Bleu Blanc Rouge gagnait la première partie, à Montréal, par 21 à 8.

Les Volants prirent l'avantage à la première période et menèrent jusqu'à la fin.
La joute fut l'une des plus rudes encore vues en cette ville et les arbitres Rouleau et Carter durent infliger vingt-deux punitions.

Composition des équipes:
CORNWALL: Gamache, Wright, Mullen, Burry, Pilon, Osborn, Nicholson, avant E. Greene, J. Dalbec, avant Brossard, R. Dalbec, centre T. Angle, Cornwall, subs.: Kelly, Deebank, George, Buckshot,



Affiliés à la Soc. Can. d'Histoire Naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la Province de Québec. COMMISSION DES C. J. N.

MEMBRES EX OFFICIO. — P. MARIE-VICTORIN, P.E.C. J. BRUNEL, J. ROUSSEAU, R. GAUTHIER, respectivement président, secrétaire général, trésorier et chef du secrétariat de la S.C.N. MEMBRES DESIGNÉS PAR LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ. — P. Adrien, C.S.C., directeur général des C.J.N. — Dr STE-ALPHONSE, C.N.D., sous-directeur. Les autres membres du service sont: P. MARIE-VICTORIN (Botanique); Dr Georges FRE-

FONTAINE (Zoologie); Gustave CHAGNON (Entomologie); P. Léo MORIN, C.S.C. (Géologie-Minéralogie); Henry TRUSCHER (Horticulture); Marcelle GAUVREAU (Pédagogie et Bibliographie). Le siège social de la Société des C.J.N. est à l'Université de Montréal, 1265 rue Saint-Denis. On est prié d'adresser toute correspondance à cet endroit.

17 septembre 1938.

Les jardins suspendus de Babylone

La création de jardins dépourvus de fins utilitaires, aménagés seulement pour plaire à l'œil, suppose un sens esthétique développé et un degré de civilisation permettant l'établissement d'agglomérations sédentaires. Chez les peuples primitifs et les peuplades semi-nomades, on peut bien rencontrer des exploitations agricoles plus ou moins rudimentaires, mais on n'y trouve qu'une fin économique; ce ne sont pas des lieux d'agrément.

Les jardins récréatifs, liés à la vie sédentaire, sont apparus près de 3000 ans avant J.-C. en Asie, particulièrement en Chine, dans l'Inde et la Perse. Ceux de l'Asie mineure et de la Mésopotamie ont dû naître à la même époque. Des plus anciens jardins, les jardins suspendus de Babylone, classés par les anciens parmi les sept merveilles du monde, sont les seuls dont il nous reste une bonne description.

Babylone, capitale de l'ancienne Chaldée, était située sur l'Euphrate, dans la région sise entre l'Arabie et la Perse, territoire connu plus tard sous le nom de Mésopotamie et aujourd'hui d'Irak. Elle a été, dans l'antiquité, l'une des villes les plus grandes et les plus riches de l'Orient et fut gouvernée par des souverains fameux, dont Sémiramis et Nabuchodonosor. Prise par Cyrus, elle fut détruite par le roi persien en 538 avant J.-C. Babylone fut conquise de nouveau par Darius 19 ans plus tard. Ce fut la fin de la grandeur de Babylone. Il n'en reste plus que quelques ruines, sur des collines, cent milles au sud de Bagdad, capitale actuelle de l'Irak.

On attribue la construction des jardins suspendus de Babylone soit à la reine Sémiramis, célèbre aussi pour le meurtre de son mari, soit à Nabuchodonosor, soit à un autre roi postérieur à Sémiramis. La légende nous raconte que l'épouse d'un roi, peut-être celle de Nabuchodonosor, dont l'enfance s'était écoulée dans une région montagneuse de la Perse, où la nostalgie des paysages de son pays après avoir été transplantée dans la plaine monotone de la Babylonie. Aussi le galant souverain, soucieux du bien-être de son épouse, comme le sont parfois les maris, aurait fait construire à grands frais les jardins suspendus pour rappeler à la reine les collines fleuries de sa patrie.

Ce jardin, de forme quadrangulaire, situé au centre de la cité, avait 400 pieds de côté, d'après Diodore de Sicile. Il était formé de terrasses en gradins, de sorte que l'ensemble pouvait ressembler à une pyramide en escalier recouverte d'arbres et de fleurs. Les terrasses, formées de plates-formes appuyées sur des colonnes, s'élevaient graduellement de distance en distance; des colonnes, hautes de 50 coudées soit environ 75 pieds, supportaient la terrasse centrale. Comme on ignorait l'arc de maçonnerie, fermé par une clef de voûte, les blocs de pierre, longs de 100 pieds et larges de quatre pieds, reposaient directement sur les plateaux. On retrouvait les plates-formes de bitume, puis de deux rangées de briques cuites, enfin de lames de plomb qui empêchaient l'eau de filtrer. Sur cette couverture, une couche de terre d'une épaisseur suffisante pouvait recevoir des arbres de toutes sortes.

Quinte-Curce affirme que des arbres hauts de 75 pieds et ayant un tronc de 12 pieds de diamètre recouvraient le sommet. Des machines hydrauliques y apportaient l'eau de l'Euphrate. Il y poussait des fleurs de toutes sortes, des fruits abondants; sur les terrasses se trouvaient des fontaines, des parterres, des promenades. Par les colonnes ajourées, le soleil baignait des rayons les chambres royales; nombreuses et richement décorées, logées en-dessous des plates-formes. Du sommet du jardin, la vue embrassait toute la ville et les environs de l'Euphrate, les terres cultivées en bordure du fleuve et les déserts s'étendant au loin.

S'il faut en croire les descriptions, ces jardins étaient si beaux qu'ils égalaient presque les jardins de l'Éden, les Champs Élysées des Grecs et des Romains, l'Al-Djannat de Mahomet et le jardin des Hespérides. Mais les jardins suspendus de Babylone sont si beaux, si beaux qu'on peut douter de leur existence. Mentionnons d'abord le fait que les seules bonnes descriptions qui nous restent de ce monument sont celles de Diodore de Sicile et de Quinte Curce. Outre qu'elles ne concordent pas parfaitement, ce sont des descriptions d'auteurs qui n'ont connu le monument que par la tradition. D'autre part, l'historien Hérodote, qui décrit l'histoire de Babylone, ne mentionne pas cette merveille.

L'existence même de la reine Sémiramis est problématique. Et si elle a vécu, il est tout probable qu'elle fut une Samaritaine d'une grande beauté, amenée en captivité et Assyrie et devenue épouse ou concubine royale.

L'opinion la plus vraisemblable est qu'il y eut à Babylone des jardins, mais des jardins en terrasse, comme il en exista toujours sur les collines des pays où l'irrigation artificielle s'impose. Sans doute les jardins de Babylone étaient-ils particulièrement soignés, et les terrasses rehaussées de colonnades et de construction, mais ils furent magnifiés dans l'esprit des voyageurs et dans l'imagination des historiens qui se sont contentés d'en parler par ouï-dire. Les ruines du voisinage d'Hellah, qui sont vraisemblablement des restes de ces monuments, permettent de réduire l'œuvre à de justes proportions.

L'histoire des jardins de Babylone, c'est un peu celle de l'agriculture dans toute l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte et la Mésopotamie. Ces pays étaient tous des pays fertiles, mais exigeaient une irrigation artificielle constante. À la fin de l'Empire romain, l'Asie mineure renfermait encore 230 cités prospères, dont la Lydie, célèbre par Crésus.

Les migrations guerroyantes entre la Grèce et la Perse, les incursions des Arabes ralliés à l'Islam par Mahomet, les invasions des Croisés, qui détruisaient les forêts et les oliviers, enfin, la domination turque: une alternance de tels mouvements politiques acheva la destruction de la civilisation agricole de l'Asie mineure. La Palestine jouissait d'une civilisation agricole avancée avant la conquête romaine. La Mésopotamie, célèbre par Babylone, Ninive et Bagdad, et les provinces chaldéennes, ancienne patrie des Hébreux, d'où Abraham partit avec son peuple à la recherche d'une terre promise que Moïse atteindra huit siècles plus tard, la Mésopotamie était l'un des principaux pays producteurs de grain. Ce pays, où les Hébreux situent le paradis terrestre, est parcouru par deux grands fleuves, le Tigre et l'Euphrate. Dans la partie inférieure de ces rivières, se trouve une plaine alluvionnaire, appuyée sur le désert. On y avait organisé de vastes travaux de génie civil pour favoriser l'irrigation. Les jardins en terrasse permettaient une circulation facile de l'eau et limitaient l'infiltration dans le sol. Un tel sol produit de tout quand il est irrigué. En outre, dans les périodes de paix, les jardiniers avaient acquis une grande maîtrise. L'horticulture ne progressa qu'en période de paix. La réputation des jardins de la Mésopotamie et surtout ceux de Babylone s'est vite répandue au loin. La légende s'est chargée du reste.

Malheureusement, ce pays était sur la voie des hordes conquérantes allant de la Perse en Asie mineure. L'invasion de la Mésopotamie par des nomades dédaignant l'agriculture et encore plus la floriculture, suivie de l'abandon inévitable de l'irrigation, provoqua la disparition de ce centre agricole.

On a pu dire avec raison: "L'homme se répand sur la terre, les déserts s'attachent à ses pas".

Jacques ROUSSEAU

En cas d'agression

Les membres de la S.D.N. ne sont pas automatiquement obligés d'appliquer les mesures punitives économiques ou militaires contre un agresseur

Genève, 16. (A.P.) — La Grande-Bretagne a reconnu aujourd'hui que les membres de la Société des Nations ne sont pas automatiquement obligés d'appliquer les mesures punitives économiques ou militaires contre un agresseur.

Cela signifie que les États neutres tels que le Danemark et la Belgique sont libres de toute obligation automatique qui pourrait les forcer à permettre le passage des forces militaires des puissances de la Société des Nations.

Cela signifie que les États neutres tels que le Danemark et la Belgique ne sont pas liés par l'obligation automatique de laisser traverser leur territoire par des troupes des puissances de la Ligue, si une nation était déclarée agresseur par la Ligue, lors d'une guerre future.

Le comte de la Warr a déclaré, au début de la séance, ce matin, avant de repartir pour Londres où il doit assister à une réunion du cabinet, que, suivant le point de vue du gouvernement anglais, chaque cas d'action internationale doit être considéré à son mérite. "Ainsi, même dans le cas où une violation du covenant a été prouvée, suivant la procédure, il n'y aurait, suivant le point de vue adopté par le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, aucune obligation automa-

L'île d'Embarras

L'île d'Embarras, plus connue, je crois, sous le nom d'île des Beauchemin, est située entre l'île du Club et la rive sud du fleuve, à environ neuf milles en aval de Sorel. Un étroit chenal en partie desséché diant l'été la sépare de la terre ferme, tandis que le chenal du Doré la sépare de l'île du Club (île Lacouture). Un pont permet aux piétons et aux véhicules venant par le chemin de Sainte-Anne de Sorel de se rendre sur l'île.

C'est une île qui a environ deux cents pieds de longueur par une largeur d'environ quatre cents pieds. Il n'y a qu'une petite bande étroite du côté nord-ouest qui soit cultivée, tout le reste est en bois ou en marécages.

On y trouve surtout l'érable argenté; mais ce sont de petits arbres poussant par touffes de trois ou quatre; ce sont plutôt des "repous-sis" issus de gros arbres que l'on a dû couper il y a une trentaine d'années ou plus. Quelques beaux liards bordent la côte nord de l'île. Quelques ormes majestueux, des saules, des frênes se mêlent aux liards pour apporter de la variété.

La flore est assez riche. Nous y avons vu pour la première fois le raifort (*Armoracia rusticana*) en fleurs. Le raifort se cultive quelquefois dans les jardins pour ses racines grosses et charnues. Rapées et mises dans du vinaigre, elles font un bon apéritif et servent très bien pour assaisonner les viandes. On trouve ces plantes sur les bords du chenal au sud de l'île, ou plutôt sur les bords de la mare, parce que le chenal n'existe pratiquement plus. Vous passez sous le pont avec votre chaloupe et vous "perchez" en vous servant de votre rame; le fond de la mare est glisseux et vous risquez d'échapper votre rame si vous ne la tenez pas solidement. Mais maître Onouaron est là pour vous sauver en vous donnant un sage conseil: "Tiens bien ta rame!" vous crie-t-il d'une voix résonnante! Des nénuphars étaient leurs feuilles sur les eaux stagnantes, tandis que leurs fleurs d'un beau jaune ressortent sur le vert foncé de ces grandes feuilles. La pontederie, les roripes et bien d'autres plantes aquatiques y croissent abondamment. Sur les bords, parmi les grandes herbes, s'élèvent des tiges d'un demi-pouce de diamètre environ, hautes de quatre à cinq pieds et se terminant par une belle tête de petites fleurs blanches; ce sont des fleurs de raifort.

Cette île est habitée par quelques pêcheurs. C'est une belle place pour quel-qu'un qui veut se reposer; ce n'est pas la solitude complète; ce n'est pas non plus le brouhaha de la ville: c'est un juste milieu agréable. Les bords du chenal du Doré sont pittoresques. Certains soirs calmes, quand le soleil enflamme l'horizon et qu'une légère brume s'élève des chenaux, on y goûte une douce paix en jouissant de la beauté majestueuse du ciel. L'âme se sent transportée, double un peu ses misères et s'élève vers l'Auteur de toutes ces beautés.

F. HADULPHE, P.C.

L'achat de la carrière Martineau

Le conseil vote l'achat de la carrière Martineau, ce matin, au coût maximum de \$100,000 — L'agrandissement du marché Bonsecours

Le conseil municipal a tenu une assemblée hier avant-midi sous la présidence de M. Adhémar Raynault, maire de Montréal. Il a voté un règlement d'emprunt de \$100,000 pour l'achat de la carrière Martineau, après une vive discussion et deux scrutins. La carrière en question est évaluée pour fins municipales à \$105,000 et les propriétaires ont fait des offres légales à la ville pour la somme de \$100,000. Tout d'abord, dès la première lecture, MM. Barrière, Brien et Dupuis ont présenté un amendement pour retourner le rapport au comité exécutif pour plus ample étude.

L'amendement a été rejeté par un vote de 17 contre 16. Dni voté pour le rachat au comité exécutif: MM. Trépanier, Monette, Weldon, Lesage, Dupuis, Seigler, Brien, L'Archevêque, Layton, Rochon, Jarry, Côté, Quinn, Taillon et Barrière.

Ont voté pour la discussion immédiate: MM. Hogan, Schubert, Bray, Dupré, Riel, Taillefer, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, Lacombe, Bélanger, Moreau, McKenna, Jeannotte, Bonnier, Healy.

On a alors voté le règlement en première lecture. Puis sur la seconde lecture, M. Bray a présenté un amendement spécifiant que la carrière qui sera achetée au prix maximum de \$100,000 sera la carrière Martineau.

On prend le vote sur cet amendement qui triomphe par 20 contre 14.

Ont voté pour l'amendement, MM. Hogan, Schubert, Eray, Weldon, Lesage, Dupré, Riel, Taillefer, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, Lacombe, Bélanger, Moreau, Côté, Quinn, Jeannotte, Bonnier et Healy.

Ont voté contre l'amendement Bray, MM. Trépanier, Monette, Dupuis, Seigler, Caron, Brien, L'Archevêque, Layton, McKenna, Rochon, Jarry, Taillon, Jalbert et Barrière.

Le règlement a ensuite été adopté en seconde et troisième lectures.

On a commencé alors la discussion sur le projet d'emprunt de \$650,000 pour l'agrandissement du marché Bonsecours.

On prend immédiatement le vote sur la première lecture, qui donne 18 voix pour et 16 contre. Comme il faut 19 voix pour l'adoption d'un règlement, M. Côté, échevin de Ville-Marie, demande la reconsideration du vote.

MM. Dupuis, Savignac et Rochon s'y opposent. Le maire explique que pour promouvoir les intérêts du marché de l'est et donner satisfaction également aux tenants du marché Bonsecours, il s'est déclaré en faveur des deux projets. Comme il ne reste qu'une seule voix à recueillir pour faire adopter le projet, il est prêt à le donner.

Le vote

On prend le vote sur la reconsideration du projet, qui donne 19 voix pour la reconsideration et 15 contre.

La discussion commence ensuite sur la première lecture.

Voici le vote donné sur la première lecture: En faveur de l'agrandissement du marché Bonsecours: MM. Hogan, Schubert, Bray, Dupré, Taillefer, Goyette, Filion, Brien, L'Archevêque, Lacombe, Moreau, Côté, Quinn, Jalbert, Bonnier, Barrière, Healy.

Contre l'agrandissement du marché: MM. Trépanier, Monette, Weldon, Lesage, Riel, Dupuis, Seigler, Caron, Dubreuil, Savignac, Bélanger, Layton, McKenna, Rochon, Jarry, Taillon.

Ont voté pour la reconsideration du vote: MM. Hogan, Schubert, Bray, Dupré, Taillefer, Goyette, Filion, Brien, L'Archevêque, Lacombe, Moreau, Côté, Quinn, Jeannotte, Taillon, Jalbert, Bonnier, Barrière, Healy.

Le monument Longpré

INAUGURATION LE 2 OCTOBRE A L'ASSOMPTION

Le monument Longpré sera dévoilé à l'Assomption le 2 octobre prochain.

De hautes personnalités religieuses et civiles ont promis d'assister à cette cérémonie qui promet d'être des plus intéressantes et des plus instructives.

Le programme de la fête paraîtra sous peu.

Ceux qui n'auraient pas encore envoyé leur souscription et qui désirent contribuer à cette œuvre patriotique sont priés de s'adresser à M. le docteur P.-E. Perreault ou à M. l'abbé Siméon Peltier, tous deux de l'Assomption. Nous n'avons pas encore atteint notre objectif, mais nous comptons sur le concours généreux de tous ceux qui, nous l'espérons, se joindront à nous pour honorer la mémoire du patriote éminent que fut Alfred Longpré. (Le comité de publicité)

M. Hand reçoit les journalistes

M. Hand, surintendant des travaux de chômage pour la région de Montréal et d'Ottawa, a reçu jeudi soir les journalistes au club Saint-Georges, dans Westmount. On remarquait aussi plusieurs invités tels que: M. Bellemare, président du club ouvrier de Maisonneuve; M. Hallé, chef des travaux à l'île Sainte-Hélène et collaborateur de M. Hand; M. Desruisseaux, M. le docteur Carle, M. Ouellet, M. Jacob, et autres.

M. Hand a tenu à remercier les journalistes des services qu'ils ont été dans l'occasion de lui rendre depuis deux ans. En retour, les journalistes ont rendu hommage aux sentiments sympathiques de leur hôte.

Un sou de moins pour le pain

Lundi, le 19 septembre, le pain sera vendu un sou meilleur marché, annonce l'Association des boulangers, par l'entremise de son secrétaire, M. Léopold Favreau.

Cours gratuits du soir

Cinquante écoles seront ouvertes le 3 octobre prochain pour les hommes et les jeunes gens de Montréal, Verdun, Ville St-Pierre, Saint-Sacrement et les Saints-Anges de Lachine.

Le gouvernement de la province invite les hommes et les jeunes gens à suivre ces cours du soir qu'il met généreusement à leur disposition, trois soirs par semaine, de 7 h. 30 à 9 h.

Les membres de nos unions ouvrières, peintres, menuisiers, plombiers, électriciens, etc., à qui peut-être il manque quelques notions de français, d'arithmétique ou d'anglais, pour améliorer leur sort, sont particulièrement invités.

M. J.-E. Cloutier, directeur général de ces cours pour le district de Montréal, fournira tous les renseignements supplémentaires sur demande. Bureau, 6560, rue Chambré. Tél.: DO. 3352 ou CR. 2201.

La section Paul-Émile-Lamarche

La section Paul-Émile Lamarche (paroisse Saint-Irénée) de la Société Saint-Jean-Baptiste a fait l'élection de ses officiers avec le résultat suivant:

Président, M. Roland Grandchamp; 1er vice-président, M. Alphonse Beauvais; 2e vice-président, M. Walter Guillaud; secrétaire, M. Lucien Bédard; secrétaire-adjoint, M. Eusèbe Chéné; trésorier, M. Arthur Pinard; commissaire-ordonnateur, M. René Poirier et MM. Roméo Poirier, R. St-Denis, A. Bourbeau, M. Gagnon, A. Savage, directeurs.

L'installation des officiers aura lieu, lundi le 26 prochain lors d'un goûter pour les membres accompagnés de leurs familles.

Le Conseil se propose de porter son effectif à plus de 300 membres et de suivre la devise de son patron "Vivre c'est travailler".

Les conférences de M. Bellegarde

M. Dantès Bellegarde a prononcé jeudi la troisième de quatre conférences, sous le patronage de la Société du bon parler français. Il a insisté sur le fait que le Canada est pays d'Amérique et qu'il doit rechercher à développer ses relations avec les pays d'Amérique, principalement avec les pays de langue française comme Haïti, d'où vient le conférencier.

Graphologie au "Devoir"

Totem. — J'ai plusieurs fois demandé votre adresse pour vous remettre l'argent, car l'étude graphologique sur ces quelques mots au crayon ne vaudrait rien.

Danielle. — Elle est sensée, pratique, très active et elle deviendra capable dans la maison. Bonne, sensible et affectueuse, elle a tout ce qu'il faut pour être généreusement dévouée.

L'imagination favorise les rêveries et les illusions, mais elle est contenue par la raison et l'esprit pratique qui maintiennent en face les réalités.

Un peu fière mais ni orgueilleuse, ni vaniteuse. Timide et réservée. Elle a un grand besoin d'affection et d'approbation et elle ne donne toute sa valeur que dans un milieu sympathique.

La volonté est précise et assez ferme. Elle contredit et discute facilement, un peu d'entêtement et une humeur variable.

Clairrette. — Vous n'avez envoyé que dix sous. Je vous ai déjà prévenue.

Dnomiar. — L'esprit est délicat et fin; il est impressionnable, nerveux, avec une âme un peu inquiète. Son imagination le porte aux exagérations et à compliquer parfois les choses simples, et pour lui c'est très pénible car il a grand besoin de clarté et de certitude.

Bon, modeste, très réservé, il est distingué et un peu distant.

La sensibilité est profonde et l'affection, retenue et cachée, ne demande qu'à se donner. Sincère et droit, capable de grandes franchises mais habitué à les refouler.

La volonté est énergique: précise, résolue, ferme, autoritaire, indépendante. Il a des entêtements, raides mais trop de raison pour qu'ils soient durables.

On voit de la lutte dans cette écriture: lutte contre sa sensibilité, lutte contre les idées qui l'offusquent; il est toujours prêt à résister, à défendre ses opinions et à attaquer celle qu'il désapprouve.

Confiance en lui malgré sa timi-

Chez DUPLUIS

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'À 10 HEURES.

INSTALLEZ UN MIROIR

dans chaque pièce

GROUPE no 1

Miroirs circulaires environ 24". Cadre ivoire. Miroirs CONSOLE, environ 18" x 33". Prix ord. 10.00 à 12.00.

Au choix 6.95

GROUPE no 2

Miroirs OVALES, environ 18" x 352, cadre doré. Miroirs CIRCULAIRES environ 26 ou 28 pouces. Prix ordinaire 20.00.

Au choix 12.95

GROUPE no 3

Grands miroirs RONDS à cadre à relief. Environ 28". MIROIRS 3 SECTIONS environ 30" x 34". Prix ordinaire 25.00.

Au choix 17.95

Venez ou téléphonez: Plateau 5151 — local 202

DUPUIS — troisième (Centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

dité. Contradictions et discussions ardentes. L'humeur est très inégale. Beaucoup d'activité, d'initiative et de courage.

Bernadette. — L'esprit est clair, sensé raisonnable; le côté pratique se développera avec les circonstances qui l'exigeront.

Très bonne, délicate, elle a une tendresse contenue, qui s'épanouira un jour et qui lui permettra les grands dévouements car elle a très peu d'égoïsme.

Un peu raide et brusque, elle manque de douceur et de souplesse et se crée ainsi des ennuis.

Elle est active et soigneuse dans son travail, elle a de la bonne volonté, de l'ambition et du courage; ce sont de bons éléments de succès dans la vie.

La volonté est ferme, persévérante et entêtée. Elle est vive et impatiente, et quand elle est fatiguée elle est irritable et un rien détermine l'emportement. Très autoritaire et très indépendante.

Sans aucune vanité. Un peu d'orgueil natif qui lui donne de l'assurance et de la confiance en elle; c'est une qualité quand elle est contrôlée, — comme ici, — par la raison.

Besoin de se confier et quand elle est en confiance, facilité à se confier. Plus timide qu'elle ne paraît. L'esprit de résistance est fortement marqué.

H. B. — Une nature bonne, sincère et naïve. Elle a du bon sens, de l'activité et un esprit pratique qui fait contre-poids à une imagination très active.

Le cœur est sensible, délicat et aimant, capable de beaucoup de dévouement.

Sans l'ombre de vanité, toute simple, elle déteste les exagérations, les prétentions, tout ce qui n'est pas simple et naturel.

Elle est un peu susceptible et portée à une exclusivité qui dégénérera en jalousie si elle n'y veille, et c'est un terrible défaut.

Volonté vive, impulsive, variable tantôt ferme, tantôt molle. Courage, activité ardente et parfois agitée.

Elle est très gaie, riieuse, un peu bavard, beaucoup de spontanéité et de l'esprit la rendent bien amusante parfois.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— au —

"DEVOIR"

Bon pour 2 semaines

Samedi, le 17 septembre 1938.

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adresser: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

FINI RÉSISTANT AUX ACIDES ROBINET DOUBLE, BEC à GENOUILLÈRE ÉVIER SPACIEUX ET PROFOND REBORDS DE SÛRETÉ GRANDE ARMOIRE

LORSQUE VOUS CONSTRUIREZ OU AMÉLIOREREZ VOTRE DEMEURE, EMPLOYEZ

LES PRODUITS DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE

CRANE

CRANE LIMITED 1170 Square Beaver Hall, Montréal

Les matériaux Crane sont en vente chez les principaux entrepreneurs en plomberie et en chauffage

Dans l'assortiment complet de produits de plomberie et de chauffage, il y a des modèles pour convenir à toutes les bourses. Prix de l'évier illustré, avec robinet et vidage, mais sans armoire, \$55.00 (siphon et tubes d'alimentation en sus) Armoire en acier émailé modèle.